

# COMPTE FINANCIER 2019

Rapport de présentation de l'Ordonnateur  
Rapport annuel de performance

Présenté au Conseil d'Administration du 6 mars 2020

Version du 02/03/2020



# RAPPORT DE PRÉSENTATION DE L'ORDONNATEUR 2019

*« soumis au Conseil d'Administration » par  
M. le Président de l'Université Clermont Auvergne*

*« arrêté » par le Conseil d'Administration*



# SOMMAIRE

## 1<sup>ère</sup> PARTIE : Rapport de gestion

*Faits caractéristiques de l'exercice 2019*

*Ce qu'il faut retenir sur 2019*

### *L'analyse de l'exécution budgétaire 2019*

- I. Analyse de la comptabilité budgétaire : une qualité de la prévision budgétaire perfectible p.15
  - 1. Les autorisations d'emplois
  - 2. Les autorisations d'engagements (AE)
  - 3. Exécution budgétaire et taux d'exécution en crédits de paiement (CP) et recettes encaissées (RE)
  - 4. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement
  - 5. Les recettes encaissées (RE)
- II. Analyse de l'équilibre financier p.40
  - 1. Le solde budgétaire
  - 2. Le solde des opérations non budgétaires
  - 3. La variation de trésorerie
- III. Analyse de la situation patrimoniale (comptabilité générale) p.42
  - 1. Les charges et les produits
  - 2. Le résultat 2019
  - 3. La capacité d'autofinancement
- IV. Analyse de la soutenabilité budgétaire p.49
  - 1. Les principaux chiffres et ratios
  - 2. La variation du résultat
  - 3. Les restes à payer
  - 4. Les grands équilibres

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : Résultats au regard des objectifs et indicateurs de performance

### *Mission « Formation »*

p.57

- I. Le pilotage de l'offre de formation et gestion des cursus
- II. L'innovation pédagogique et la production audiovisuelle
- III. LA fabrique, réussite, orientation et insertion
- IV. La formation continue

<i>Mission « Vie universitaire »</i>	<i>p.63</i>
I. Actions envers les personnels	
II. Actions envers les étudiants	
 <i>Mission « Relations internationales »</i>	 <i>p.69</i>
I. Aide à la mobilité internationale des étudiants	
II. Aide à la mobilité internationale des personnels UCA/UCAA	
III. Fonctionnement et pilotage	
 <i>Mission « Recherche, innovation et valorisation »</i>	 <i>p.71</i>
I. Articuler la recherche de l'UCA avec le projet I-SITE CAP20-25 et la politique de site	
II. Construire l'après SATT et s'approprier le nouvel écosystème de l'innovation	
 <i>Mission « Pilotage »</i>	 <i>p.73</i>
I- Bilan des recrutements de personnels titulaires BIATSS	
II- Le recrutement des personnels titulaires BIATSS par la voie de mobilité	
III Le recrutement des agents non titulaires BIATSS	
IV Recrutements des enseignants et enseignants chercheurs	
 <i>Mission « Gestion du patrimoine »</i>	 <i>p.78</i>
I. Le schéma directeur énergie et patrimoine (SDEP)	
II. La mise en place de la base de données (SI PAT)	
III. Les principaux programmes immobiliers	
 <i>UCA Fondation</i>	 <i>p.80</i>
I. Les actions reconductibles	
II. Les actions spécifiques	
 <i>I-SITE</i>	 <i>p.83</i>
I. Volet recherche	
II. Volet international	
III. Volet formation	
IV. Volet RH	
V. Volet valorisation / partenariat	

# *1<sup>ère</sup> P A R T I E*

## *Rapport de gestion 2019*

---





## AVANT-PROPOS

Le compte financier 2019 de l'Université Clermont Auvergne a été établi conformément au décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique.

Ce rapport est réalisé dans la perspective d'une certification par les Commissaires Aux Comptes et correspond aux prescriptions règlementaires de ce décret qui a rénové l'approche de la situation financière des établissements publics avec :

- **La mise en œuvre d'une comptabilité budgétaire distincte de la comptabilité générale.**  
Elle permet à l'établissement de suivre la dette contractée à l'égard d'un tiers depuis sa naissance (autorisation d'engagement ou AE) jusqu'au règlement du fournisseur (crédit de paiement ou CP). La comptabilité générale enregistre quant à elle, les opérations de dépense au moment de la constatation de cette dette (certification du service fait), on parle alors de « droits constatés ». En matière de recettes le droit acquis envers un tiers est traduit en droits constatés par l'émission d'un titre de recettes déconnecté de son recouvrement ; la comptabilité budgétaire va enregistrer le rapprochement de l'encaissement au titre émis donc traduire l'impact en trésorerie.
- **L'approche pluriannuelle qui en découle**  
Le mode d'enregistrement en comptabilité budgétaire, séparant dans le temps le fait générateur (AE) de sa réalisation effective (CP), permet un suivi pluriannuel de la dépense. Cela offre une vision plus dynamique de l'exécution budgétaire en permettant une reprogrammation de crédits en fonction de l'avancée des projets ou travaux. Ceci a un effet sensible sur le suivi des contrats pluriannuels et des opérations de travaux. Jusqu'alors ce suivi ne pouvait se faire qu'à travers le mécanisme des reports.
- **Une analyse de la soutenabilité budgétaire désormais basée sur une logique de trésorerie.**  
La comptabilité budgétaire comporte en effet une forte dimension trésorerie puisqu'elle s'appuie sur les impacts en termes de décaissement et d'encaissement. Ainsi l'examen du niveau de trésorerie au regard des engagements vient compléter l'approche classique d'évaluation de la santé financière basée uniquement sur l'analyse d'agrégats comptables en droits constatés (résultat, CAF, fonds de roulement).

En conséquence les écarts entre les deux comptabilités sont tout à fait logiques et proviennent :

- Des opérations ayant donné lieu à encaissement ou décaissement mais dont le fait générateur se rattache à un autre exercice : charges constatées d'avance et produits constatés d'avance.
- Des opérations n'ayant pas donné lieu à encaissement ou décaissement mais dont le fait générateur et le service fait se rattachent à l'exercice en cours : charges à payer et produits à recevoir.
- Des opérations constatées uniquement en comptabilité générale car n'entraînant pas de mouvement de trésorerie : dotations aux amortissements, quote-part de subvention reprise au résultat, provisions et reprises, annulations de charges ou produits sur exercice antérieur...
- Des opérations d'investissement qui figurent dans le solde budgétaire mais pas dans le résultat comptable.

Le retraitement de ces opérations permet de passer du solde budgétaire au résultat comptable et inversement.

Ce compte financier se compose de 5 budgets :

- L'établissement principal UCA ;
- Le Budget Annexe Immobilier ;
- Le CRFCB ;
- La fondation de l'UCA ;
- Le budget I-SITE incluant les LABEX et retraçant le projet CAP2025.

Rappel : Le cycle budgétaire 2019 de l'UCA prévoyait trois budgets rectificatifs :

- Un BR1 de reprogrammation budgétaire : BR technique de reports sur les seules opérations pluriannuelles ;
- Un BR2 d'ajustement des données budgétaires du budget initial ;
- Un BR3 de déprogrammation : BR technique de déprogrammation sur les seules opérations pluriannuelles.

## Faits caractéristiques de l'exercice 2019

L'exercice 2019 correspond à la troisième année du premier contrat quadriennal d'établissement de l'Université Clermont Auvergne. Il s'inscrit donc dans un contexte de déploiement des grands projets structurels de l'établissement, qu'il s'agisse de la stratégie de formation et de recherche décrite dans le projet d'établissement et adaptée à un certain nombre de priorités nationale (loi ORE), des projets déployés dans le cadre du PIA (notamment I-SITE « CAP 20-25 ») ou du CPER et, plus largement, des investissements programmés dans le champ de la rénovation immobilière et de l'équipement scientifique. Plusieurs événements marquants caractérisent cet exercice :

- l'adoption, par les instances de l'UCA et de SIGMA Clermont, d'un document d'orientation stratégique définissant les contours institutionnels d'un établissement public expérimental qui prendra la suite de l'UCA au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et intégrera en son sein un Institut national polytechnique, avec le statut d'établissement-composante ;
- une nouvelle augmentation des capacités d'accueil à l'entrée à l'Université et une forte croissance des effectifs étudiants, liée notamment à : la mise en œuvre de la loi ORE, dans sa première phase (2018-2019) et sa phase d'extension (2019-2020) avec notamment la généralisation des parcours adaptés ; la création d'un nouveau DUT à Aurillac (Statistiques et informatiques décisionnelles) et la poursuite de l'ouverture de nouvelles filières (2<sup>e</sup> année du DUT InfoCom à Vichy, 3<sup>e</sup> année de licence de sociologie à Clermont-Ferrand)
- la mise en place d'un dispositif permettant de piloter les ressources liées à la Contribution Vie Etudiante Vie de Campus, perçue à partir de la fin 2018 ;
- la création de Clermont Auvergne Innovation, filiale de l'UCA qui reprend les missions de la SATT Grand Centre sur le périmètre du site Clermont Auvergne et en étend les compétences (intégration des fonctions d'incubation et de certaines fonctions de valorisation) ;
- la mise à disposition des usagers de bâtiments rénovés dans le cadre de la première phase du Programme « Eco-Campus des Cézeaux » (Pôle mutualisé d'enseignement, Pôle Biologie) ;
- l'application, sur une année pleine, des mesures prises dans le cadre du Plan pluriannuel d'action budgétaire adopté au printemps 2018 et se traduisant par une politique de maîtrise des dépenses de masse salariale et de fonctionnement et une stratégie de développement des ressources propres ;
- la définition des priorités de l'UCA et du site Clermont Auvergne en matière de programmation immobilière et de financement de projets de recherche, dans le cadre de la préparation du CPER 2021-2027 dont le rôle est essentiel pour le déploiement de la stratégie à long terme de notre établissement.



## Ce qu'il faut retenir sur 2019

### ► Les Principaux Ratios - Etablissement agrégé

	<b>UCA 2017</b>	<b>UCA 2018</b>	<b>UCA 2019</b>
Solde budgétaire	-1 934 081 €	6 709 867 €	<b>11 397 078 €</b>
<i>dont Etablissement principal</i>	3 805 989 €	3 336 786 €	5 404 366 €
Résultat	76 918 €	5 065 288 €	<b>10 928 345 €</b>
<i>dont Etablissement principal</i>	191 358€	6 078 382 €	6 107 459 €
CAF	6 147 594 €	11 483 331 €	<b>17 727 573 €</b>
Variation du fonds de roulement	6 219 994 €	1 127 045 €	<b>7 420 117 €</b>
Niveau du fonds de roulement	48 522 184 €	49 649 229 €	<b>57 069 345 €</b>
Niveau de trésorerie	66 542 305 €	68 500 938 €	<b>81 371 933 €</b>

### ► Les Principaux Ratios - par budget

#### **Solde budgétaire**

**2018**

**2019**

Etablissement principal	3 336 786 €	5 404 366 €
Budget annexe immobilier	-1 302 712 €	1 570 299 €
CRFCB	52 505 €	2 923 €
UCA Fondation	680 060 €	1 100 787 €
I-SITE	3 943 228 €	3 318 702 €
<b>SOLDE BUDGETAIRE TOTAL</b>	<b>6 709 867 €</b>	<b>11 397 078 €</b>

#### **Résultat**

**2018**

**2019**

Etablissement principal	6 078 382 €	6 107 459€
Budget annexe immobilier	-1 163 156€	4 464 787 €
CRFCB	39 264€	10 431 €
UCA Fondation	- €	- €
I-SITE	110 799 €	345 668 €
<b>RESULTAT TOTAL</b>	<b>5 065 288 €</b>	<b>10 928 345 €</b>

	UCA 2017	UCA 2018	UCA 2018 (établissement principal)	UCA 2019 (agrégé)	UCA 2019 (établissement principal)
<b>Résultat</b>	76 918€	5 065 288€	6 078 382€	<b>10 928 345€</b>	6 107 459€
<i>Dont budget principal</i>	191 358€				
<b>CAF</b>	6 147 594€	11 483 331€	10 237 068€	<b>17 727 573€</b>	11 102 511€
<b>Variation du fonds de roulement</b>	6 219 994€	1 127 045€	3 717 934€	7 420 117€	3 792 333€
<b>Niveau du fond de roulement</b>	48 522 184€	49 649 229€	34 237 749€	<b>57 069 345€</b>	38 030 081€
<b>Niveau de trésorerie</b>	66 542 305€	68 500 937€	37 793 753€	<b>81 371 933€</b>	43 693 719€
<b>RATIOS</b>					
FDR en jours de charges décaissables	69	67	48	<b>77</b>	53
Trésorerie en jours de charges décaissables	94	93	53	<b>109</b>	61
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	14,66%	16,06%	14,79%	15,81%	14,63%
Dépendance aux financements de l'Etat (Ressources propres/produits encaissables)	10,29%	16,07%	13,78%	<b>16,22%</b>	13,99%
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	13%	7,41%	7,05%	<b>7,63%</b>	6,87%
Poids des charges de personnel (charges de personnel/produits encaissables)	82,85%	79,80%	81,39%	<b>77,99%</b>	81,25%
Taux de déficit	0,03%	1,75%	2,21%	<b>3,68%</b>	2,22%
Taux d'autofinancement (CAF/produits encaissables)	2,36%	4,14%	3,83%	<b>6,20%</b>	4,12%
Part de l'autofinancement dans l'investissement	19,95%	39,40%	57,99%	<b>78,46%</b>	61,92%

## L'analyse de l'exécution budgétaire 2019

### I. Analyse de la comptabilité budgétaire : une qualité de la prévision budgétaire perfectible

#### 1. Les autorisations d'emplois

Le bilan de la consommation des emplois en 2019 affiche une stabilité du nombre d'ETP (équivalent temps plein). La vision en ETPT (ETP travaillés) fait état d'une augmentation de 0,4% soit **13 ETPT** supplémentaires pour atteindre un total sur 2019 de **3 290** (cf. tableau 1 : tableau des emplois).

	Exécution 2017	Exécution 2018	Budget initial (BI)	Budget rectificatif (BR3)	Exécution 2019
Nombre d'INM	22 830 011 INM	23 491 552 INM	23 772 071 INM	24 088 222 INM	23 814 773 INM
Total ETP	3245 ETP	3 303 ETP	3 298 ETP	3 304 ETP	3 304 ETP
Total ETPT	3203 ETPT	3 277 ETPT	3 307 ETPT	3 304 ETPT	3 290 ETPT

Source : SAPCG

INM : indice nouveau majoré

ETP : équivalent temps plein

ETPT : équivalent temps plein travaillé

Composition Masse Salariale	EXEC 2017	EXEC 2018	BI BI 2019	BR BR 2019	EXEC 2019	Evol°
Enseignants titulaires	1 356,27	1354,85	1 355,86	1 361,13	1 353,62	-1,23
BIATSS titulaires	1 001,63	1 001,35	1 013,71	1 022,41	1 011,80	+10,45
Enseignants non titulaires du P1	325,94	328,32	331,90	331,08	325,29	-3,03
BIATSS non titulaires du P1	62,73	73,00	66,43	79,33	69,68	-3,32
Enseignants non titulaires du P2	188,73	203,80	241,46	230,11	241,62	+37,82
BIATSS non titulaires du P2	267,72	315,98	298,07	280,31	287,82	-28,16
dont ANT en CDI	110,30	109,23	109,70	104,59	105,33	-3,9
<b>ETPT</b>	<b>3 203,01</b>	<b>3277,30</b>	<b>3 307,43</b>	<b>3 304,36</b>	<b>3 289,83</b>	<b>+12,53</b>

Source : SAPCG et DPGCEP

La hausse du nombre d'ETPT des titulaires s'établit à **8** (2356 à 2365 ETPT) par rapport à 2018.

Si les ETPT restent stables sur les enseignants titulaires du P1, la population des enseignants non titulaires connaît une évolution à la hausse de 35 ETPT au total.

L'augmentation des ETPT est plus nette sur le plafond P2 et est liée en partie à la montée en puissance du projet CAP2025.

Les BIATSS titulaires affichent aussi une petite augmentation alors que la diminution des non titulaires (- 281) est plus sensible sur le P2 et s'explique par la politique de résorption des emplois précaires.

## La campagne d'emplois 2019

La campagne d'emploi 2019 s'est construite à partir des dialogues de gestion RH menés avec l'ensemble des structures de l'UCA et a consisté en la poursuite de la mise en œuvre de la politique de maîtrise de la masse salariale initiée en 2018 et votée à travers le plan adopté par le CA la même année.

L'objectif de cette campagne d'emplois est de contenir l'augmentation de la masse salariale, de lutter contre la précarité des agents, de structurer et stabiliser les services, composantes et laboratoires.

En ce sens, une baisse de sa volumétrie, avec un travail sur la structure même des emplois a été opérée :

76 postes ont été ouverts aux recrutements par concours en 2019 dont 71 pourvus, répartis en :

- 40 enseignants dont 14 postes de professeurs des universités, 16 postes de maîtres de conférence et assimilés, 5 postes de professeurs agrégés, 5 postes de professeurs certifiés
- 31 BIATSS dont 5 postes de catégorie A, 6 postes de catégorie B, 20 postes de catégorie C.

60 postes ont été ouverts en 2020 soit 29 enseignants et 31 BIATSS.

Ces mesures permettent de limiter les conséquences sur le niveau de la masse salariale du PPCR sur les carrières des agents, de la prise en charge partielle de l'augmentation de la CSG et de l'absence de garantie de compensation du glissement vieillesse technicité de l'université.

Focus sur les recrutements de catégorie C de la campagne d'emplois 2019 :

- La stratégie mise en place par l'université dans le cadre de la lutte contre la précarité (recrutement direct, préparation aux concours) a conduit à ce que 87,5% des postes ouverts au concours en catégorie C, soient pourvus par des agents contractuels de l'UCA.
- Près de 70% des concours ont permis la titularisation de contractuels : 14 postes sur les 18 pourvus (20 ouverts aux recrutements)

Dans le cadre de la loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE), 4 postes ont été créés et inscrits au titre de la campagne des enseignants et enseignants chercheurs 2019 :

- 3 en STAPS : 2 MCF et 1 Second Degré
- 1 à l'IUT d'Allier : 1 Second Degré

Quatre postes ont également été créés pour la mise en place du Département STID (Statistiques et informatique décisionnelle – Cybersécurité) de l'IUT63 à Aurillac :

- 2 MCF
- 2 Second Degré

Ainsi, la campagne d'emplois 2019 respecte la politique de l'établissement qui vise la déprécarisation des agents contractuels de catégorie C peu importe la structure d'appartenance et d'affectation. Cela sans le lier avec une structure prévisionnelle d'affectation mais en liant les profils des lauréats avec les besoins de l'établissement selon les résultats des concours. De plus, la logique de maintien des moyens par structure indépendamment de la logique de poste a été respectée.



## 2. Les autorisations d'engagements (AE)

Les autorisations d'engagement représentent la limite supérieure de dépenses pouvant être engagées sur l'exercice. Elles constituent une autorisation votée par le Conseil d'Administration et sont consommées lors de l'engagement juridique de la dépense.

Elles ne peuvent être consommées que sur l'exercice en cours, en vertu du principe d'annualité du budget.

Cependant, elles peuvent avoir une portée pluriannuelle : une partie d'une dépense engagée en N peut être payée en N+1 : la pluri-annualité est, quant à elle, portée par l'engagement.

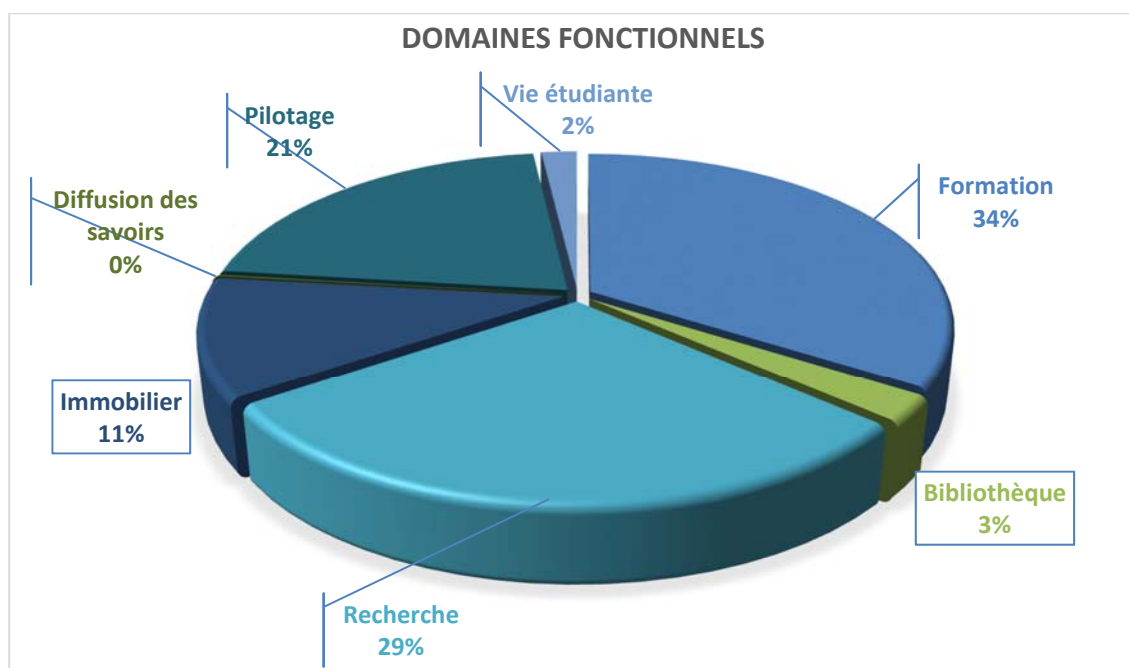
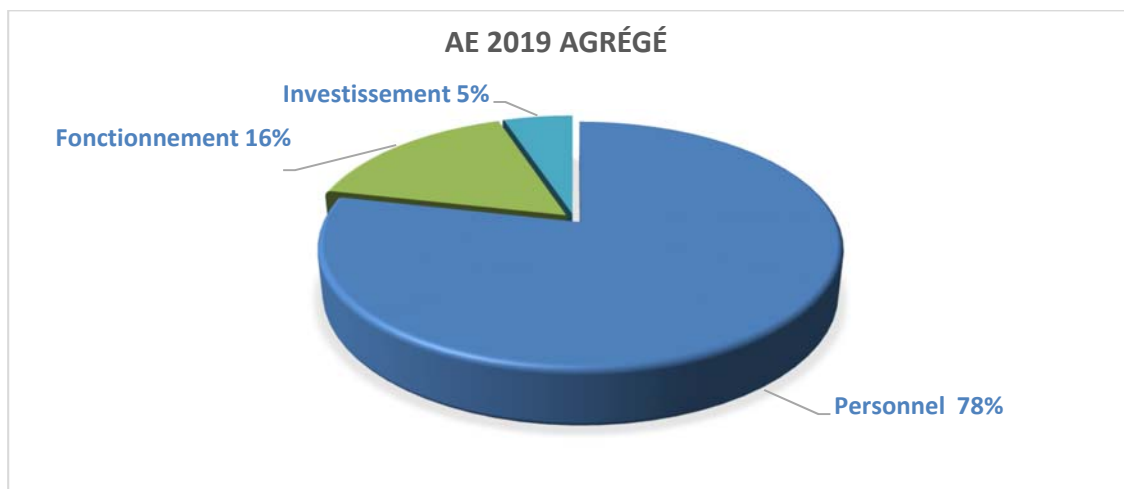
AE						
Budget agrégé	BI 2019	BR2 2019	BR3 2019	Exécuté 2019	Tx d'exécution / BI	Tx d'exécution / BR3
Personnel	225 481 823 €	229 517 676 €	229 517 676 €	225 729 494 €	100,11%	98,35%
Fonctionnement	51 997 055 €	56 336 314 €	59 204 925 €	47 034 215 €	90,46%	79,44%
Investissement	24 941 819 €	27 265 326 €	22 393 928 €	14 815 201 €	59,40%	66,16%
<b>Total</b>	<b>302 420 697 €</b>	<b>313 119 316 €</b>	<b>311 116 529 €</b>	<b>287 578 911 €</b>	<b>95,09%</b>	<b>92,43%</b>

Budget agrégé	CF 2017	CF 2018	CF 2019	Evolution 2018/2019
Personnel	216 534 851 €	224 076 398 €	225 729 494 €	0,74%
Fonctionnement	45 986 697 €	40 160 612 €	47 034 215 €	17,12%
Investissement	23 259 268 €	26 663 876 €	14 815 201 €	-44,44%
<b>Total</b>	<b>285 780 816 €</b>	<b>290 900 887 €</b>	<b>287 578 911 €</b>	<b>-1,14%</b>

La consommation sur 2019 s'élève à **287 578 911€** (budget agrégé) sur une prévision totale de 311 116 529€ et présente une baisse de 3 322k€ (-1,14%) par rapport au compte financier 2018.

Cette exécution est très en deçà des inscriptions des budgets rectificatifs 2 et 3.

Les graphiques suivants détaillent la part de chacune des enveloppes dans le budget et leur exécution.



Comme pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, l'enveloppe personnel est la plus importante (78% de l'ensemble des AE votées).

Au sein des enveloppes fonctionnement et investissement, les AE se répartissent entre les différents domaines d'activité de l'université dont la formation (34%), la recherche (29%) et le pilotage (21%).

La prévision du Budget Initial a été réactualisée lors du BR2 pour relever les AE de personnel et lors des deux BR pour ajuster les AE de fonctionnement et d'investissement.

On constate que l'ajustement des AE de masse salariale était surestimé puisque le niveau consommé est légèrement supérieur aux prévisions initiales entraînant de fait une baisse du taux d'exécution entre le BI et le BR.

Le fonctionnement présente aussi un taux d'exécution moindre au BR3. Seul l'investissement voit son taux s'améliorer par rapport au BR 3 en raison des déprogrammations.

Le volume total d'AE non exécuté s'élève à **23 537 618€** soit 7,5% du total des autorisations votées.

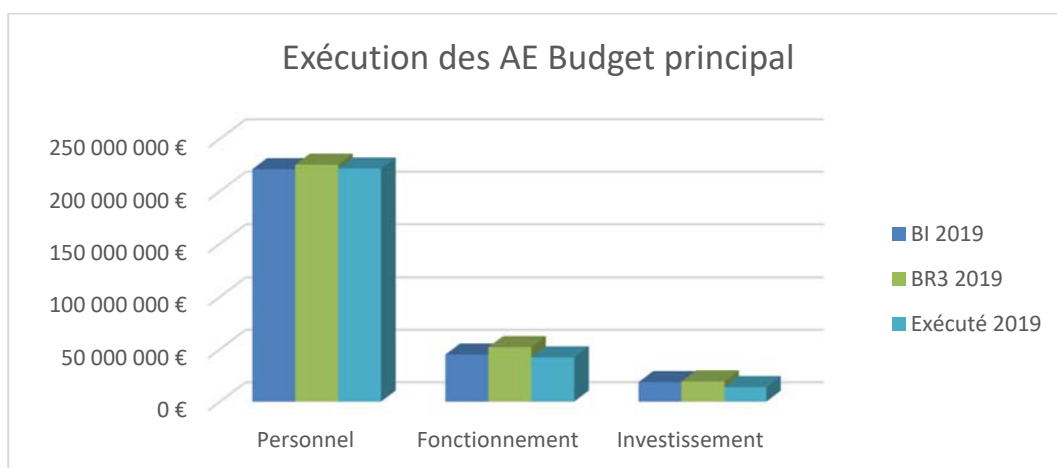
C'est le budget du BAI qui porte la principale explication en ne présentant une consommation qu'à hauteur de 42% des AE et ce malgré la déprogrammation opérée aux deux BR qui a abouti à une diminution de plus de la moitié des prévisions du budget initial (61%). En effet les montants prévisionnels budgétés ont été surdimensionnés par rapport à la réalisation des opérations notamment avec le décalage des travaux sur le site Montalembert.

On retrouve le même schéma sur l'immobilier non dévolu avec un taux d'engagement moindre que les prévisions en raison de reports d'opérations dont celle de la maison de l'Innovation. La déprogrammation avait été faite à hauteur de 4 M€ sur le fonctionnement et 0,2M€ sur l'investissement.

- [Analyse par budget](#)

Les graphiques ci-dessous apportent des précisions sur l'évolution et l'exécution des AE par budgets.

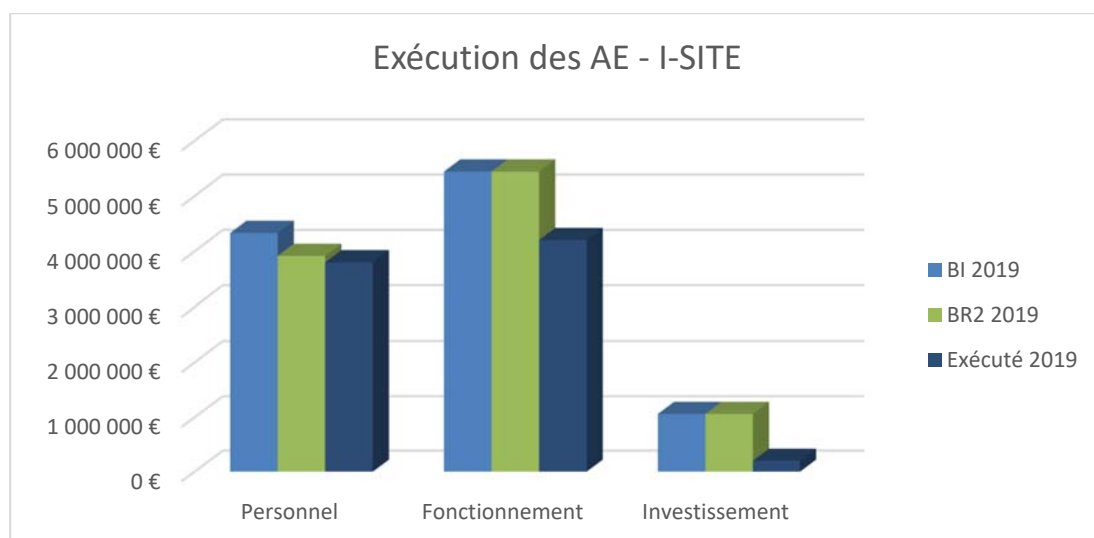
### Budget principal



Budget principal	CF 2017	CF 2018	CF 2019	Evolution 2018/2019
Personnel	214 026 956 €	220 602 081 €	221 603 756 €	0,45%
Fonctionnement	35 443 506 €	35 561 468 €	42 179 600 €	18,61%
Investissement	19 358 992 €	11 633 403 €	13 775 005 €	18,41%
<b>Total</b>	<b>268 829 454 €</b>	<b>267 796 952 €</b>	<b>277 558 361 €</b>	<b>3,65%</b>

Les AE de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2018 de l'ordre de 18% sur le budget principal, ce qui correspond à une activité plus importante en 2019 sur le pôle Formation, le pôle Immobilier et Logistique et le pôle Universitaire. Mais elles restent néanmoins en deçà des prévisions budgétaires réactualisées de 2019.

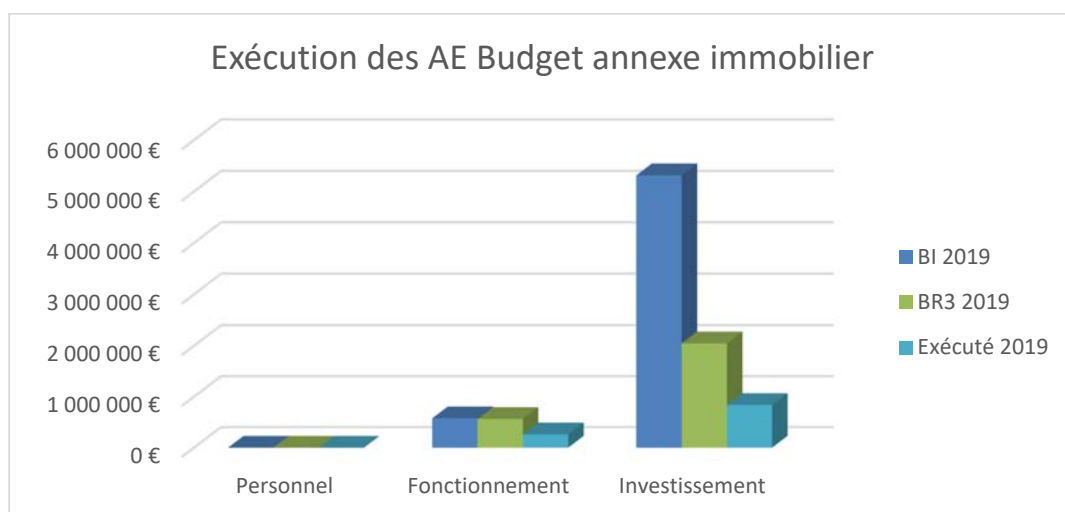
## Budget I-Site



I-SITE	CF 2017	CF 2018	CF 2019	Evolution 2018/2019
Personnel	2 261 786 €	3 227 138 €	3 802 448 €	17,83%
Fonctionnement	746 068 €	2 675 805 €	4 203 320 €	57,09%
Investissement	131 084 €	1 557 437 €	202 267 €	-87,01%
<b>Total</b>	<b>3 138 938 €</b>	<b>7 460 380 €</b>	<b>8 208 035 €</b>	<b>10,02%</b>

Le budget I-Site, présenté ci-dessus incluant les Labex, enregistre une hausse de 57% de consommation d'AE en fonctionnement par rapport à 2018 qui met en évidence la montée en charge du projet.

## Budget annexe immobilier



BAI	CF 2017	CF 2018	CF 2019	Evolution 2018/2019
Personnel	- €	- €	- €	0,00%
Fonctionnement	9 252 422 €	1 323 129 €	260 275 €	-80,33%
Investissement	3 769 192 €	13 473 037 €	837 930 €	-93,78%
<b>Total</b>	<b>13 021 614 €</b>	<b>14 796 166 €</b>	<b>1 098 205 €</b>	<b>-92,58%</b>

On constate une exécution très en retrait par rapport aux prévisions budgétaires ainsi qu'aux engagements constatés en 2018.

La raison essentielle réside dans la non programmation d'opérations ou leur décalage notamment sur les opérations de restructuration du site Henri DUNANT.

- [Focus Opérations immobilières](#)

Le tableau ci-dessous apporte des précisions sur le niveau d'avancée de ces opérations immobilières pluriannuelles :

Opérations	Coût total de l'opération (estimé au 31/12/2019)	Total AE consommées	% de consommation des AE
Pôle biologie	13 348 156	13 052 048	97,78
PME	18 786 260	17 835 683	94,94
Maison de l'innovation	4 150 000	2 405 195	57,96
Intracting	1 756 338	471 480	26,84
STAPS	2 461 306	2 118 561	86,07
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphis	1 400 000	361 427	25,82
autres opérations hors dévolution	7 518 818	3 130 717	41,64
Opération CRBC	23 356 523	22 616 629	96,83
Opération PPI dévolution	167 429 098	50 429 620	30,12
LMV/PPP	31 603 277	16 505 057	52,23
LEARNING CENTER	18 000 000	548 653	3,05
Restructuration MONTALEMBERT	3 279 628	159 629	4,87
Mise en œuvre des travaux inscrits AD'AP	3 417 844	2 942 183	86,08
Réhabilitation SSU DOLET	2 640 000	61 948	2,35

- [Analyse de la masse salariale](#)

	Exécution 2017	Exécution 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif n°3 2019	Exécution 2019
<b>Montant</b>	<b>216 534 851 €</b>	<b>224 076 398 €</b>	<b>225 481 823 €</b>	<b>229 517 676 €</b>	<b>225 729 494 €</b>
Montant par ETPT	67 604 €	68 372 €	68 174 €	69 459 €	68 614 €

L'analyse budgétaire de la Masse Salariale porte uniquement sur l'agrégé.

Rappel : Les éléments chiffrés retracés représentent les montants **décaissés** sur l'exercice.

PRO FORMA 2019	CF 2017	CF 2018	BR 2019	CF 2019	Taux d'exécution 2019
Etablissement principal	213 821 335 €	220 476 732 €	225 228 773 €	221 603 756 €	98,39%
CRFCB	246 109 €	247 179 €	242 000 €	212 922 €	87,98%
UCA Fondation	205 621 €	125 349 €	130 000 €	110 369 €	84,90%
I-SITE	2 261 786 €	3 227 138 €	3 916 903 €	3 802 448 €	97,08%
<b>TOTAL</b>	<b>216 534 851 €</b>	<b>224 076 398 €</b>	<b>229 517 676 €</b>	<b>225 729 494 €</b>	<b>98,35%</b>

*Proforma : nous avons retraité les budgets suite aux changements de périmètres intervenus depuis 2017 (Perf Arbitrage, I-Site et Fondation) dans l'exécution de la masse salariale.*

Le taux d'exécution est de 98,35%. Ce taux, bien que dégradé par rapport à 2018 (près de 100%) traduit une exécution mieux maîtrisée de l'enveloppe.

En effet, le montant consommé est très en deçà des prévisions revues à la hausse du BR2. Le delta est de -3,8M€ par rapport au BR2 et de + 347 671€ par rapport au BI. Ainsi les marges de réserves dégagées lors du BR2 n'ont pas été consommées en fin d'exercice

La maîtrise de la masse salariale constatée entre 2018 et 2019 est le résultat de plusieurs mesures et d'un effort collectif porté par la gouvernance et décliné dans les services et composantes, en particulier sur les campagnes d'emploi et les recrutements.

Néanmoins nous relevons ici la nécessité d'une prévision initiale plus fiable à l'avenir que ce qui a été effectué en 2019. Une évolution nette sur la prise en compte de la structuration budgétaire (4 structures indépendantes supportant de la masse salariale) est à observer par ailleurs.

L'écart par rapport à la prévision initiale se justifie notamment par une valorisation prudente des enveloppes attendues de recettes d'I-Site et de la recherche (sous consommation de 400K€), des décalages dans l'application des changements de grade en raison des notifications tardives des arrêtés ministériels, du changement de saisonnalité du paiement de certaines primes (PRES).

Le taux d'exécution sur I-Site est de 97%, ce qui traduit une nette amélioration et une bonne maturité du pilotage des fonds issus du PIA. Celui du CRFCB est de 88% et celui du budget principal de 98%.

Pour le CRFCB, l'évolution à la baisse s'explique par le départ anticipé à la retraite d'une personne et du rattachement de la structure dès septembre 2019 à la composante LCSH. A noter effectivement que ce budget annexe disparaît sur l'exercice 2020.

I-Site confirme la montée en charge des challenges et par conséquent des recrutements notamment de doctorants. La déprogrammation du BR2 de 415 000€ ajuste les crédits aux prévisions de recrutement du dernier trimestre.

### Evolution de la masse salariale

La masse salariale globale atteint en 2019 la somme de **225 344 044€, hors action sociale.**

L'augmentation est de **1 628K€** par rapport à 2018, soit une évolution brute de **+ 0,7 % en décaissement.**

Si l'on retire des événements exceptionnels de 2018 afin de resituer cette augmentation sur une base comparable, l'augmentation serait de l'ordre de **+ 1,5%**, l'exercice 2018 ayant régularisé un certain nombre d'enveloppes, liées à l'alignement des traitements indemnitaires dans le contexte de la fusion pour un montant de près de 1,8M€ (IFSE, PDR, saisonnalité de la PRES), qui auraient dû être payées en 2017.

Nous relevons par exemple, un biais dans le comparatif de l'enveloppe IFSE des primes BIATSS en raison :

- Du rattrapage 2017 sur 2018 à hauteur de 1,3M€ de l'alignement des régimes indemnitaires des BIATSS alors que l'année 2019 n'a connu que de faibles rappels (22K€) ;
- De l'intégration de primes dans l'IFSE sur l'exercice 2019.

Le GVT a aussi été impacté par le transfert en 2018 de primes en points d'indices.

Nous constatons que le PPCR et le GVT impactent globalement la masse salariale pour 2,9M€ sachant que ces mesures obligatoires ont été compensées en partie par la SCSP :

- Mise en place du PPCR : compensation à hauteur de 772 649€
- Compensation partielle du GVT à hauteur 1 039 231€ (identique à 2018)

Les crédits **Loi ORE** attribués en masse salariale pour un montant total de **1 677 781€** sont répartis de la façon suivante :

- Dispositifs "oui si" : 530 807 €
- Places supplémentaires : 913.873 €
- Examen de dossiers et reconnaissance investissement pédagogique : 233 301 €

Nous observons enfin une stabilité de l'enveloppe des vacances – HC – HS (cours complémentaires et population des vacataires). Cette stabilité, qui s'inscrit dans un contexte de hausse affirmée des effectifs étudiants dans tous les types de formation des cycles licence et master, traduit un effort des composantes et des équipes pédagogiques, en concordance avec les engagements pris dans le cadre du plan de régulation de la masse salariale. Il faut noter cependant, un changement dans la répartition des HC entre les titulaires et les vacataires entre 2018 et 2019. La défiscalisation des HC pourrait expliquer l'augmentation d'heures réalisées par des titulaires et de ce fait, un moindre recours aux vacataires.

Les efforts appliqués dès septembre 2018 incluent la réduction des primes (PCA, PRP/ref, PEDR) de l'ordre de -20%, dans le cadre du plan de régulation des couts de la masse salariale, avec prise d'effet en année pleine en 2019.

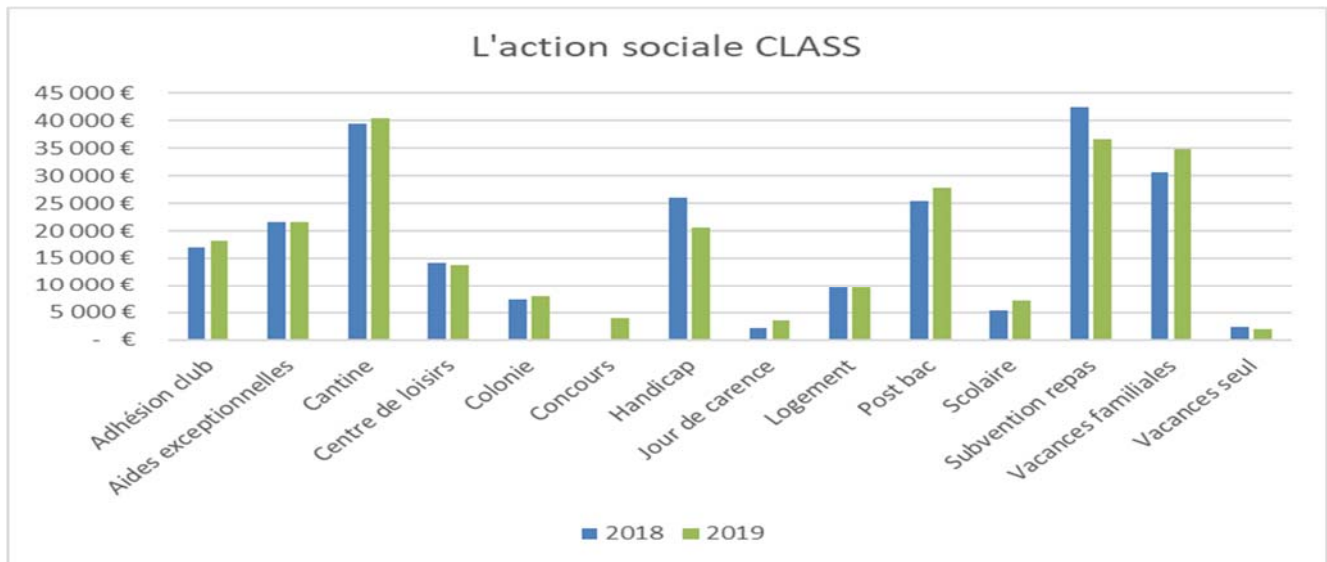
En conclusion l'augmentation constatée répond aux objectifs du DOB 2019 qui prévoyait une évolution de la masse salariale contenue à 2%.

#### Focus dépenses hors paie dont action sociale (en budgétaire)

Elles s'élèvent pour 2019 à **385 450€** et sont en augmentation de 7% par rapport à 2018 (**360 669€**).

Les dossiers accident du travail sont en hausse de près de 10K€, les dépenses relatives au versement de capital décès et la prise en charge des visites médicales restent stables.

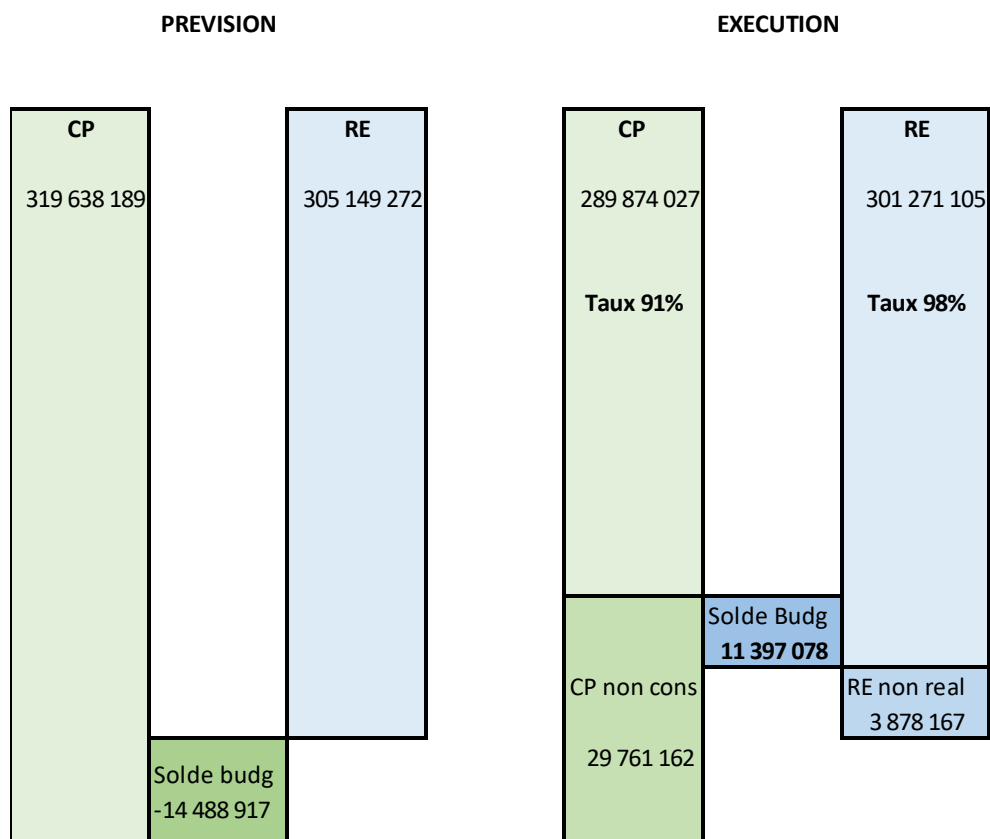
Concernant les prestations délivrées par le CLASS, les postes en augmentation sont principalement les prestations « vacances familiales », « post-bac » et « concours » (cf graphique suivant).



### 3. Exécution budgétaire et taux d'exécution en Crédits de Paiement (CP) / Recettes Encaissées (RE) : une consommation de CP largement inférieure aux prévisions

L'analyse des taux d'exécution permet d'évaluer la qualité de la prévision budgétaire.

Ce diagramme reprend les données du tableau 2 Agrégé des autorisations budgétaires et met en perspective les prévisions en crédits de paiement (CP) / recettes encaissées (RE) et leur réalisation sur l'exercice.





On observe un taux d'exécution bien meilleur en recettes qu'en dépenses. Ainsi, alors que la prévision du BR3 tablait sur un solde budgétaire déficitaire de 14,5M€, l'exercice se conclut par un solde budgétaire excédentaire de 11,4M€. Une large part des CP n'a pas été consommée : le solde de CP à consommer s'élève à près de 30M€ et n'atteint pas le niveau de prévision du budget initial. Cette part augmente de 3M€ par rapport à 2018 alors que le volume de RE non réalisées est lui en baisse de 2M€.

Une des raisons réside dans une exécution de masse salariale très en deçà des prévisions du BR 2 avec un delta de - 3,8M€ /BR2 et + 0,347M€/BI, comme indiqué précédemment.

Au vu du taux d'exécution des dépenses (91%) sur l'agrégé, une analyse détaillée montre que certaines prévisions de l'exercice 2019 n'étaient pas totalement réalistes.

Par ailleurs des régularisations de recettes intervenues sur 2019 et prévues au BR2 impactent le solde budgétaire de façon positive : il s'agit de la taxe d'apprentissage versée par Formasup (2,1M€).

Le tableau ci-dessous précise les taux des différentes enveloppes :

Budget agrégé	BI 2019	BR3 2019	Exécuté 2019	Taux d'exécution / BI	Taux d'exécution / BR
Personnel	225 481 823 €	229 517 676 €	225 729 494 €	100,11%	98,35%
Fonctionnement	52 865 187 €	57 843 474 €	40 266 840 €	76,17%	69,61%
Investissement	26 037 179 €	32 277 039 €	23 877 693 €	91,71%	73,98%
<b>Total</b>	<b>304 384 189 €</b>	<b>319 638 189 €</b>	<b>289 874 027 €</b>	<b>95,23%</b>	<b>90,69%</b>

La consommation de CP de fonctionnement affiche un taux en agrégé de 70% par rapport au BR3 2019 inférieur à celui de 2018 (72%). On ne peut dès lors que constater l'ouverture trop importante de crédits de fonctionnement.

Les taux en investissement se sont dégradés suite aux réajustements du BR1 de report et du BR2 qui ont augmenté les prévisions de CP malgré la déprogrammation prévue au BR3.

Si l'on reprend les taux d'exécution des différents budgets, le budget principal affiche un taux global de 91% par rapport au BR3, le BAI de 86%, I-Site de 75% et la Fondation de 46%.

En remarque générale, on peut relever la nécessité pour l'établissement de se doter de meilleurs outils de pilotage financier afin que tous les acteurs contribuent à une prévision budgétaire de meilleure qualité

## 4. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement

- Fonctionnement

Fonctionnement (CP)	Exécuté 2017	BR3 2018	Exécuté 2018	BI 2019	BR3 2019	Exécuté 2019	Taux d'exécution 2018 / BR	Taux d'exécution 2019 / BR
Pôle formation	5 810 863 €	8 228 404 €	6 533 062 €	9 135 776 €	10 020 649 €	7 204 525 €	79,40%	71,90%
Pôle recherche	6 232 792 €	10 873 570 €	6 735 984 €	10 268 094 €	11 186 637 €	5 964 609 €	61,95%	53,32%
Pôle universitaire	2 901 838 €	3 155 832 €	2 447 393 €	2 744 986 €	3 976 287 €	3 604 449 €	77,55%	90,65%
Pôle services centraux	5 262 483 €	7 270 948 €	6 047 707 €	7 524 283 €	7 333 531 €	5 088 435 €	83,18%	69,39%
Pôle immobilier et logistique	11 438 007 €	14 584 913 €	12 185 700 €	14 301 744 €	15 416 476 €	12 437 782 €	83,55%	80,68%
Pôle masse salariale	16 955 €	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%
<b>Etablissement principal</b>	<b>31 662 938 €</b>	<b>44 113 667 €</b>	<b>33 949 846 €</b>	<b>43 974 883 €</b>	<b>47 933 580 €</b>	<b>34 299 801 €</b>	<b>76,96%</b>	<b>71,56%</b>
Budget annexe immobilier	8 405 208 €	1 135 078 €	267 126 €	2 306 428 €	2 890 842 €	1 606 430 €	23,53%	55,57%
CRFCB	31 889 €	51 000 €	29 902 €	71 000 €	81 000 €	52 487 €	58,63%	64,80%
UCA Fondation	560 542 €	932 534 €	540 926 €	1 069 100 €	1 245 247 €	381 890 €	58,01%	30,67%
I-SITE	681 999 €	5 478 245 €	2 483 887 €	5 443 776 €	5 692 805 €	3 926 232 €	45,34%	68,97%
<b>Etablissement agrégé</b>	<b>41 342 575 €</b>	<b>51 710 524 €</b>	<b>37 271 688 €</b>	<b>52 865 187 €</b>	<b>57 843 474 €</b>	<b>40 266 840 €</b>	<b>72,08%</b>	<b>69,61%</b>

Le budget agrégé présente une hausse de la consommation des crédits de paiement en fonctionnement de 3M€ par rapport à l'exécuté 2018. Cette hausse s'explique par une meilleure exécution en 2019 sur le BAI essentiellement due aux paiements des engagements antérieurs.

Le budget I-Site affiche une consommation supérieure de 1,4M€ à celle de 2018.

La variation du budget principal est quant à elle de + 0,4M€, portant sur les pôles vie universitaire, formation et recherche.

Les crédits inscrits au titre de la CVEC en fonctionnement ne l'ont pas été à hauteur des recettes encaissées ; une part importante a d'ailleurs été positionnée en investissement. De ce fait des dépenses imputables à la CVEC ont été enregistrées sur des crédits « non affectés ».

Néanmoins les dépenses réalisées sont inférieures aux recettes et entraînent des possibles reports sur l'exercice suivant qui viendront diminuer notre fond de roulement. Un bilan quantitatif et qualitatif sur l'utilisation des crédits CVEC sera présenté lors d'un prochain conseil d'administration comme l'exige la réglementation.

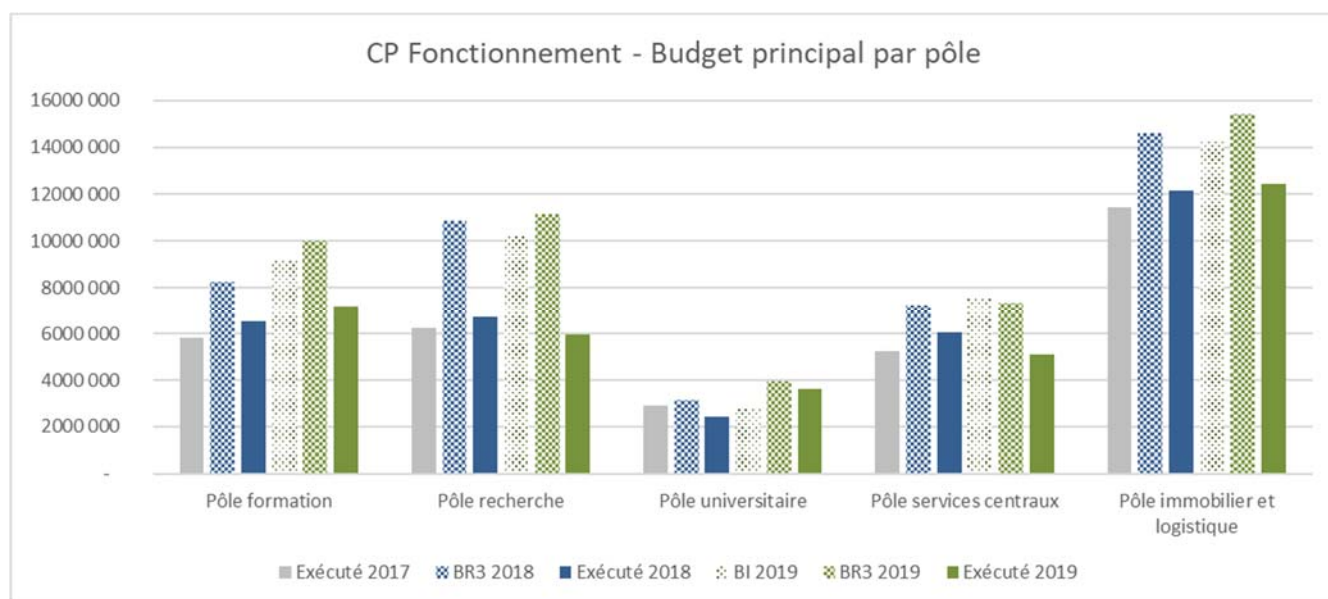
La constatation majeure est que le niveau de consommation de l'ensemble des budgets est largement inférieure aux prévisions du BI et des BR. Cette tendance déjà relevée en 2018 est encore plus nette cette année et représente un delta de près de 14M€ sur le budget principal (17,5M€ en agrégé). Le BR2 avait fait l'objet d'un ajustement à la baisse de ces crédits en raison de l'augmentation de l'enveloppe de masse salariale.

Cette prévision s'avère en définitive encore insuffisamment calibrée au regard des besoins des différentes structures.

Il est donc impératif de fiabiliser la prévision des CP dans un dialogue resserré entre gouvernance, composantes, services et laboratoires en prenant en compte les dépenses obligatoires représentant les engagements passés de l'université, les dépenses incompressibles et les dépenses nouvelles justifiées par des programmes, réformes, projets ou contrats sur l'exercice à venir.

Le Plan de maîtrise des dépenses de fonctionnement et la rationalisation de la politique d'achat mis en œuvre depuis 2018 doit faire l'objet d'une évaluation permettant la fixation d'objectifs plus précis.

Le graphique suivant apporte des précisions sur la répartition des CP dans les différents pôles du budget principal.



Il ressort que l'ensemble des pôles ont une prévision trop haute par rapport à leur exécution mis à part le pôle universitaire.

Le pôle formation exécute 72% de ses prévisions ; plusieurs composantes affichent un taux inférieur à 70%.

La perception tardive de recettes de formation continue et de taxe d'apprentissage peut expliquer en partie la sous consommation de CP, la consommation d'AE se situant par ailleurs à un meilleur niveau (78%).

### La recherche

Le taux moyen du pôle recherche est de 59%, en comptabilisant les frais de gestion ; il reste assez bas et demande une réflexion sur le mode d'évaluation de ces dépenses. Il faut prendre en compte la difficulté à évaluer les tranches annuelles des contrats de recherche et l'anticipation des nouveaux contrats en cours d'exercice mais encourager aussi à une plus grande précision. Sur 2019, on comptabilise plus de 500 conventions pluriannuelles de recherche.

Après le BR de report et malgré la déprogrammation du BR3, les inscriptions de CP sont surévaluées.

L'analyse globale sur la recherche démontre que la prévision de la masse salariale sur ressources propres (contrats de recherche) est très réaliste

Recherche en K€	2019 (en CP)		
	Prévision	Exécution	% Exécution
<b>Fonctionnement</b>	11 187	5 964	53%
<b>Investissement</b>	3 397	1 966	58%
<b>Personnel (sur Ressources Propres)</b>	7 157	6 928	98%
<b>Total</b>	<b>20 221</b>	<b>15 189</b>	<b>75%</b>

## La logistique

Le pôle immobilier et logistique affiche un taux de 80% de consommation de CP. Un focus ci-après détaillera les postes concernés par des variations notables.

Le budget d'engagement (AE) passe de 11 866 M€ en 2018 à 16 826 M€ en 2019, soit une augmentation de 42%. Cette évolution s'explique par le renouvellement des marchés de CVC (chauffage, ventilation, climatisation) notifiés en 2019 dont l'engagement total s'élève à 5 568 M€.

Concernant les crédits de paiement (CP), nous constatons une stabilisation (légère augmentation de 3% entre 2018 et 2019) des dépenses.

### Evolution de l'enveloppe logistique :

Consommation AE	2017	2018	BR3 2019	2019	Taux d'exécution	Evolution / 2018
Fonctionnement	11 618 447	11 516 847	16 932 087	16 641 431	98%	44%
Investissement	35 805	350 120	93 000	184 684	199%	-47%
<b>Total</b>	<b>11 654 251</b>	<b>11 866 967</b>	<b>17 025 087</b>	<b>16 826 115</b>	<b>99%</b>	<b>42%</b>

Consommation CP	2017	2018	BR3 2019	2019	Taux d'exécution	Evolution / 2018
Fonctionnement	10 336 444	10 586 566	13 142 254	11 066 882	84%	5%
Investissement	93 662	244 565	93 000	142 343	153%	-42%
<b>Total</b>	<b>10 430 106</b>	<b>10 831 132</b>	<b>13 235 254</b>	<b>11 209 225</b>	<b>85%</b>	<b>3%</b>

Consommation RE	2017	2018	BR3 2019	2019	Taux d'exécution	Evolution / 2018
Recettes	600 625	361 520	1 214 000	321 426	26%	-11%
<b>Total</b>	<b>600 625</b>	<b>361 520</b>	<b>1 214 000</b>	<b>321 426</b>	<b>26%</b>	<b>-11%</b>

<b>Solde</b>	<b>- 9 829 480</b>	<b>- 10 469 612</b>	<b>- 12 021 254</b>	<b>- 10 887 799</b>
--------------	--------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Les dépenses de logistique concernent les fluides (électricité, gaz, chauffage, fioul et eau) représentant 41% des engagements et 52% des crédits de paiement en 2019. Ce sont des dépenses nécessitant un suivi particulier.

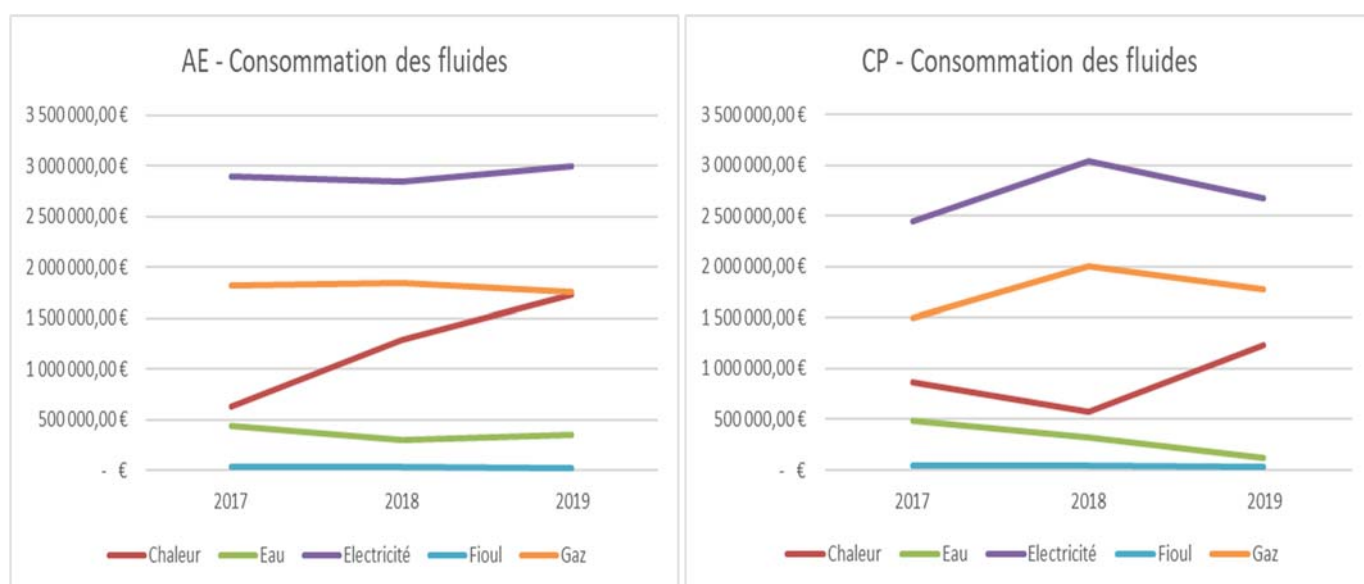
Logistique	2019	
	AE	CP
Fluides	6 875 655,51 €	5 841 572,41 €
Autres dépenses de logistiques	9 950 459,37 €	5 367 652,58 €
<b>Total</b>	<b>16 826 114,88 €</b>	<b>11 209 224,99 €</b>



## Dépenses de fluides :

AE - Consommation des fluides		2017	2018	2019	Répartition	Evolution (%) / 2018	Evolution (€) / 2018
D114CHAL	Chaleur	631 006,98 €	1 293 228,04 €	1 733 665,68 €	10,30%	34%	440 437,64 €
D114EAU	Eau	439 513,57 €	298 795,97 €	351 994,54 €	2,09%	18%	53 198,57 €
D114ELEC	Electricité	2 896 582,96 €	2 850 188,38 €	3 001 505,80 €	17,84%	5%	151 317,42 €
D114FIOUL	Fioul	42 157,65 €	37 695,76 €	29 995,17 €	0,18%	-20%	- 7 700,59 €
D114GAZ	Gaz	1 823 877,22 €	1 847 071,37 €	1 758 494,32 €	10,45%	-5%	- 88 577,05 €
Total		5 833 138,38 €	6 326 979,52 €	6 875 655,51 €	40,86%	9%	548 675,99 €

CP - Consommation des fluides		2017	2018	2019	Répartition	Evolution (%) / 2018	Evolution (€) / 2018
D114CHAL	Chaleur	864 583,62 €	575 360,81 €	1 236 618,60 €	11,03%	115%	661 257,79 €
D114EAU	Eau	485 456,54 €	323 031,02 €	124 058,33 €	1,11%	-62%	- 198 972,69 €
D114ELEC	Electricité	2 449 641,41 €	3 044 018,07 €	2 674 291,64 €	23,86%	-12%	- 369 726,43 €
D114FIOUL	Fioul	42 157,65 €	37 695,76 €	29 995,17 €	0,27%	-20%	- 7 700,59 €
D114GAZ	Gaz	1 502 689,83 €	1 998 405,35 €	1 776 608,67 €	15,85%	-11%	- 221 796,68 €
Total		5 344 529,05 €	5 978 511,01 €	5 841 572,41 €	52,11%	-2%	- 136 938,60 €



Concernant l'exécution des fluides, des évolutions sont constatées :

Pour la « chaleur », l'augmentation s'élève à 115% en CP entre 2018 et 2019. Des factures non perçues du CHU ont été traitées en 2019 : 180 000€ concernant le site Henri Dunant et 85 500€ concernant le site d'Estaing. L'augmentation de cette dépense fluctue en fonction des conditions climatiques.

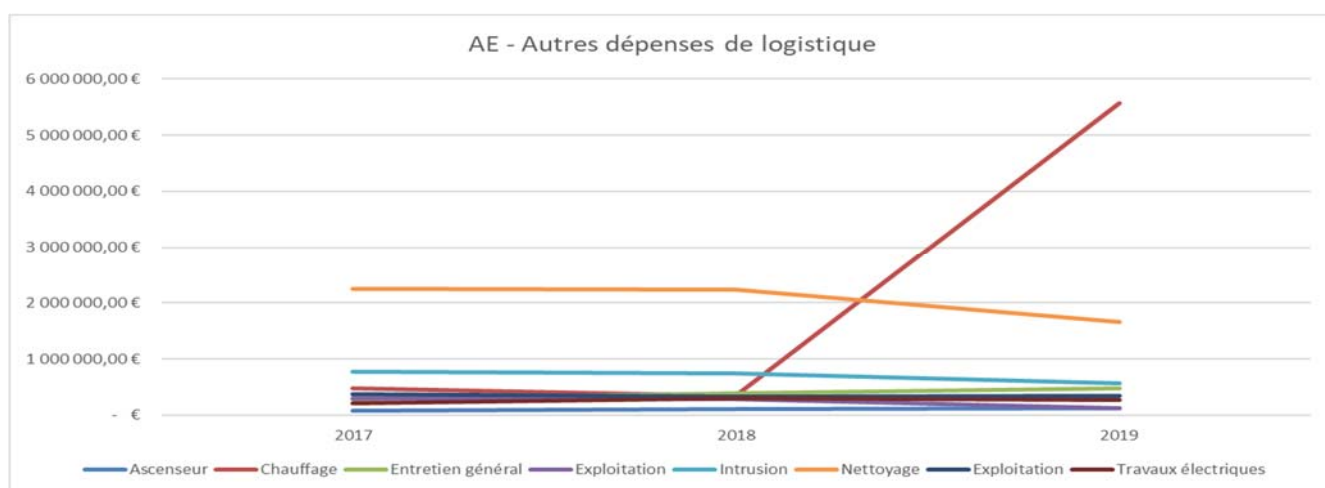
Impactant la forte augmentation des dépenses de chaleur, une modification analytique concernant les dépenses de « chaleur » sur le site des Cézeaux a été réalisée sur 2019. Les prestations réalisées par la société DALKIA sur la chaufferie du plateau ont été requalifiées en production de chaleur, initialement budgété en « Chauffage, Ventilation, Climatisation ». En termes de pilotage, 3 sites seront suivis budgétairement : H.DUNANT, ESTAING et les CEZEAX.

Une baisse de 62% pour le poste « eau » s'explique par la reprise de la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement par Clermont Auvergne Métropole. Sont facturés la consommation qui présente une nette diminution par rapport à 2018 ainsi que l'abonnement d'eau. Cette diminution de la consommation doit être analysée afin d'apporter une explication rationnelle.

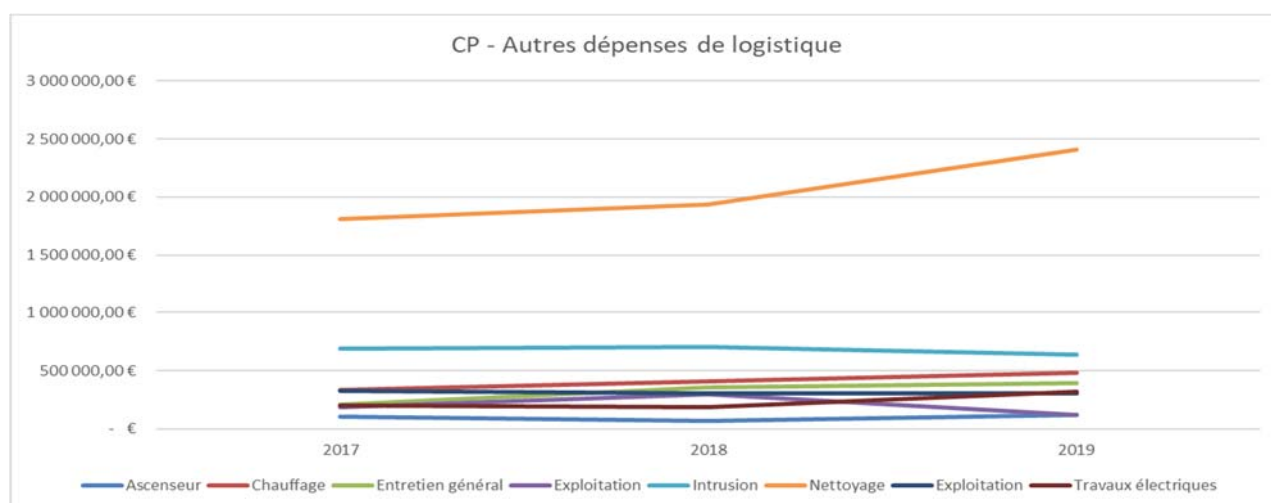
Les dépenses d'électricité et de gaz semblent se stabiliser.

## Autres dépenses de logistique :

AE - Autres dépenses de logistique	2017	2018	2019	Répartition	Evolution (%) / 2018	Evolution (€) / 2018
Ascenseur	82 511,88 €	101 924,49 €	120 173,47 €	0,71%	18%	18 248,98 €
Chauffage	482 186,25 €	351 976,03 €	5 568 245,40 €	33,09%	1482%	5 216 269,37 €
Entretien général	290 832,51 €	389 356,63 €	476 821,52 €	2,83%	22%	87 464,89 €
Exploitation	294 485,91 €	281 762,04 €	127 300,68 €	0,76%	-55%	- 154 461,36 €
Intrusion	773 356,10 €	739 470,18 €	571 339,01 €	3,40%	-23%	- 168 131,17 €
Nettoyage	2 247 220,26 €	2 229 506,54 €	1 652 315,80 €	9,82%	-26%	- 577 190,74 €
Exploitation	373 095,23 €	332 061,96 €	349 342,23 €	2,08%	5%	17 280,27 €
Travaux électriques	213 506,68 €	305 463,29 €	270 890,62 €	1,61%	-11%	- 34 572,67 €
<b>Total</b>	<b>4 757 194,82 €</b>	<b>4 731 521,16 €</b>	<b>9 136 428,73 €</b>	<b>54,30%</b>	<b>93%</b>	<b>4 404 907,57 €</b>



CP - Autres dépenses de logistique	2017	2018	2019	Répartition	Evolution (%) / 2018	Evolution (€) / 2018
Ascenseur	102 291,68 €	70 535,94 €	120 242,31 €	1,07%	70%	49 706,37 €
Chauffage	336 748,94 €	405 939,38 €	482 616,32 €	4,31%	19%	76 676,94 €
Entretien général	211 512,07 €	354 183,30 €	393 734,73 €	3,51%	11%	39 551,43 €
Exploitation	187 491,71 €	297 571,89 €	120 938,94 €	1,08%	-59%	- 176 632,95 €
Intrusion	691 746,86 €	703 557,77 €	635 020,78 €	5,67%	-10%	- 68 536,99 €
Nettoyage	1 811 779,49 €	1 933 784,80 €	2 407 232,51 €	21,48%	24%	473 447,71 €
Exploitation	326 590,02 €	306 313,64 €	308 037,11 €	2,75%	1%	1 723,47 €
Travaux électriques	197 742,93 €	187 278,16 €	316 928,47 €	2,83%	69%	129 650,31 €
<b>Total</b>	<b>3 865 903,70 €</b>	<b>4 259 164,88 €</b>	<b>4 784 751,17 €</b>	<b>42,69%</b>	<b>12%</b>	<b>525 586,29 €</b>

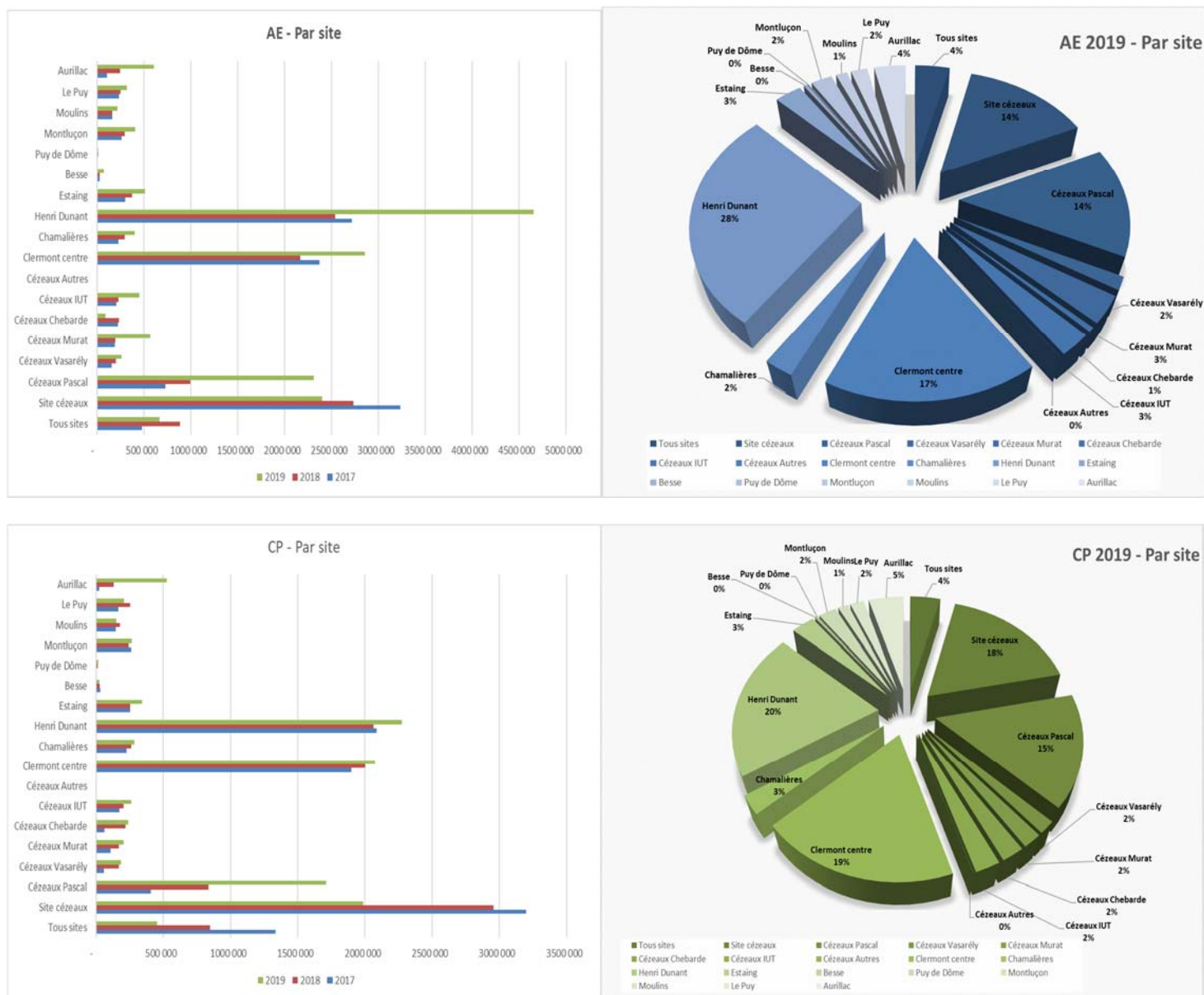


En AE ou en CP les graphiques ci-dessus indiquent une stabilisation des principaux postes de dépenses des autres dépenses de logistique. La tendance est à la maîtrise.

Le chauffage (CVC) affiche une hausse en AE du fait du renouvellement du marché. Les engagements réalisés en fin d'année 2019, sont pluriannuels de 2 à 5 années selon les sites.

Les dépenses de nettoyage (CP) augmentent de 473k€ en raison de la mise en œuvre du nouveau marché entraînant une modification de la gestion sur plusieurs sites et d'un montant de restes à payer significatif sur 2018 (160k€).

### Répartition des dépenses de logistique par sites :



- Investissement

### Présentation de l'évolution des dépenses d'investissement

Investissement	AE							
	Exécuté 2017	BR3 2018	Exécuté 2018	BI 2019	BR3 2019	Exécuté 2019	Taux d'exécution 2018 / BR	Taux d'exécution 2019 / BR
Pôle formation	2 450 394 €	2 598 395 €	2 314 044 €	2 645 944 €	3 055 606 €	3 049 368 €	89,06%	99,80%
Pôle recherche	3 821 378 €	2 238 807 €	1 807 267 €	2 207 500 €	3 397 480 €	2 150 293 €	80,72%	63,29%
Pôle universitaire	161 708 €	177 167 €	197 632 €	190 600 €	607 245 €	213 893 €	111,55%	35,22%
Pôle services centraux	1 069 146 €	2 781 700 €	1 526 154 €	2 156 600 €	2 774 638 €	1 440 842 €	54,86%	51,93%
Pôle immobilier et logistique	11 856 367 €	6 186 148 €	5 788 305 €	11 359 623 €	9 444 730 €	6 920 609 €	93,57%	73,27%
Pôle masse salariale	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%
<b>Etablissement principal</b>	<b>19 358 992 €</b>	<b>13 982 217 €</b>	<b>11 633 403 €</b>	<b>18 560 267 €</b>	<b>19 279 699 €</b>	<b>13 775 005 €</b>	<b>83,20%</b>	<b>71,45%</b>
Budget annexe immobilier	3 769 192 €	14 677 303 €	13 473 037 €	5 312 552 €	2 045 229 €	837 930 €	91,80%	40,97%
CRFCB	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%
UCA Fondation	- €	- €	- €	5 000 €	5 000 €	- €	0,00%	0,00%
I-SITE	131 084 €	1 896 661 €	1 557 437 €	1 064 000 €	1 064 000 €	202 267 €	82,11%	19,01%
<b>Etablissement agréé</b>	<b>23 259 268 €</b>	<b>30 556 181 €</b>	<b>26 663 876 €</b>	<b>24 941 819 €</b>	<b>22 393 928 €</b>	<b>14 815 201 €</b>	<b>87,26%</b>	<b>66,16%</b>

Investissement	CP							
	Exécuté 2017	BR3 2018	Exécuté 2018	BI 2019	BR3 2019	Exécuté 2019	Taux d'exécution 2018 / BR	Taux d'exécution 2019 / BR
Pôle formation	2 259 345 €	2 661 105 €	1 845 866 €	2 643 944 €	3 061 206 €	2 819 541 €	69,36%	92,11%
Pôle recherche	4 096 086 €	2 238 807 €	1 519 719 €	2 207 500 €	3 397 480 €	1 966 190 €	67,88%	57,87%
Pôle universitaire	143 568 €	177 167 €	159 423 €	190 600 €	607 245 €	249 782 €	89,98%	41,13%
Pôle services centraux	951 439 €	2 641 700 €	1 180 883 €	2 216 600 €	2 864 638 €	1 295 327 €	44,70%	45,22%
Pôle immobilier et logistique	7 422 904 €	15 610 692 €	15 293 052 €	11 632 772 €	13 357 213 €	11 729 771 €	97,97%	87,82%
Pôle masse salariale	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%
<b>Etablissement principal</b>	<b>14 873 341 €</b>	<b>23 329 471 €</b>	<b>19 998 943 €</b>	<b>18 891 416 €</b>	<b>23 287 782 €</b>	<b>18 060 611 €</b>	<b>85,72%</b>	<b>77,55%</b>
Budget annexe immobilier	4 565 219 €	10 638 339 €	8 683 086 €	4 786 763 €	6 619 874 €	4 467 794 €	81,62%	67,49%
CRFCB	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%	0,00%
UCA Fondation	- €	- €	- €	5 000 €	5 000 €	- €	0,00%	0,00%
I-SITE	106 372 €	606 661 €	300 869 €	2 354 000 €	2 364 383 €	1 349 288 €	49,59%	57,07%
<b>Etablissement agréé</b>	<b>19 544 932 €</b>	<b>34 574 471 €</b>	<b>28 982 899 €</b>	<b>26 037 179 €</b>	<b>32 277 039 €</b>	<b>23 877 693 €</b>	<b>83,83%</b>	<b>73,98%</b>

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement est en net retrait par rapport à 2018 (**74% par rapport au BR3 pour les CP et 66% pour les AE**). Les prévisions d'AE concernant les pôles recherche, universitaire et services centraux restent à affiner pour l'investissement. Un taux d'exécution de 71% sur le budget principal montre que certaines prévisions peuvent être évaluées de manière plus sincère. Concernant le pôle recherche, la réalisation d'achat de gros équipements sur contrats de recherche ont connu des décalages entre fin 2019 et début 2020.

Un effet « CVEC » sur l'investissement avec une enveloppe conséquente a généré des ouvertures de crédits supplémentaires. Cette ressource titrée sur 2019 n'a pas pu s'exécuter en dépenses, en effet la programmation d'actions et de projets financés par le fond CVEC est en phase d'arbitrage et n'a pas pu s'exécuter sur 2019. Les dépenses pouvant être reportées d'un exercice à l'autre, un report en investissement sera prévu sur l'exercice 2020. Le volume de CP consommés reste aussi largement inférieur aux prévisions puisque le taux d'exécution s'élève à 74% en agrégé.

Le BAI affiche une exécution de moitié moindre à celle de 2018 : les programmes en cours ont consisté en la poursuite des travaux de réhabilitation du bâtiment Montalembert et Dunant.



En 2019, Le faible taux d'exécution d'AE s'explique par le non engagement des frais juridiques liés à l'opération du CRBC à hauteur de 200K€. Deux opérations en cours ont un fort impact budgétaire du fait de leur montant, il s'agit de la restructuration du CBRV et du bâtiment principal (opération à 10,7M€) ainsi que la restructuration de l'UNH (opération à 10,5M€). Sur ces deux opérations, des prévisions d'avenants de travaux ont été inscrits au BR3 2019 mais n'ont pas été notifiés du fait des décalages d'exécution liés aux aléas de chantier.

Le pôle immobilier a poursuivi les travaux sur le campus (pôle Bio et PME), le programme AD'AP, et études du Learning Center. D'autres opérations ont été décalées : maison de l'Innovation, dernière tranche de STAPS.

### Focus I-SITE :

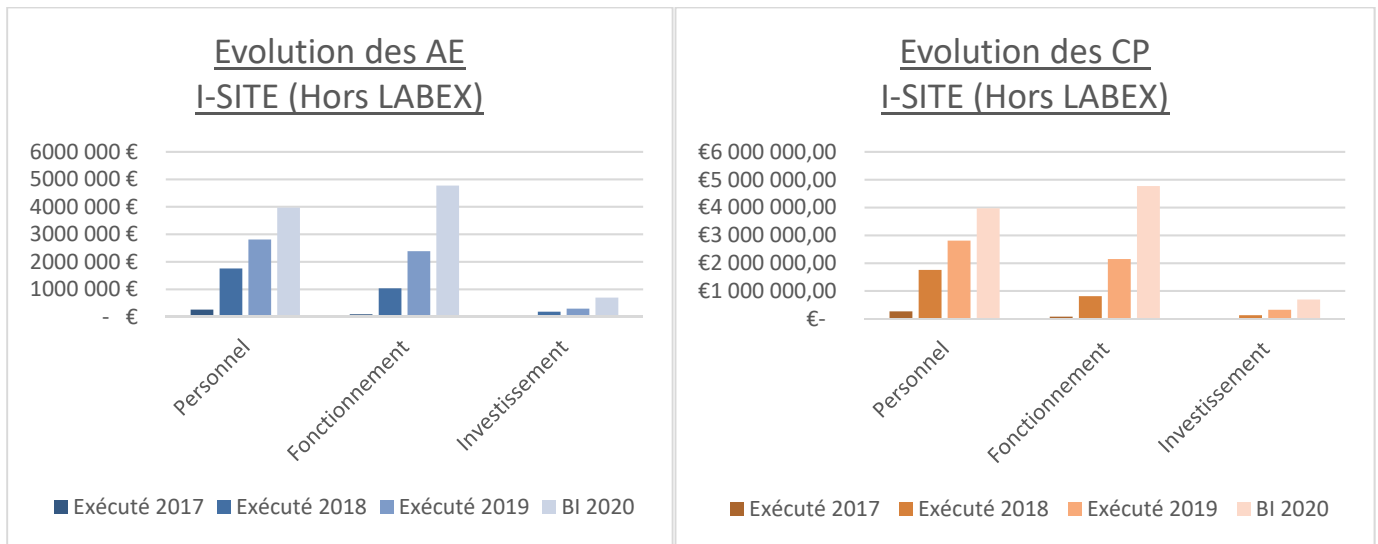
Avec un taux d'exécution de 71% en AE et 66% en CP sur l'exercice 2019, le projet I-site répond aux objectifs fixés. Une augmentation de 10% en AE et de 34% en CP entre 2018 et 2019 traduit une montée en charge des projets et des actions. Cela met en évidence la montée en puissance de l'I-SITE.

Une attention particulière est portée sur le taux d'exécution total du projet. L'I-SITE bénéficie d'une enveloppe totale de 24 500 000€ répartie entre 4 challenges et 9 actions avec pour obligation de l'exécuter entre 2017 et avril 2021. 2019 est un exercice intermédiaire, le taux d'exécution sur la programmation budgétaire totale serait de 75% en AE et de 72% en CP, en prenant en compte les prévisions du budget initial 2020.

Les crédits des LABEX CLERVOLC, IMobs3 qui font partie du projet CAP 20-25, ne sont pas intégrés dans les tableaux ci-dessous.

AE (hors labex)	CF 2017	CF 2018	CF 2019	Taux d'exécution 2019 / BR
Personnel	264 179 €	1 755 219 €	2 809 513 €	94,76%
Fonctionnement	92 403 €	1 033 429 €	2 384 125 €	60,76%
Investissement	51 287 €	183 030 €	296 548 €	37,07%
<b>Total</b>	<b>407 869 €</b>	<b>2 971 678 €</b>	<b>5 490 186 €</b>	<b>71,41%</b>

CP (hors labex)	CF 2017	CF 2018	CF 2019	Taux d'exécution 2019 / BR
Personnel	264 179,00 €	1 755 219,00 €	2 809 513 €	94,76%
Fonctionnement	77 179,00 €	812 315,00 €	2 148 197 €	52,46%
Investissement	24 763,00 €	129 850,00 €	326 664 €	37,13%
<b>Total</b>	<b>366 121,00 €</b>	<b>2 697 384,00 €</b>	<b>5 284 374,00 €</b>	<b>66,55%</b>



## 5. Les recettes encaissées (RE)

Les recettes encaissées 2019 s'élèvent à 301 271 105 €, soit un taux d'exécution de 98,73 % par rapport au dernier budget rectificatif. Hors SCSP, ce taux est de **92,15 %** contre 91 % en 2018.

Il s'agit ici de recettes encaissées rapprochées en 2019 de titres de recettes émis, soit sur l'exercice en cours, soit sur des exercices antérieurs.

Budget agrégé	BI 2019	BR3 2019	Exécuté 2019	Taux d'exécution / BI	Taux d'exécution / BR	Répartition 2019
<b>Recettes globalisées</b>	<b>277 329 490 €</b>	<b>286 664 102 €</b>	<b>281 100 286 €</b>	<b>101,36%</b>	<b>98,06%</b>	<b>93,30%</b>
SCSP	233 285 154 €	238 247 590 €	239 620 370 €	102,72%	100,58%	79,54%
Autres financements de l'Etat	5 601 482 €	1 546 312 €	997 479 €	17,81%	64,51%	0,33%
Fiscalité affectée	- €	716 645 €	2 299 706 €	0,00%	320,90%	0,76%
Autres financements publics	13 097 359 €	14 867 915 €	10 866 927 €	82,97%	73,09%	3,61%
Recettes propres	25 345 495 €	31 285 640 €	27 315 804 €	107,77%	87,31%	9,07%
<b>Recettes fléchées</b>	<b>16 744 221 €</b>	<b>18 485 170 €</b>	<b>20 170 819 €</b>	<b>120,46%</b>	<b>109,12%</b>	<b>6,70%</b>
Financements de l'Etat fléchés	1 542 550 €	530 000 €	570 000 €	36,95%	107,55%	0,19%
Autres financements publics fléchés	15 177 671 €	17 835 433 €	18 917 694 €	124,64%	106,07%	6,28%
Recettes propres fléchées	24 000 €	119 737 €	683 125 €	2846,35%	570,52%	0,23%
<b>Total</b>	<b>294 073 711 €</b>	<b>305 149 272 €</b>	<b>301 271 105 €</b>	<b>102,45%</b>	<b>98,73%</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes fléchées s'élèvent à 20,2 M€ et représentent 6,70 % des recettes budgétaires 2019 et sont destinées aux projets suivants :

- I-SITE : 11,4 M€
- Opérations immobilières : 7,5 M€ (pôle biologie / PME)
- Contrats de recherche : 0,6 M€ (CPER Epicure, Primum, ...)
- Contrats d'enseignement : 0,7 M€ (Choréomundus, NCU Mon Pass Pro, Modev)

Budget agrégé - Par fonds	CF 2018	CF 2019	Evolution (%)	Evolution (€)
FD010-SCSP	238 282 279 €	239 620 370 €	0,56%	1 338 091 €
FD020-Droits d'inscription	7 688 117 €	4 743 009 €	-38,31%	- 2 945 108 €
FD030-FC, VAE, DU	6 266 924 €	6 758 622 €	7,85%	491 698 €
FD040-Taxe d'apprentissage	1 572 193 €	4 151 235 €	164,04%	2 579 042 €
FD050-Etudes et travaux	238 448 €	260 041 €	9,06%	21 593 €
FD060-Valorisation	3 735 640 €	3 426 866 €	-8,27%	- 308 774 €
FD070-ANR investissements d'avenir	9 213 262 €	11 426 021 €	24,02%	2 212 760 €
FD080-ANR hors investissements d'avenir	3 250 579 €	2 537 809 €	-21,93%	- 712 771 €
FD090-Subventions Région	5 837 529 €	7 457 171 €	27,75%	1 619 642 €
FD100-Subventions UE	6 005 428 €	6 133 413 €	2,13%	127 985 €
FD110-Subventions autres	9 134 155 €	4 806 358 €	-47,38%	- 4 327 797 €
FD120-Fondations	496 373 €	492 421 €	-0,80%	- 3 952 €
FD130-Autres recettes	5 319 926 €	9 457 769 €	77,78%	4 137 843 €
<b>Total</b>	<b>297 040 852 €</b>	<b>301 271 105 €</b>	<b>1,42%</b>	<b>4 230 253 €</b>

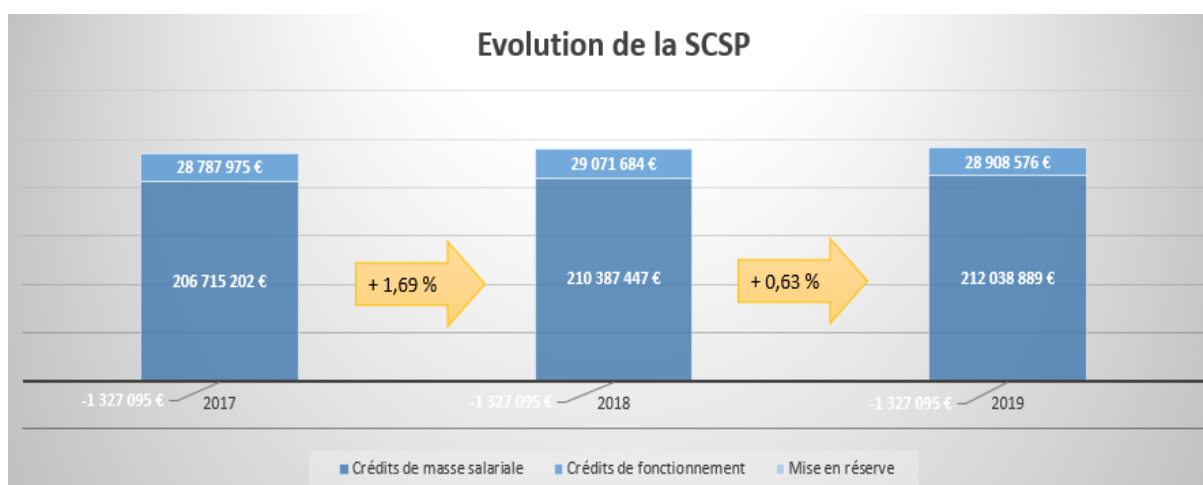
- [La subvention pour charge de service public \(SCSP\)](#)

Principale ressource de l'établissement, elle comprend des volets de masse salariale, de fonctionnement et d'opérations immobilières (dévolution, mise en accessibilité, mise en conformité des locaux, PPP Campus prometteur).

La SCSP a progressé de 1 488 334 € par rapport à l'exercice précédent, dans des proportions toutefois moindres qu'entre 2017 et 2018.

- Notification 2018 : 238 132 036 €

- Notification 2019 : 239 620 370 €

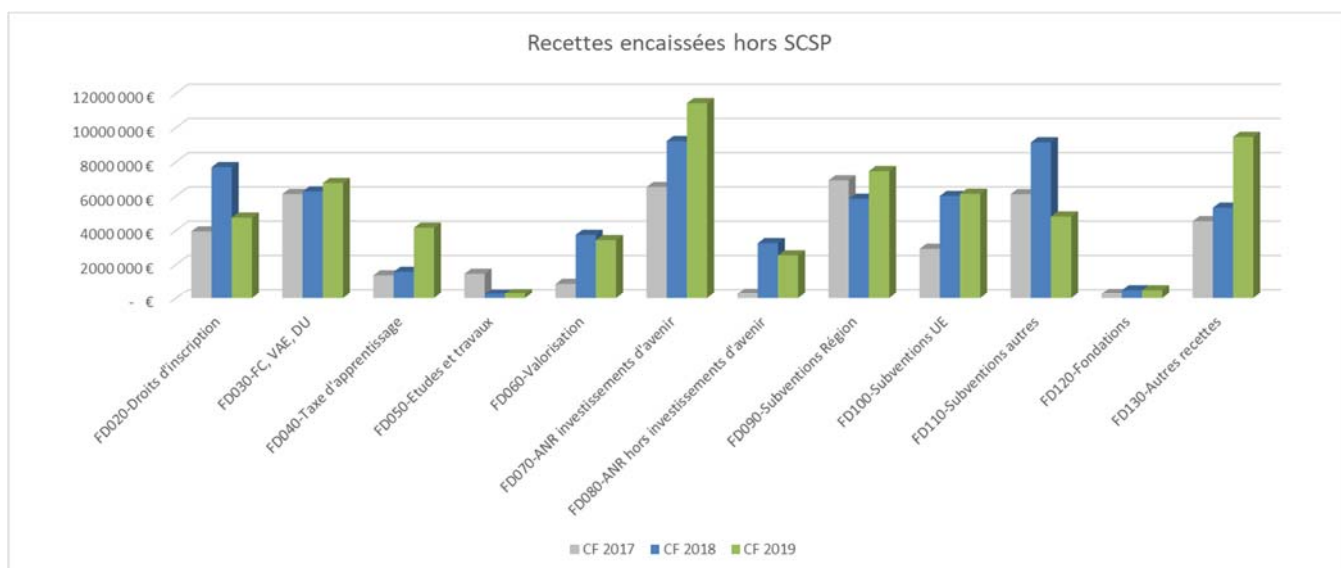


Elle se détaille comme suit :

- Masse salariale : 212 038 889 € (+ 1 651 442 € par rapport à 2018) dont 1 677 981 € au titre de la loi ORE ;
- Fonctionnement : 28 908 576 € (- 163 108 € par rapport à 2018) dont la contribution de dévolution pour 6 135 K€ et les opérations immobilières dont le PPP pour 729 K€ ;
- Réserve : - 1 327 095 €.

Elle représente **79,54 %** de l'ensemble des recettes en agrégé et **82,99 %** sur le budget principal.  
L'établissement reste donc très dépendant de cette ressource.

Suite aux échanges avec le SIASUP, MESRI et DGFIP, la contribution de dévolution, notifiée au sein de la SCSP, a été comptabilisée dans son intégralité en fonctionnement, impactant ainsi positivement le compte budgétaire de la SCSP.



- [Les recettes de formation](#)

Les droits d'inscription (fonds FD020) affichent une baisse de 2,9 M€. Ceci est à mettre en parallèle, d'une part avec la mise en place de la CVEC en année pleine sur 2019 et de sa comptabilisation sur le fonds FD130-autres recettes et, d'autre part, avec le rapprochement sur 2018 de recettes de 2017 à hauteur de 2 M€.

La CVEC vient effectivement en lieu et place des différentes parts des frais d'inscription perçus précédemment, de façon obligatoire au titre de la médecine préventive et de façon optionnelle pour le sport et la culture.

L'exercice 2018 avait donné lieu à une régularisation des DN 2017 qui fausse la comparaison entre exercices.

La formation continue, les DU et la VAE augmentent de près de 500 K€, soit une hausse de 7,85 % par rapport à 2018.

Concernant la taxe d'apprentissage, a été enregistrée une importante recette exceptionnelle de l'ordre de 2,1 M€ au titre de régularisation d'encaissements constatés sur les exercices 2018 et antérieurs, non rapprochés, comme annoncé au BR2.

- [La contribution de vie étudiante et de campus \(CVEC\)](#)

Les recettes de CVEC, suivies sur le compte budgétaire de fiscalité affectée, représente 2,3 M€ sur 2019. Elles correspondent au solde de l'année universitaire 2018/2019 (1 650 676 €) et au premier versement au titre de l'année universitaire 2019/2020 (649 030 €).

Une fraction de la CVEC est perçue en lieu et place des anciens droits aux services universitaires. La commission de la formation et de la vie universitaire a ainsi réparti les crédits de CVEC entre les différents services : SUC, SUAPS, SSU, SUH, FSDIE, actions transverses portées par la DVU.

- [Les subventions](#)

	CF 2017	CF 2018	CF 2019
FD070-ANR investissements d'avenir	6 526 005 €	9 213 262 €	11 426 021 €
FD080-ANR hors investissements d'avenir	278 224 €	3 250 579 €	2 537 809 €
FD090-Subventions Région	6 919 984 €	5 837 529 €	7 457 171 €
FD100-Subventions UE	2 920 491 €	6 005 428 €	6 133 413 €
FD110-Subventions autres	6 112 622 €	9 134 155 €	4 806 358 €
<b>Total</b>	<b>22 757 327 €</b>	<b>33 440 953 €</b>	<b>32 360 772 €</b>

Les subventions sont en très légère baisse (- 3%) par rapport à 2018.

L'ANR représente 43 % des subventions. Hors I-SITE, qui comptabilise près de 11 M€ d'ANR sur 2019, l'UCA a perçu 336 k€ d'ANR pour des projets d'enseignement (Avostti, ASPIE, NCU Mon Pass Pro) et 2,7 M€ pour des contrats de recherche.

Les subventions Région représentent quant à elles 23 % des subventions pour un montant de recettes encaissées 2019 de l'ordre de 7,5 M€, réparties comme suit :

- Pôle immobilier (pôle biologie, PME) : 4,8 M€
- Pôle recherche : 1,4 M€
- Pôle I-SITE : 0,7 M€
- Pôle formation : 0,3 M€
- Pôle I-SITE : 0,7 M€
- Pôle services centraux : 0,2 M€
- Pôle services universitaires : 0,1 M€

Les COM Région ont représenté 435 k€ de recettes encaissées sur 2019, au titre des projets 2017.

Les subventions européennes sont stables. Elles couvrent des projets immobiliers (pôle biologie et PME à hauteur de 2 M€), Erasmus (1 M€) et des contrats de recherche tels que le CPER Epicure 2016 (300 k€) ou encore le projet ERC ModRed (267 k€).

Les autres subventions sont à la baisse (-47 %), principalement sur le pôle « immobilier » (- 2,3 M€ sur les opérations immobilières du budget principal et - 0,5 M€ sur le budget annexe immobilier) et sur la fondation (- 0,5 M€).

Les variations importantes sur le pôle « immobilier » s'expliquent par le rythme des travaux et la justification des dépenses auprès des financeurs.

- [Les recettes de recherche \(hors subventions\)](#)

Les fonds FD050-Etudes et travaux et FD060-Valorisation comptabilisent 3,6 M€ de recettes encaissées sur le pôle recherche, recettes relativement stables par rapport à 2018 (3,7 M€) et en forte augmentation par rapport à 2017 (2,3 M€). Ceci démonte ainsi le travail effectué par les laboratoires et plateformes pour développer les ressources propres.

- [Les recettes de la fondation UCAF](#)

Les recettes encaissées de l'UCA Fondation s'élèvent à 1 593 046 € selon la répartition suivante.

10F16AUR	Campus Aurillac	16 500 €
10F16PUY	Campus Le Puy	25 000 €
12CRC005	Chaire Alter gouvernance	5 550 €
12CRC009	Chaire Valeur et RSE	46 250 €
12LIM011	Chaire Confiance numérique	138 024 €
16F23029	Soutien Master Gestion du patrimoine	11 403 €
CK90NEUR	Neuron'Action	69 001 €
DK90FRMO	Frais de mise en œuvre	23 098 €
K17YPU30	Chaire Unesco Santé et éducation	23 538 €
K18RMU33	Fondation Y. Rocher 1 2 3 Plant'haie	18 500 €
K18YMU31	Chaire Santé et territoire	41 000 €
K18YPU32	Chaire Archéologie cité arverne	15 000 €
K19EMU34	IAE Clermont Auvergne Entrepreneur	46 250 €
NA	Pilotage	1 113 933 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 593 046 €</b>

La recette de cession des OAT intervenue en 2018 a été rapprochée du titre émis en 2019, avec ainsi un impact en recettes encaissées (RE) de 1 M€ sur le pilotage de 2019. La variation est donc négative en absolu.

### Bilan des recettes par pôle

Le bilan ci-dessous retrace les recettes encaissées par pôle de l'architecture budgétaire. Par rapport à l'exercice 2018 (caractérisé par une très forte augmentation des recettes), l'exercice 2019 traduit une progression des recettes légère sur l'établissement principal, plus marquée sur l'établissement agrégé.

A noter que sur les 4,2M€ de progression, 3M€ sont relatifs à des régularisations d'encaissements antérieurs.

TOTAL	RE			
	CF 2018	CF 2019	Evolution (%)	Evolution (€)
Pôle formation	12 390 298 €	14 413 905 €	16,33%	2 023 608 €
Pôle recherche	15 433 741 €	12 746 621 €	-17,41%	- 2 687 120 €
Pôle universitaire	2 882 820 €	4 980 993 €	72,78%	2 098 173 €
Pôle services centraux	239 109 515 €	238 217 974 €	-0,37%	- 891 541 €
Pôle immobilier et logistique	7 875 885 €	8 900 846 €	13,01%	1 024 961 €
Pôle masse salariale	194 950 €	108 194 €	-44,50%	- 86 756 €
<b>Etablissement principal</b>	<b>277 887 208 €</b>	<b>279 368 534 €</b>	<b>0,53%</b>	<b>1 481 325 €</b>
Budget annexe immobilier	7 647 500 €	7 644 524 €	-0,04%	- 2 976 €
CRFCB	329 586 €	268 332 €	-18,59%	- 61 254 €
UCA Fondation	1 220 987 €	1 593 046 €	30,47%	372 059 €
I-SITE	9 955 571 €	12 396 670 €	24,52%	2 441 099 €
<b>Etablissement agrégé</b>	<b>297 040 852 €</b>	<b>301 271 105 €</b>	<b>1,42%</b>	<b>4 230 253 €</b>

## II. Analyse de l'équilibre financier (tableau budgétaire 4)

### 1. Le solde budgétaire

Rappel : Le solde budgétaire est un solde intermédiaire de la variation de la trésorerie : il correspond au flux de trésorerie généré sur le périmètre du budget. C'est un solde primaire excluant les opérations au nom et pour le compte de tiers (TVA, conventions de mandat, par exemple), les opérations de capital dont le cycle de vie génère des flux entrants / sortants (emprunts/prêts/dépôts et cautionnements) et les opérations en attente de régularisation (titre/DP non rapprochés).

Le Solde Budgétaire correspond à une « épargne » ou à un besoin de financement, à analyser en fonction du modèle économique de l'organisme et des opérations pluriannuelles fléchées ou non

Il correspond à la participation de l'établissement à l'activité des différents pôles au travers des recettes centralisées et aux décalages de trésorerie liées aux opérations pluriannuelles.

Etablissement principal	5 404 366 €
Budget annexe immobilier	1 570 299 €
CRFCB	2 923 €
UCA Fondation	1 100 787 €
I-SITE	3 318 702 €
<b>TOTAL SOLDE BUDGETAIRE</b>	<b>11 397 078 €</b>

Il s'établit donc à **11 397K€ en 2019** et s'élevait à 6 710K€ en 2018.

Le dernier BR de 2019 prévoyait un solde budgétaire négatif de – 14 489K€.

Une consommation plus faible de CP dont ceux de masse salariale explique en partie cette inversion (-3,8 M€) ainsi qu'un accroissement d'encaissement de recettes.

Comme vu dans les développements précédents, les éléments suivants ont eu un impact sur le solde budgétaire :

- L'encaissement du premier acompte de la CVEC 2019/2020,
- Un niveau de dépenses identifiées CVEC en phase de démarrage (donc sans comparaison avec la recette)
- La régularisation de versements antérieurs de taxe d'apprentissage
- La cession d'OAT sur la fondation

Par ailleurs l'encaissement d'avance de l'ANR sur les contrats de recherche dont I-Site et le versement de subventions en immobilier en fin d'exercice expliquent aussi la variation à la hausse du solde budgétaire.



## 2. Le solde des opérations non budgétaires

Les tableaux d'opérations pour compte de tiers, et d'équilibre financier, font ressortir un certain nombre de sommes qui ne sont pas inscrites en comptabilité budgétaire, bien qu'ayant un impact sur la trésorerie, en raison de leur nature particulière.

La comparaison des données issues de ces deux tableaux, entre le budget initial 2019 et le réalisé, met en évidence les points suivants :

- Le montant des remboursements de prêts et dépôts/cautionnements correspond pour l'essentiel (au projet Intracting, convention avec la Caisse des dépôts de janvier 2016, destiné à favoriser les économies d'énergie ;
- Les opérations au nom et pour compte de tiers (AMI, gratifications des maitres de stage, RAFP....)
- Les autres opérations sur comptes de tiers : encaissements de 2019 n'ayant pas fait l'objet d'un titre recette sur la même année, notamment en raison de leur date d'encaissement tardive (autres recettes à classer, taxe d'apprentissage, diplômes universitaires)
- Et des décaissements de 2019 n'ayant pas fait l'objet d'une demande de paiement sur cette même année (marché Globéo, prélèvements...).

Les flux de trésorerie sont comptabilisés dans les rubriques « autres décaissements » et « encaissements sur compte de tiers » tant que les dépenses et les recettes correspondantes n'ont pas été émises.

## 3. La variation de trésorerie

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Niveau de la trésorerie	63 282 608 €	66 542 305 €	68 500 938 €	81 371 933 €
Variation de la trésorerie		3 259 697 €	1 958 633 €	12 870 995 €

La variation de trésorerie s'établit donc à la somme de **12 870 995€** qui se scinde en un abondement de la trésorerie non fléchée 13 549 619€ et un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 678 624€.

Les opérations budgétaires fléchées abondent la trésorerie de 11,4M€, les opérations non budgétaires la prélèvent de 50K€ et les opérations pour compte de tiers l'abondent enfin de 1,5M€.

Le BR 3 prévoyait un prélèvement sur la trésorerie de 13 567 321€

Le volume d'encaissements de l'exercice et le rapprochement de ceux constatés fin 2019 expliquent cette variation positive. (cf supra)

Il faut cependant tempérer cette observation au vu du taux d'exécution des dépenses qui reste largement en deçà des prévisions.

### III. Analyse de la situation patrimoniale (comptabilité générale)

La situation patrimoniale dont la synthèse est présentée dans le tableau 6, retrace les évolutions observées en comptabilité générale, opérations enregistrées en droits constatés, mais non forcément décaissées ou encaissées. Elle retrace aussi le financement de l'investissement.

Schéma récapitulatif de la situation patrimoniale du Budget Principal

CHARGES EN M€			Compte de résultat		PRODUITS EN M€		
Masse salariale	219	269,5	Résultat	6,1	243,9	Subventions dont SCSP	
Autres charges décaissables	39,5				3,4	Fiscalité affectée	
Charges non décaissables	11		CAF	11,1	275,6	22,3	Autres produits encaissables
					6	Produits non encaissables	

Tableau de financement de l'investissement

Dépenses d'investissement	17,9	18,3	22,1	11,1	CAF
Remboursement dettes fin	0,4			11	Financement actif par l'Etat et autres tiers et autres ressources
		-		Augmentation dettes fin	
Abondement du FDR	3,8				

#### 1. Les charges et les produits

L'étude des charges englobe l'ensemble des dépenses ayant fait l'objet d'un service fait qu'il ait été dénoué ou non c'est-à-dire donné lieu à paiement.

Lors des opérations d'inventaire, vont être constatées les charges à payer qui se rattachent à l'exercice et ont un impact sur le résultat mais pas sur la trésorerie de l'établissement à l'instant où elles sont enregistrées. Par contre, elles gagent une partie de la trésorerie car après extourne, les dépenses seront normalement mises en paiement sur l'exercice suivant.

Les charges constatées d'avance ont diminué la trésorerie mais ne doivent pas impacter le résultat.

L'analyse des produits porte sur l'ensemble des titres de recettes émis au cours de l'exercice et pris en charge comptablement, suivis ou non de leur recouvrement.

De la même façon des produits à recevoir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés afin de rattacher le produit à l'exercice. Les seconds ont abondé la trésorerie mais doivent être décomptés du résultat.

- **Les charges constatées**

Le total des charges s'élève à **286 220 890 €**.

On enregistre une **hausse très modérée de 1,72% soit 4 842K€** sur la totalité du périmètre.

Charges	2018		2019		Evolution 2019/2018	Evolution 2019/2018
	UCA	Dont principal	UCA	Dont principal		
60-Achats	10 161 380 €	9 772 446 €	12 290 413 €	11 637 559 €	20,95%	2 129 033 €
61-Services extérieurs	8 430 565 €	7 529 753 €	9 025 570 €	7 057 100 €	7,06%	595 005 €
62-Autres services extérieurs	12 819 672 €	11 785 421 €	12 797 029 €	11 454 658 €	-0,18%	22 643 €
63-Impôts, taxes et versements assimilés	2 996 314 €	2 942 849 €	2 890 867 €	2 824 625 €	-3,52%	105 446 €
64-Charges de personnel	221 271 580 €	217 823 103 €	223 055 095 €	219 016 783 €	0,81%	1 783 515 €
65-Autres charges de gestion courante	6 430 826 €	5 120 947 €	7 741 032 €	5 993 091 €	20,37%	1 310 206 €
66-Charges financières	455 604 €	407 536 €	407 219 €	407 219 €	-10,62%	48 385 €
67-Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €	0,00%	- €
68-Dotations aux amort., dépréc., prov.	18 543 427 €	10 995 228 €	17 876 368 €	10 972 024 €	-3,60%	667 059 €
69-Impôts sur les bénéfices et assimilés	269 058 €	269 058 €	137 296 €	137 296 €	-48,97%	131 762 €
<b>TOTAL</b>	<b>281 378 425</b>	<b>266 646 342</b>	<b>286 220 890</b>	<b>269 500 356</b>	<b>1,72%</b>	<b>4 842 464</b>

*NB : Les données du budget sont indiquées hors prestations internes.*

**Détail de certains comptes comptables :**

FLUIDES	2018	2019	Evolution (%)	Evolution (€)
60611 - Electricité	2 619 670	3 284 928	25,39%	665 258
60612 - Carburants	130 898	92 452	-29,37%	- 38 446
60613 - Gaz	1 799 737	1 921 488	6,76%	121 751
60614 - Chauffage	318 453	1 210 890	280,24%	892 437
60617 - Eau	286 319	386 164	34,87%	99 845
<b>TOTAL</b>	<b>5 155 077</b>	<b>6 895 922</b>	<b>33,77%</b>	<b>1 740 845</b>

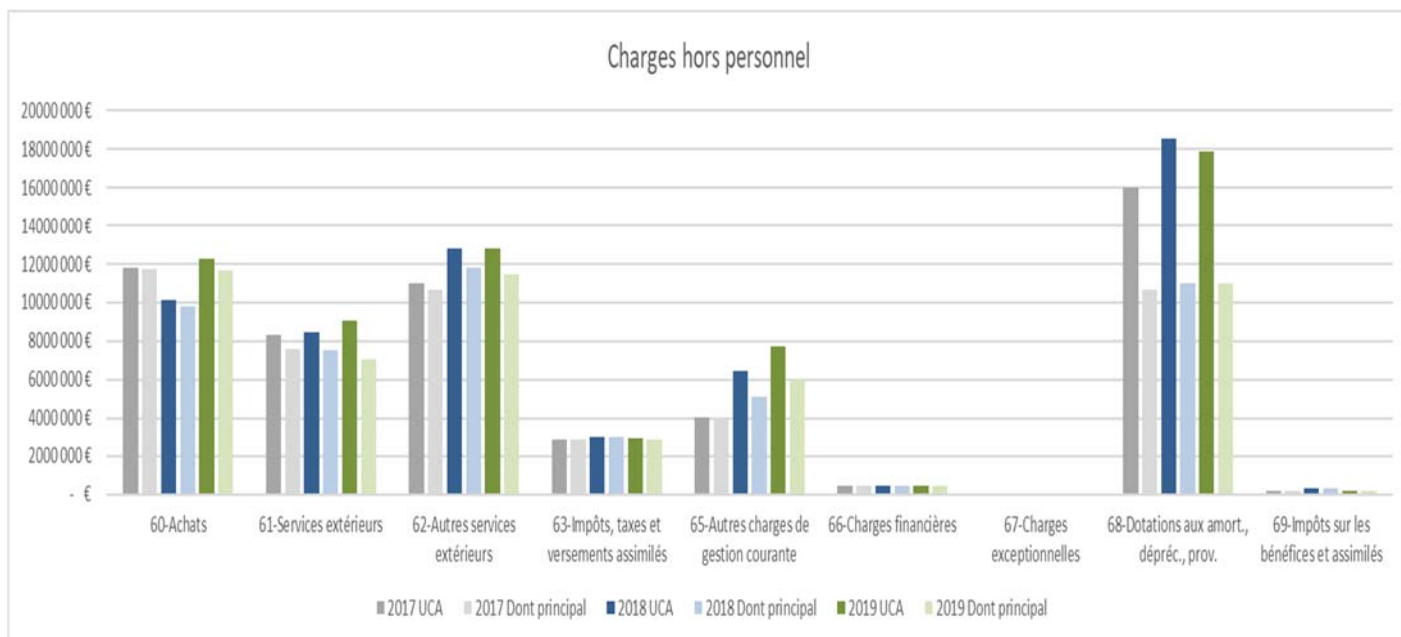
	2018	2019	Evolution 2018/2017 (%)	Evolution 2018/2017 (€)
<b>Total 622-Rémunération interm., hono.</b>	<b>233 082</b>	<b>277 511</b>	<b>19%</b>	<b>44 429</b>
<i>6281-Concours divers</i>	287 095	299 158	4%	12 063
<i>6283-Formation continue du personnel</i>	395 376	267 306	-32%	- 128 069
<i>6285-Prestations ext gardiennage</i>	717 723	651 910	-9%	- 65 813
<i>6286-Prestations ext nettoyage</i>	1 941 918	2 238 617	15%	296 698
<i>6287-Prestations ext informatique</i>	84 635	59 942	-29%	- 24 693
<i>6288-Autres frais divers</i>	1 353 498	1 473 880	9%	120 382
<b>Total 628-Divers</b>	<b>4 780 245</b>	<b>4 990 814</b>	<b>4%</b>	<b>210 569</b>
<i>6152-Sur biens immobiliers</i>	2 232 611	2 712 690	22%	480 079
<i>6155-Sur biens mobiliers</i>	758 472	578 370	-24%	- 180 102
<i>6156-Maintenance</i>	1 626 392	2 005 896	23%	379 504
<b>Total 615-Entretien et réparations</b>	<b>4 617 475</b>	<b>5 296 956</b>	<b>15%</b>	<b>679 481</b>
<b>Total 6257-Réceptions</b>	<b>678 265</b>	<b>561 751</b>	<b>-17%</b>	<b>- 116 514</b>
<b>Total 6256-Missions</b>	<b>2 859 774</b>	<b>2 780 868</b>	<b>-3%</b>	<b>- 78 906</b>

L'analyse des charges d'exploitation et de gestions appelle les commentaires suivants :

- Les charges de personnel qui présentent un différentiel de 1,8M€ avec la comptabilité budgétaire. Cela s'explique par des paiements sur des comptes comptables non compris dans les charges de personnel dans l'instruction comptable commune M9 alors que constituant bien des dépenses de personnel au sens budgétaire (versement transport et allocation logement)

Sont inclus les passifs sociaux pour 9,1M€.

- Les achats affichent une hausse de 21% portée principalement par les dépenses de fluides : on constate une hausse de 34% de ces charges qui correspondent aux factures rattachables à 2019 donc y compris les charges à payer. Les crédits de paiement ont enregistré une hausse du fait des paiements intervenus en 2019 mais relatifs à 2018(chaleur) ; inclus dans les charges à payer 2018, ils n'impactent pas le résultat de 2019.
- La ligne maintenance et réparations hors biens mobiliers affiche une augmentation de 980K€
- Les amortissements ne sont retracés que dans la seule comptabilité générale et sont évalués à 17 876K€.
- Les provisions pour risque : elles s'élèvent à la somme de 338K€ (litiges et dépréciation comptes clients)
- L'impôt sur les sociétés s'est élevé à 137 K€ (269K€ en 2018)
- La variation des charges à payer de 2019 sur 2018 est de + 1,5M€. Les charges à payer à calculer ont été évaluées à **4,2M€**.



Les frais de mission représentent 0,97% du total des charges de fonctionnement contre 1,02% en 2018.

Les frais de réception, 0,20% contre 0,24%.

Les fluides, 2,41% contre 1,84%.

Les dotations aux amortissements, 5,73% contre 5,82%.

Les provisions pour risques et charges 200K€ en immobilier et 41K€ en RH.

- **Les produits constatés**

Le total des produits s'élève à **297 149 235 €** et enregistre une hausse de 10 705K€, soit 3,74% par rapport à 2018.

Produits	2018		2019		Evolution (%)	Evolution (€)
	UCA	<i>Dont principal</i>	UCA	<i>Dont principal</i>		
70-Vente, prestations de services	19 431 438 €	19 282 655 €	20 927 847 €	20 853 002 €	7,70%	1 496 409 €
74-Subventions de fonctionnement	252 674 613 €	245 300 321 €	260 485 400 €	244 735 404 €	3,09%	7 810 787 €
75-Autres produits de gestion	2 068 160 €	1 603 439 €	4 586 717 €	3 904 187 €	121,78%	2 518 557 €
76-Produits financiers	79 438 €	37 368 €	48 760 €	24 174 €	-38,62%	- 30 678 €
77-Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	0,00%	- €
78-Reprises sur amort., dépréc., prov.	12 088 862 €	6 800 020 €	11 003 394 €	6 007 358 €	-8,98%	- 1 085 468 €
79-Transferts de charge	101 202 €	101 202 €	97 117 €	83 689 €	-4,04%	- 4 086 €
<b>TOTAL</b>	<b>286 443 713 €</b>	<b>273 125 005 €</b>	<b>297 149 235 €</b>	<b>275 607 815 €</b>	<b>3,74%</b>	<b>10 705 522 €</b>

Cette évolution se traduit principalement par des hausses au sein du :

- Chapitre 74 : Subventions pour 7,8M€ qui correspond en grande partie à la comptabilisation de totalité de la contribution de dévolution en classe 7 .  
La régularisation des encaissements antérieurs liés à la taxe d'apprentissage de 2,1M€ a donné lieu à une écriture comptable en report à nouveau et de ce fait a neutralisé l'impact sur le résultat de l'exercice 2019.
- Chapitre 75 : autres produits de gestion pour 2,5M€ : les recettes de la CVEC sont enregistrées au compte 7571 pour un montant de 2,6M€
- Chapitre 70 : les prestations de formation continue et des prestations de recherche augmentent de 1,5M€ Malgré une baisse des prestations de recherche sur l'exercice, l'augmentation des prestations de formation continue et de l'apprentissage (de 1,8) permet une hausse de 1,5M€.

SUBVENTIONS		2018	2019	évol €
7411	Subvention fct min tutelle	231 962 218	239 838 938	7 876 720
7412	Autres min	337 597	103 863	- 233 734
741311	ANR IA	5 868 291	7 081 996	1 213 705
741312	ANR hors IA	1 959 165	1 619 582	- 339 583
7442	Région	2 602 078	2 079 080	- 522 998
7443	Département	394 300	300 002	- 94 298
7444	Communes gpt communes	447 242	615 553	168 311
74453	ASP contrats aidés	18 088	-	- 18 088
7446	UE	5 370 795	5 663 398	292 603
7447	Organismes internationaux	37 406	24 067	- 13 339
7448	Autres coll	- 762 447	749 394	1 511 841
7460	Dons legs mécénat	110 096	15 830	- 94 266
7481	Prods versts lib exo Taxe apprentissage	1 622 873	756 217	- 886 657
7488	Autres subv	2 706 912	1 637 480	- 1 069 432
<b>74</b>	<b>TOTAL</b>	<b>252 674 613</b>	<b>260 485 400</b>	<b>7 790 786</b>

On constate une évolution à la hausse des prestations (compte 70) dont les prestations de formation continue et des prestations de recherche.

Prestations de recherche	2018	2019	Evolution (%)	Evolution (€)
70661-Colloques	159 553	27 756	-83%	131 796
70662-Prestations de recherche	2 939 651	2 159 844	-26%	-779 808
70663-Mesures et expertises	797 559	733 888	-8%	-63 671
70664-Ventes de publications	31 367	42 794	36%	11 427
Formation	2018	2019	Evolution (%)	Evolution (€)
70651- Droits d'inscription DN	4 804 420	5 021 804	4,5%	217 384
70652-Droits d'inscription DU	1 514 609	1 478 801	-2%	-35 808
70654-Formation continue	5 071 155	5 507 485	8%	436 330
70682-Formation par apprentissage	1 353 288	2 657 000	96%	1 303 712

Les produits à recevoir (PAR) et subventions à recevoir sont constatés pour un total de 21,5M€ en 2019 dont 9M€ en recherche. Ces montants s'expliquent par la règle de l'émission des titres en recherche et en conventions pluriannuelles hors recherche, en fonction des dépenses réalisées sur l'exercice en cours.

Les produits sont titrés à hauteur des dépenses réelles. Aussi les versements n'interviennent qu'après envoi et analyse des justificatifs aux financeurs et font donc l'objet de PAR.

Un travail a été effectué pour diminuer le solde du compte de recettes à classer soit par l'émission de titres de recettes ou la constatation de PAR. Améliorer et faciliter la recherche d'identification des versements doit être un objectif primordial de 2020.

En 2018 les PAR s'élevaient à la somme de 13 200K€, dont un volume important a été constaté en matière immobilière sur les financements FEDER des opérations du Pôle Biologie et du PME. Le dénouement de ces opérations s'est bien réalisé sur l'exercice 2019.

Les produits constatés d'avance (PCA) s'élèvent à la somme de 6.5M€ et correspondent aux avances sur subvention dans les contrats pluriannuels :

- Recherche : 3,9M€
- I-SITE : 1,4M€
- hors recherche : 0,7 M€
- actions de formation continue : 0,3M€

Les produits constatés d'avance avaient été comptabilisés en 2018 pour un montant de 11,4M€.

Les PCA relatifs aux droits universitaires 2018/2019 ont fait l'objet d'une annulation en 2019 par l'agent comptable en raison du changement du mode de comptabilisation à hauteur de 2,9M€.

Comme expliqué dans les BR3 2019, les droits d'inscription sont dorénavant comptabilisés en totalité sur leur année de perception et non plus selon la règle des 4 et 8/12èmes.

## 2. Le résultat 2019 : un résultat positif au regard du niveau des produits

Le résultat 2019 est largement supérieur aux prévisions du BR 3 qui tablaient sur un bénéfice de 3 496 888€.

Il s'élève à la somme de **10 928 345€ en agrégé**.

Il se décompose comme suit :

	2018	2019
Budget principal	6 078 382	6 107 459
CRFCB	39 264	10 431
I-SITE	110 799	345 668
BAI	-1 163 156	4 464 788
UCA Fondation	0	0
<b>Budget agrégé</b>	<b>5 065 288</b>	<b>10 928 345</b>

Le résultat du budget agrégé s'améliore nettement par rapport à 2018, celui du budget principal est légèrement plus élevé par rapport à 2018.

L'évolution du résultat du budget principal est due notamment au taux d'exécution des dépenses plus faible que le recouvrement des recettes.

La variation du résultat du BAI s'explique par la comptabilisation de la contribution de dévolution (6 135K€) en totalité en classe 7 et non plus en financement externe de l'actif au vu des dépenses réalisées en investissement. Le budget I-Site présente un résultat logique puisque les dépenses sont toutes financées.

### 3. La capacité d'autofinancement

Elle correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'université dont elle pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers (investissements ou remboursement de dettes). Elle est calculée à partir des seules opérations de recettes ou de dépenses de la section de fonctionnement générant un flux de trésorerie.

La capacité d'autofinancement peut se calculer à partir du **résultat de l'exercice** augmenté des charges calculées (amortissements, moins-values sur cessions), diminué des produits calculés (reprises de financements). Elle se calcule également à partir de **l'excédent brut d'exploitation** et correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

Etablissement principal	11 102 511 €
Budget annexe immobilier	6 019 961 €
CRFCB	10 245 €
UCA Fondation	157 918 €
I-SITE	436 937 €
<b>TOTAL CAF</b>	<b>17 727 573 €</b>

Elle était de 11 483 331€ en agrégé et de 10 237 068€ sur le budget principal en 2018.

Elle augmente donc de 6,2M€ sur l'établissement et de 0.9M€ sur le principal. Son augmentation est essentiellement due au résultat du BAI.

Elle représente 6,2 % des produits encaissables.

Son niveau permet à l'Etablissement de contribuer au financement de ses investissements sur ses ressources propres.

Les dépenses d'investissements de l'année (Emplois) sont financées par la CAF et les recettes d'investissement de l'année (Ressources).

Les travaux et équipements qui atteignent 22,6M€ sont financées par des ressources externes pour 10,2M€.

Les opérations relatives au PPP participent au financement de l'investissement correspondant.

Cet excédent de ressources par rapport aux dépenses de l'année provoque un abondement du Fonds de Roulement à hauteur de 7,4 M€.



## IV. Analyse de la soutenabilité budgétaire

### 1. Les principaux chiffres et ratios

	UCA 2017	UCA 2018	UCA 2018 (établissement principal)	UCA 2019 (agrégé)	UCA 2019 (établissement principal)
<b>Résultat</b>	76 918€	5 065 288€	6 078 382€	<b>10 928 345€</b>	6 107 459€
<i>Dont budget principal</i>	191 358€				
<b>CAF</b>	6 147 594€	11 483 331€	10 237 068€	<b>17 727 573€</b>	11 102 511€
<b>Variation du fonds de roulement</b>	6 219 994€	1 127 045€	3 717 934€	7 420 117€	3 792 333€
<b>Niveau du fond de roulement</b>	48 522 184€	49 649 229€	34 237 749€	<b>57 069 345€</b>	38 030 081€
<b>Niveau de trésorerie</b>	66 542 305€	68 500 937€	37 793 753€	<b>81 371 933€</b>	43 693 719€
<b>RATIOS</b>					
FDR en jours de charges décaissables	69	67	48	<b>77</b>	53
Trésorerie en jours de charges décaissables	94	93	53	<b>109</b>	61
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	14,66%	16,06%	14,79%	15,81%	14,63%
Dépendance aux financements de l'Etat (Ressources propres/produits encaissables)	10,29%	16,07%	13,78%	<b>16,22%</b>	13,99%
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	13%	7,41%	7,05%	<b>7,63%</b>	6,87%
Poids des charges de personnel (charges de personnel/produits encaissables)	82,85%	79,80%	81,39%	<b>77,99%</b>	81,25%
Taux de déficit	0,03%	1,75%	2,21%	<b>3,68%</b>	2,22%
Taux d'autofinancement (CAF/produits encaissables)	2,36%	4,14%	3,83%	<b>6,20%</b>	4,12%
Part de l'autofinancement dans l'investissement	19,95%	39,40%	57,99%	<b>78,46%</b>	61,92%

<b>Ratios</b>	<b>Méthodes de calcul</b>
Fonds de roulement (FDR) en nombre de jours	<i>(Montant du fonds de roulement / charges décaissables)*360</i>
Trésorerie en nombre de jours de charges décaissables	<i>(Montant de la trésorerie / charges décaissables)*360</i>
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	<i>Charges décaissables de fonctionnement général / produits encaissables</i>
Dépendance aux financements de l'Etat	<i>Ressources propres encaissables / produits encaissables</i>
Taux de déficit	<i>Résultat / Total des produits</i>
Poids des charges de personnel	<i>Charges de personnel / produits encaissables</i>
Taux d'autofinancement	<i>CAF / produits encaissables</i>
Part de l'autofinancement dans l'investissement	<i>CAF / dépenses d'investissement</i>

Les indicateurs de soutenabilité progressent globalement tous par rapport à l'exercice 2018, qui lui-même avait marqué une amélioration par rapport à 2017. La trajectoire budgétaire de l'établissement est donc nettement positive.

Le taux de rigidité de l'établissement affiche une baisse de près de 2 points : ce ratio mesure le poids des charges de personnel par rapport aux produits encaissables. Ce taux de saturation est calculé en prenant en compte les dépenses de l'enveloppe de personnel du tableau 6 (charges de personnel). Le taux de rigidité du budget principal se situe en dessous du seuil de 82% et dans le niveau fixé par le DOB.

Cette amélioration confirme au final la trajectoire de l'université en termes de maîtrise de sa masse salariale. La fiabilisation de la prévision budgétaire reste cependant un objectif primordial. La vigilance reste de mise sur l'établissement principal, les efforts engagés depuis 2018 sont à poursuivre.

Le seul taux où l'établissement se situe en zone de vigilance est celui du budget principal qui mesure la dépendance au financement de l'Etat. En effet il se situe à 13,99%, en dessous du seuil de 15% et prouve la prépondérance de la SCSP dans nos financements.

Le développement des ressources propres reste donc aussi un objectif majeur ; le compte financier 2019 a démontré l'évolution positive de ces recettes et le plan d'actions mis en œuvre en 2018 doit être poursuivi et précisé.

## 2. Les restes à payer

Les restes à payer sur les opérations pluriannuelles affichent un montant de **37 827k€**.

Ce sont des engagements auxquels l'université doit obligatoirement faire face, qui gagent sa trésorerie et qui doivent l'amener à la prudence dans ses prévisions budgétaires.

			Restes à payer sur AE consommées
<b>Prévision pluriannuelle</b>	Total AE consommées	Total CP consommées	
Ss total personnel	37 628 446 €	37 628 446 €	-
Ss total fonctionnement	74 269 234 €	57 060 326 €	17 208 907 €
Ss total investissement	121 760 426 €	101 142 233 €	20 618 192 €
<b>TOTAL</b>	<b>233 658 105 €</b>	<b>195 831 005 €</b>	<b>37 827 100 €</b>

Prévision pluriannuelle	Total AE consommées	Total CP consommés	Restes à payer sur AE consommées
<b>Budget principal</b>	<b>98 579 747 €</b>	<b>80 281 805 €</b>	<b>18 297 942 €</b>
dont opérations immobilières	56 490 768 €	40 068 962 €	16 421 806 €
dont contrats de recherche	39 328 590 €	37 521 213 €	1 807 377 €
dont contrats d'enseignement	2 760 389 €	2 691 630 €	68 759 €
<b>Budget annexe immobilier</b>	<b>103 746 776 €</b>	<b>84 900 379 €</b>	<b>18 846 397 €</b>
<b>Budget I-SITE</b>	<b>31 331 582 €</b>	<b>30 648 821 €</b>	<b>682 761 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>233 658 105 €</b>	<b>195 831 005 €</b>	<b>37 827 100 €</b>

Le tableau des opérations pluriannuelles permet de suivre le rythme d'avancement des principaux projets de l'établissement.

Concernant les seuls projets immobiliers, hors partenariat public privé du LMV, on relève que le niveau de RAP, soit le prélèvement prévisionnel sur la trésorerie, s'établit à 35 268K€ dont 11 925K€ pour le patrimoine dévolu.

	AE ouvertes 2019	AE consommées 2019	CP ouverts 2019	CP consommés 2019	Recettes prévues 2019	Recettes réalisées 2019
Immobilier	14 060 260 €	9 189 118 €	25 057 077 €	19 032 553 €	14 872 545 €	16 223 944 €
Recherche	26 190 868 €	19 611 980 €	28 512 403 €	19 721 430 €	23 859 457 €	23 313 524 €
Enseignement	1 902 807 €	1 577 973 €	1 910 346 €	1 590 904 €	1 761 173 €	980 003 €
<b>Total</b>	<b>42 153 936 €</b>	<b>30 379 071 €</b>	<b>55 479 826 €</b>	<b>40 344 888 €</b>	<b>40 493 175 €</b>	<b>40 517 471 €</b>

Le niveau d'AE consommé diminue de 11,4M€ en 2019 par rapport à 2018, celui des CP de 3,8M€ et celui des recettes reste stable (-0,3M€).

Cela se justifie par une réalisation en retrait des opérations immobilières.

Cependant les opérations de l'enseignement augmentent car davantage de contrats sont suivis en pluriannuel notamment sur Polytech, Economie (dont MODEV) ; STAPS (Choreomundus) et la DFIP (Mon Mass Pro et NCU ASPIE) étant toujours présents.

### 3. Les grands équilibres

Le solde budgétaire de l'établissement s'élève à 11,4M€ comme nous l'avons vu précédemment. Il s'est amélioré au niveau agrégé et s'est trouvé modifié sur le BAI.

La capacité d'autofinancement de l'établissement agrégé présente un bon niveau qui a dépassé la cible fixée par l'établissement à 12M€. Elle est proche de ce niveau sur le principal et représente 4,30% des charges décaissables.

Ce niveau constitue une nette amélioration de la capacité à investir de l'université qui résulte principalement de la comptabilisation de la dévolution en fonctionnement.

Il faut donc rester prudent, la situation est encore fragile et demande à se confirmer pour envisager des futurs projets d'investissement ne comportant pas de cofinancement.

Le pilotage de la CAF reste primordial notamment dans le contexte immobilier dans lequel se trouve l'établissement.

Les ressources de l'exercice étant supérieures aux emplois, il se dégage un solde positif des opérations d'investissement qui consiste en un apport au fonds de roulement.

Cet abondement constitue la variation du fonds de roulement correspondant à la ligne d'équilibre du compte financier.

Le fonds de roulement progresse de 7,4M€ et atteint 57M€ pour le budget agrégé.

Il doit être mis en parallèle avec les fonds de roulement des autres budgets. Au regard des restes à réaliser sur engagements pluriannuels immobiliers, des fonds de roulement des budgets autonomes BAI (13,3 M€) et Fondation (3,8 M€), il n'est pas mobilisable en totalité.

Il représente 77 jours de dépenses décaissables sur l'agrégé et 53 jours sur le principal.

La trésorerie présente une variation de + **12,9M €** au lieu des – 13,5M€ prévus au dernier BR. Elle s'établit à **81,4M€** au 31/12/2019. Il faut cependant tenir compte des éléments de trésorerie gagés pour le BAI (19,5M€), la Fondation (3,8M€) et I-SITE (14M€).

Elle représente 109 jours de charges de fonctionnement sur l'agrégé et 61 sur le principal. Ce dernier ratio est en hausse par rapport à 2018 : la concrétisation de financement d'opérations immobilières réalisées en 2018, le décalage de travaux ainsi que des recettes CVEC non consommées en sont les principales raisons.

## Conclusion : Analyse politique de la soutenabilité

*Le compte financier 2019 confirme la consolidation de la situation budgétaire de l'Université Clermont Auvergne, qui a été enclenchée dès l'exercice 2018. Il s'inscrit donc dans une trajectoire financière marquée par une meilleure maîtrise des dépenses (notamment les dépenses de masse salariale) et une augmentation sensible des recettes. Tous les indicateurs de soutenabilité de l'établissement se sont améliorés et atteignent des niveaux supérieurs à ce qui avait été défini à la suite du débat d'orientations budgétaires. La part de la masse de salariale par rapport aux recettes encaissables continue de diminuer et sort de la zone de vigilance, les niveaux de CAF et de fonds de roulement permettent à l'établissement de mettre en œuvre sa politique d'investissement et d'honorer ses engagements pluriannuels.*

*Cette amélioration résulte en partie de la mise en œuvre du plan d'action budgétaire adopté par le CA de l'Université en mai 2018. Elle est ainsi le fruit des efforts consentis par l'ensemble de la communauté universitaire, aussi bien pour maîtriser les dépenses dans un contexte de fort développement des activités de l'Université (augmentation d'effectifs étudiants, déploiement d'une politique ambitieuse d'aide à la réussite, développement de programmes d'excellence en matière de recherche, renforcement du maillage territorial de l'Université...) que pour rechercher de façon volontariste de nouvelles ressources, auprès de l'Etat (crédits fléchés pour la mise en œuvre de réformes), des collectivités territoriales, de partenaires socio-économiques ou, plus largement, du secteur privé.*

*Cette amélioration s'explique aussi par un certain nombre d'éléments conjoncturels, qui ne se reproduiront sans doute pas au cours des exercices suivants et qui, de fait, relativisent les conclusions que l'on peut tirer d'un certain nombre de ratios quant à la soutenabilité du développement de l'établissement à long terme. Le report d'opérations programmées dans le cadre du Budget Annexe Immobilier et le retard de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets de vie universitaire financés par la CVEC sont des facteurs qui ont permis d'améliorer le solde budgétaire et, de facto, les principaux indicateurs de soutenabilité.*

*La garantie de la soutenabilité à moyen et long terme de l'Université Clermont Auvergne suppose de poursuivre les orientations du plan d'action budgétaire adopté en 2018 (notamment le développement des ressources propres), afin de consolider durablement la santé financière de l'établissement. Elle implique également d'améliorer la prévision budgétaire (notamment sur le fonctionnement), qui reste encore très perfectible - les taux d'exécution de l'exercice 2019 en témoignent. Cette amélioration est indispensable à un pilotage fiable d'une Université appelée, au cours des prochaines années, à poursuivre sa stratégie de développement et de rayonnement territorial, national et international.*



## *2ème PARTIE*

### *Résultats au regard des objectifs et indicateurs de performance*

---





## Mission « Formation »

---

### I. Le pilotage de l'offre de formation et la gestion des cursus

En 2019, l'université a enregistré **44 688 vœux sur Parcoursup** pour l'ensemble de ses formations, dont **40 233 vœux ont été confirmés** pour une capacité d'accueil en première année de **8 796 places**.

**34 779** étudiants se sont inscrits à l'université et la nouvelle contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) a rapporté **1 961 321 €** à l'établissement afin d'améliorer la vie de campus. 7 commissions d'exonération ont permis d'attribuer à **75** étudiants non boursiers une exonération de leurs droits d'inscription et/ou de frais de formation pour un montant total de 70 865 € financés par la part sociale du FSDIE. 6 commissions césures ont permis d'accorder **110 césures** à des étudiants.

- **Mise en œuvre des réformes**

Le nouvel **arrêté licence** paru au journal officiel le 30 juillet 2018 a été mise en œuvre à la rentrée 2019 dans toutes les formations de licences. Des groupes de travail ont défini une stratégie générale présentée en CFVU. Le règlement des études de l'UCA a été revu en conséquence et l'ensemble des parcours licence ont fait l'objet d'un nouveau maquettage dans le logiciel Apogée.

Un premier bilan de **la loi orientation réussite des étudiants (loi ORE)** et des dispositifs d'accompagnement « oui si » (comprenant 1700 étudiants) ont permis d'ajuster les contenus des programmes et de proposer de nouvelles mesures en faveur des étudiants et notamment le contrat pédagogique numérique « **ConPere** ». A la rentrée de septembre 2019, 25 licences ont proposé des dispositifs d'accompagnement adaptés. Des places supplémentaires ont été créées en STAPS, Psychologie, Droit, LCC et IUT.

L'utilisation des crédits de la loi ORE reçus par l'UCA a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes (juillet) et la réussite des étudiants inscrits dans ces nouveaux dispositifs d'une inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) le 14 novembre 2019.

**La loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé reformant l'accès aux études de santé** a nécessité un travail collaboratif important pendant le dernier trimestre de l'année 2019 entre les UFRs de Médecine et des professions paramédicales, 8 composantes, la vice-présidente formation et la direction de la formation. Ce travail a abouti au vote à la CFVU du 10 décembre 2019, des parcours PASS et des licences avec option santé (LAS) dans 8 composantes mettant fin au concours de la PACES et au numérus clausus remplacé dorénavant par un numérus apertus.

Dans le même temps, le tutorat pédagogique et méthodologique individualisé ou en petits groupes, accompagné par les enseignants ou par les pairs a reçu un financement de 84 000 € de la Région AURA et a été reconduit en 2019.

**La réforme de la formation des enseignants et des parcours MEEF** (loi pour l'école de la confiance du 28 juillet 2019) a, entre autre, entraîné le changement de nom de l'ESPE par l'INSPE.

**L'arrêté relatif aux droits d'inscription spécifiques pour les étudiants extra-communautaires paru le 19 avril 2019** suivi du décret relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers et la stratégie Ministérielle « Bienvenue en France » ont fait l'objet d'une adaptation des règles d'inscription et d'un vote en CFVU. Le Ministère a également mis en place des mesures pour lutter contre les LGBTphobie et ainsi permis **la reconnaissance du prénom d'usage à l'université** pour les étudiants transgenres. Enfin, la parution **d'un arrêté du 30 juillet 2019 sur l'assiduité des étudiants** et la publication d'un **arrêté du 6 décembre 2019 relatif au diplôme national de licence professionnelle** ont contribué à la transformation de l'organisation administrative et pédagogique des formations.

- Ouvertures de Formations

Plusieurs formations ont été ouvertes en 2019 : un cycle préparatoire aux concours des institutions et des agences européennes en partenariat avec l'ENA à Clermont-Ferrand, un DUT statistique et informatique décisionnelle à l'IUT de Clermont-Ferrand (DUT STID) sur le site d'Aurillac, un parcours conformité et contrôle des risques juridiques et financiers co-porté par l'IAE au sein du Master droit privé commerce distribution portée par l'école de droit, un parcours « management du point de vente » au sein de la licence professionnelle commerce et distribution de l'IAE, le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée au sein de l'UFR de Médecine et des professions paramédicales, le parcours smart sciences and technologies au sein de la licence informatique.

Egalement l'universitarisation des études de soins infirmiers (IFSI) a été accomplie sur l'année 2019 avec le soutien de la Région.

- L'évaluation de l'offre de formation par l'HCERES

L'établissement relève de la campagne d'évaluation de la vague A.

L'évaluation des formations a commencé le 25 septembre 2018 et s'est concrétisée par un dépôt du dossier d'évaluation auprès du HCERES le 21 septembre 2019.

- Les applications de scolarité

En raison de l'obsolescence de l'outil, l'application de candidature « CIELL 2 » a été remplacée par le logiciel « E-candidat ».

Egalement, un travail a été mené avec la DSI afin de permettre la dématérialisation du supplément au diplôme, des relevés de notes, des convocations aux examens et des attestations de réussite.

- La cellule d'appels d'offre, projets et conventions

En 2019, **208 conventions ont été instruites** par la cellule et présentées en comité convention.

989 747 € de recettes prévisionnelles ont été constatées, pour 350 387 € de dépenses.

- Les enquêtes et les études de l'observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE)

Deux séries d'enquêtes sur le devenir des diplômés ont été réalisées par l'Observatoire avec un objectif de taux de réponse variant entre 80% et 90%.

- les enquêtes auprès des diplômés de Master 2, Master 2 MEEF, licence professionnelle et DUT de la promotion 2016, commanditée par le MESRI, et qui observe la situation des personnes interrogées à 18 et 30 mois du diplôme ;
- les enquêtes auprès des diplômés de Master 2, licences générale et professionnelle, DEUST et DUT de la promotion 2018, et qui observe la situation des personnes interrogées à moins d'un an du diplôme.

Les indicateurs de pilotage nécessaire à la gouvernance, aux responsables de formation et à l'HCERES, sont réalisés à partir des résultats de ces enquêtes. Ils mesurent les taux d'insertion professionnelle et la qualité de l'insertion, les taux de poursuites d'études et le type d'études suivies.

- Les évaluations des enseignements et des formations

L'université a institutionnalisé l'évaluation par les étudiants des enseignements, des formations et des stages dans son plan quadriennal, dont l'objectif final est que chaque formation ou enseignement puisse être évalué au moins une fois pendant le contrat et les résultats présentés en conseil de perfectionnement.

L'OFDE pilote et anime la Commission Evaluation des Formations et des Enseignements, au cours de laquelle **la Charte Evaluation des formations et des enseignements par les étudiants**, a été finalisée et votée en CFVU et CA en mai 2019.

L'OFDE a réalisée cette année l'évaluation des formations par les étudiants pour toutes les formations de l'UCA et l'évaluation de l'offre modulaire de la formation continue par les stagiaires, les formations et les commanditaires. L'OFDE a également participé aux évaluations des projets du LIA.

- [Les statistiques sur l'orientation et les études](#)

L'observatoire réalise annuellement des statistiques sur les taux de réussite en 1<sup>ère</sup> année en fonction du bac et primo-entrant, et les taux de passage par année de formation et les publie sur le site de l'UCA.

Pour le NCU MonPassPro, l'OFDE a réalisé des indicateurs sur le suivi d'étudiants dans le cadre du Réopass.

- [La certification ISO 9001 : 2015 de l'OFDE](#)

L'audit de suivi n°2 organisé par un cabinet extérieur et indépendant a eu lieu en mai 2019 et l'observatoire a maintenu sa certification ISO 9001 : version 2015

## II. L'innovation pédagogique et la production audiovisuelle

Le Pôle IPPA (Ingénierie Pédagogique & Production Audiovisuelle) a créé une dynamique d'innovation pédagogique au sein de la communauté universitaire et fait naître des initiatives, individuelles ou collectives, de pédagogie active et innovante portées par des enseignants ou des équipes enseignantes désireuses de permettre aux étudiants de devenir acteurs de leur formation.

Le pôle a engagé une dynamique d'établissement susceptible de faire évoluer l'architecture même des formations, l'organisation des enseignements et les pratiques pédagogiques. Il s'agit d'un objectif fortement structurant pour l'établissement, en lien avec l'arrêté licence. **L'approche compétences et l'instauration de blocs de compétences** au sein des formations transformant l'offre de formation elle-même, instauré par l'arrêté licence et la loi « choisir son avenir professionnel » a amené l'établissement à nommer un ingénieur pédagogique au sein du pôle IPPA dont la mission est d'aider et d'accompagner les enseignants à transformer leur formation dans une approche compétence.

Dans le cadre de la loi ORE, le pôle IPPA a élaboré **un guide de l'enseignant référent** qui a été distribué à tous les enseignants qui assument cette mission.

Le pôle IPPA a également accompagné la mise en place du **nouveau cursus universitaire Mon Pass Pro** lauréat de l'appel à projet ANR, projet fortement structurant sur le plan des cursus de formation de premier cycle en termes de réorientation et d'insertion professionnelle des étudiants.

- [Le centre d'enseignement à distance \(CEAD\)](#)

La première réunion du groupe de travail pour la création d'une grille de calcul de coût spécifique de l'enseignement à distance a été réunie en 2019. L'objectif de ce groupe est de réévaluer les tarifs de l'EAD.

- [La transformation de l'offre de formation de l'UCA](#)

L'offre modulaire a été recensée et est affichée sur le site internet de l'UCA. Un travail important entre les pôles de la Formation Continue et celui de l'Innovation Pédagogique et de la Production Audiovisuelle (IPPA) a été mené pour **identifier des blocs de compétences** dans les nouveaux diplômes de l'UCA et les proposer à la vente.

Grâce au soutien de la Région AURA, l'UCA a pu recruter un ingénieur pédagogique pour l'animation du Learning Labs de Montluçon et ainsi contribuer à l'attractivité des territoires.

### III. La Fabrique, réussite, orientation et insertion

L'année 2019, a été celle de la naissance d'un nouveau pôle au sein de la Direction de la Formation : « **La Fabrique, réussite, orientation et insertion** ». Partant d'un constat qu'il était nécessaire de regrouper les moyens et les équipes de l'orientation (ex-PACIO) et de l'insertion professionnelle (ex-BAIP) ainsi que celle du NCU Mon PassPro au sein d'une seule entité afin de mettre en œuvre la loi d'orientation (loi ORE), et de rendre un service plus efficace aux étudiants. La responsabilité de ce nouveau pôle a été renouvelée afin de lancer une nouvelle dynamique. Le nom du service a été choisi par les étudiants, eux-mêmes, au travers un sondage et les locaux et espaces d'accueil ont été remaniés. Ce pôle « La Fabrique » accueille dorénavant **des jeunes volontaires en service civique** et **des contrats étudiants** afin d'assurer des missions d'information auprès des étudiants.

- **Les actions secondaire-supérieur**

Les actions secondaire-supérieur en collaboration avec le Rectorat ont fait l'objet d'une attention spéciale, notamment les nouvelles mesures envisagées sur l'orientation active des lycéens, les attendus des universités et l'information sur les réformes en cours et les nouvelles modalités d'accès à l'université. Les partenariats, tels que celui avec l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville) et celui avec l'association INSIGNIS (soutien en mathématiques d'élèves du secondaire en difficultés) ont été reconduits pour 2019.

- **L'interaction avec l'enseignement secondaire, les CPGE et les STS**

Une convention a été signée avec tous les lycées de l'académie comportant des CPGE. Les actions communes mélangeant les 2 publics étudiants (étudiants de CPGE et étudiants de licence, séminaires ...) ont été intensifiées et les liens avec les CPGE hors Clermont resserrés.

- **Les stages des étudiants**

**12 807 étudiants de l'UCA ont fait un stage** l'année dernière. Si les stages se déroulent le plus souvent dans la région d'étude de l'étudiant, plus de **1 737 stages ont été effectués hors du territoire Auvergnat** et **869 à l'étranger**. Un stage sur deux a été accompagné d'une gratification. L'encadrement des stages par les enseignants est soutenu par une enveloppe budgétaire dédiée reconduite en 2019.

- **Les applications du BAIP**

L'application « Pstage » est déployée dans la plupart des composantes de l'UCA et les personnels en charge des conventions de stage ont été formés à cette application. Le BAIP poursuit le déploiement de *l'application suivie pédagogique des stages* en intervenant auprès des équipes pédagogiques pour leur présenter les différentes fonctionnalités.

L'UCA en collaboration avec la Région AURA a développé l'outil, **UCA PRO**. Il s'agit d'une plateforme Web gratuite permettant aux professionnels de saisir et diffuser très simplement des offres de recrutement (stages, jobs étudiant, emplois en alternance...) directement auprès des étudiants ou diplômés de l'UCA, de consulter les profils mis en ligne par ceux-ci et de découvrir l'ensemble de l'offre de formation. À ce jour, la plateforme compte **4 100 membres** et **3 000 offres** d'emplois ou de stages ont été diffusées depuis son lancement.

- **L'accompagnement des étudiants titulaires d'un diplôme national de licence et le suivi du portail Master**

Avec la loi du 23 décembre 2016 et la création du portail Master (**trouvermonmaster.gouv.fr**), l'accès à l'ensemble des M1 est organisé sur un examen du dossier des candidats (à l'exception des masters de l'école de Droit, pour lesquelles le recrutement sélectif continue à s'opérer à l'entrée en M2). En 2019, **54 étudiants de Licence non admis en Master ont saisi le Rectorat** pour une inscription au sein d'un master. Afin de leurs proposer des solutions, ces étudiants ont été accompagnés par « La Fabrique ».

Egalement, l'UE libre « sensibilisation à l'entrepreneuriat avec le pôle PEPITE a fait l'objet d'une promotion particulière et une prescription vers le dispositif AFPA « je me raccroche » ainsi qu'une collaboration avec la chambre des métiers et de l'artisanat ont été reconduits

- La conception d'outils et l'organisation d'ateliers pour l'aide à l'insertion professionnelle

Depuis l'année 2019, **29 ateliers accompagnement vers l'emploi ou le stage** ont été institués au sein du BAIP. Par groupe de 10, des étudiants ont été accompagnés dans la valorisation de leur connaissance et de leur compétence, et expériences professionnelles. Ces ateliers ont pour objectifs de cibler des métiers, optimiser les CV, d'aider à la rédaction de la lettre de motivation et à l'entretien professionnelle, et à favoriser le réseautage avec UCA pro et les réseaux sociaux...

- Les fiches RNCP

L'**établissement France compétence** a été créé au niveau national en 2019. Les fiches Master nationales ont été opérationnelles à la rentrée 2019. Seules les fiches RNCP sur demandes, notamment pour les Diplômes d'Université restent désormais du ressort de l'université.

## IV. La formation continue

- La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel : une loi systémique

La loi « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » a été adoptée le 5 septembre 2018. Les décrets d'application sont parus en 2019 et de nouvelles règles sur l'évaluation de la qualité, le financement de la formation continue par les organismes paritaires, l'apprentissage et la collecte de la taxe d'apprentissage sont entrées en vigueur. Parmi ces mesures, l'Etat a lancé **une application Compte Personnel de Formation (CPF)** gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Désormais, chaque actif peut voir, comparer et acheter directement une formation sur le nouveau service dématérialisé *moncompteformation.gouv.fr* (système d'information du compte personnel de formation créée par l'article L.6323-8 du code du travail) et utiliser ses droits à la formation via son CPF - Compte Personnel de Formation. L'enjeu pour notre établissement est d'établir et d'alimenter un catalogue grand public d'une offre lisible et accessible à tous avec des conditions générales d'utilisation restrictives comprenant des délais d'acceptation, d'inscription du candidat, et de réalisation de la formation nécessitant une certaine réactivité de la part des acteurs.

En matière d'apprentissage, **une circulaire du 26 septembre 2019** est venue compléter la loi par l'organisation d'un contrôle pédagogique des formations par apprentissage confiés désormais aux inspecteurs généraux de l'éducation nationale.

- Les dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience et des Acquis Professionnels (VAE et VAP)

En 2019, **154** dossiers de demandes de VAE et VAP ont été déposés au pôle formation continue et professionnalisation, **131 candidats** ont bénéficié d'un accompagnement par une conseillère de l'établissement et **42 jurys** ont été réunis. Le montant du chiffre d'affaire de la VAE et de la VAP se monte à **91 179 €**. Les tarifs de VAE ont fait l'objet d'une harmonisation régionale. Dorénavant les 7 universités de la Région AURA appliqueront les mêmes tarifs dès septembre 2019. Deux textes sont venus réformer le dispositif de la validation des acquis et de l'expérience : **le décret du 31 octobre 2019** relatif à la mise en œuvre de la VAE et comportant d'autres dispositions relatives aux commissions professionnelles consultatives en matière de certification professionnelle et aux organismes financeurs du projet de transition professionnelle et **l'arrêté du 21 novembre 2019** ayant pour objet l'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences par VAE.

- Le comité de suivi des recettes de la Formation Continue

Un comité des recettes a été institué au sein de la direction de la formation afin d'analyser les recettes de la formation continue et d'identifier les marges de manœuvre de l'établissement. Plusieurs leviers ont été actionnés, dont la commercialisation de l'offre (promotion des formations de l'UCA, connaissance et collecte des besoins des employeurs et des branches professionnelles, saisie de l'ensemble de l'offre FC sur les sites du type « via-compétences », amélioration de la visibilité de l'offre sur le site internet, organisation et participation à des événements des acteurs du monde socio-économique et universitaire, achat d'encarts publicitaires...).

Les tarifs ne doivent pas permettre une vente à perte des formations tout en étant en adéquation avec le marché et le secteur concurrentiel et une harmonisation des pratiques tarifaires était nécessaire au niveau de l'établissement. C'est pourquoi **une politique de la tarification de l'offre de formation continue** (comprenant des tarifs pleins, des tarifs seuils et des cas d'exonération partielle ou total) **a été votée à la CFVU du 10 décembre 2019.**

## Mission « Vie Universitaire »

---

Le rapport annuel de performance relatif au budget 2019 reprend les différents éléments qui composaient le projet annuel de performance relatifs à ce même budget. L'objectif général du projet était la réussite de la mise en œuvre des missions « vie universitaire » à l'échelle de toute l'UCA. La « vie universitaire » regroupe la « **vie des personnels** à l'université » (I) et la **vie étudiante** (II).

### I. Actions envers les personnels

#### 1.1. L'action sociale (source : CLASS)

- 2 062 aides accordées en 2019 au titre des prestations sociales UCA dont
  - 429 aides aux vacances familiales ;
  - 609 aides pour les cantines scolaires ;
  - 32 aides à la caution ou au déménagement ;
  - 66 allocations post-baccalauréat ;
  - 45 secours ;
  - 5 prêts à court terme et à taux 0.
- Le volume de demandes est en augmentation par rapport à 2018 – environ 200 demandes supplémentaires - les prestations sociales ayant fait l'objet d'une nouvelle communication via l'envoi des fiches de paie du mois de septembre 2019.

La charge de travail supplémentaire engendrée a pu être absorbée grâce notamment à la mise en place de créneaux d'accueil du public (2 heures par jour), permettant une meilleure concentration le reste du temps et une sensibilisation envers les agents la constitution de dossiers complets.

- Révision des modalités des prestations sociales UCA

Dans le cadre d'un groupe de travail issu du Comité technique, un travail d'évaluation et d'ajustement des prestations sociales UCA mises en place en 2017 a été effectué. Cette concertation a conduit à un projet de délibération, validé par le CT puis adopté par le CA du 25 octobre 2019 pour une mise en application au 1er janvier 2020.

- Projet de dématérialisation du dépôt des demandes et de la gestion des aides

Une discussion a été entamée avec la direction générale des services au sujet de l'achat et de la mise en place d'un système d'information pour l'action sociale. Elle a conduit à la nécessité de vérifier la compatibilité de l'application avec le logiciel de gestion RH « SIAM » en cours de déploiement avant de conduire le projet plus avant.

#### 1.2. La crèche universitaire (source : CLASS)

- Mise en place du marché de gestion 2020-2023

Le montage juridique et les modalités du marché de gestion de la structure multi-accueils ont été revus au cours du 1er semestre 2019 et validés par le comité de pilotage de la crèche.

La consultation a été lancée en avril 2019 par la direction des achats. Trois candidats ont répondu à l'offre. Suite à l'analyse de celles-ci, la société Jour de crèche, titulaire du précédent marché d'exploitation, a remporté l'appel d'offre.

- Clôture du marché d'exploitation 2015-2019

Les démarches nécessaires à la clôture du marché, notamment l'inventaire des équipements UCA et l'état des lieux de sortie, ont été effectués en décembre 2019. La fin du marché ne sera effective qu'à la reddition des comptes 2019, effectuée au plus tard le 30 juin 2020.

- Investissements

Il n'y a pas eu d'investissement ou d'équipement significatifs réalisés en 2019. L'enveloppe prévisionnelle annuelle de 10 000 € validée par le COPIL n'a pas été consommée.

### **1.3. L'action culturelle (culture, sport, loisirs, bien-être au travail) (source : CLASS)**

A travers son volet culturel, le CLASS a pour mission de favoriser l'accès des personnels UCA à une offre en culture, loisirs et sport variée et de qualité, propre à contribuer à leur épanouissement personnel et professionnel.

Les actions menées en 2019 ont été conformes aux projets. Voici les principales réalisations :

- Billetterie : 31 985 € de subvention / 13 473 billets vendus / 409 bons de réduction distribués

Maîtrise de l'enveloppe de subvention allouée sans réduction de quota pour les agents ;

Elargissement du créneau des permanences de vente en centre-ville les jeudis grâce au maintien d'un poste de gestionnaire contractuel et son passage à une quotité de 100%.

- Bien-être sur le lieu de travail : 4 sessions d'initiation à la relaxation ; 4 séances de relaxation sonore ; 1 session de sophrologie (environ 150 participants).
- Visites, sorties, séjours : Séjour à Londres (octobre - 43 participants), sortie au château de Chambord (juin – 56 participants), soirée à l'hippodrome de Vichy (juillet – 31 participants) ; Visite du laboratoire Magma et volcans en collaboration avec le Centre de diffusion de la culture scientifique et technique.
- Activités physiques : 2 sessions de 10 séances, 5 activités proposées par session (120 participants environ).
- Spectacles découverte : 4 spectacles de la Comédie de Clermont, 3 opéra du Centre Lyrique, 2 festivals de musique, 1 concert de l'Orchestre d'Auvergne, 2 rencontres sportives.
- Activités pour enfant : Découverte de l'escalade, du char à voile, atelier de lave émaillée.
- Evènement familiaux :

Arbre de Noël : 1 250 cadeaux distribués, 1 spectacle (2 séances), 7 activités ludiques ou créatives, environ 1 500 participants à Clermont-Ferrand (personnels et leur famille), 3 arbres de Noël organisés sur les sites territoriaux (Montluçon, Le Puy-en-Velay, Aurillac).

Chasse aux œufs : 50 enfants participants

- Marché de producteurs et l'artisans locaux sur le campus des Cézeaux, évènement ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire - personnels et usagers : 25 stands, 300 participants environ, un déjeuner partagé.
- Implication de la communauté des personnels dans la construction de l'offre via l'organisation de deux commissions culture (juin et décembre).

### **1.4. Le plan de Mobilité (PDM) de l'UCA**

Le 1<sup>er</sup> plan de mobilité de l'UCA a été signé le 17/12/18 par l'université et le SMTC. Son objectif général est la diminution de la part des modes de transport polluants dans les trajets domicile-travail ainsi que dans les déplacements entre sites universitaires.

Il prévoit notamment une réduction tarifaire de 15 % sur les abonnements de transport pour les personnels de l'UCA.



## 1.5. Les abonnements aux transports en commun

L'employeur Université prend en charge 50 % du coût de l'abonnement des salariés, après l'abattement de 15 % dû au PDM évoqué ci-dessus.

En 2019 cela représente 181 abonnements annuels (T2C, SNCF, C-Vélo, autre), 183 abonnements mensuels, et 24 abonnements hebdomadaires, soit un total de 388 abonnements.

## 1.6. Le Fonds Subventions, Initiatives, Prix (SIP)

La commission d'attribution du fonds SIP, réunie le 27/09/19 a voté les aides suivantes :

**Association Golf Université Corpo** : attribution d'une subvention de 1050 €

**Festivals Traces de Vie** et **Vidéoformes** : augmentation de la subvention annuelle de 500 à 1000 € pour la dotation du prix du jury étudiant.

**AS UCA** : passage de la subvention annuelle de 20 000 à 30 000 € afin de ramener le montant dans la moyenne nationale des subventions des universités à leur association sportive. Maintien parallèlement de la subvention de 4000 € à la **section rugby** de l'AS UCA (Centre d'Enseignement Universitaire de Rugby\_CEUR).

La commission a également proposé le maintien des montants attribués l'an passé (sous réserve d'une demande des intéressés) pour **Pass UCA** (association des personnels UCA) : 2400 € ; **Tennis Corpo** : 1000 € ; **Festival du Court-métrage**, prix étudiant international : 1500 €, subvention organisation : 3000 € ; **Prix universitaire international du Carnet de Voyage** : 500 € ; **Semaine de la Poésie** : 2000 € et **Electric Palace, soirée de remise des Prix de l'engagement étudiant** : 1100 €.

## II. Actions envers les étudiants

### 2.1. La Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

En 2019-20 c'est essentiellement la CVEC collectée au titre de l'année universitaire 2018-19 (90 € par étudiant) qui est utilisée selon la ventilation suivante :

CVEC UCA		1 961 312,03 € / 33 038 étudiants = 59,36 €	
sur la base de 59,36 €/é :	%	1 961 312,03 €	€/étudiant
FSDIE projets	21	411 875,53 €	12,47 €
FSDIE social	9	176 518,08 €	5,34 €
SSU	20	392 262,41 €	11,87 €
SUAPS	22	431 488,65 €	13,06 €
SUC	7	137 291,84 €	4,16 €
SUH	7	137 291,84 €	4,16 €
Actions transverses	14	274 583,68 €	8,31 €
	100	1 961 312,03 €	59,37 €

- Pour le FSDIE-Projet :

Trois commissions FSDIE ont eu lieu en 2019 pour soutenir financièrement les projets des associations étudiantes, le 07/02/19 (87 597 € attribués pour 40 projets), le 02/05/19 (40 847 € pour 17 projets), et le 11/10/19 (47 780 € pour 17 projets), soit un total de 175 024 € pour 74 projets.

- Pour le FSDIE-Social :

10 commissions se sont réunies en 2019. 47 260 € ont été dépensés, pour l'exonération des droits d'inscription.

- Pour le SSU :

La CVEC a été utilisée pour les salaires des médecins et psychologues du service, ainsi que pour la sophrologie et la journée sida sur site de Vichy.

- Pour le SUAPS :

La CVEC a été utilisée directement pour l'organisation d'activités sportives : achat de matériels, frais de déplacement, prestations...Mais également pour des fonctions supports : achat de fournitures, frais de communications, entretiens/réparations...

- Pour le SUC :

Les fonds de la CVEC ont été utilisés pour :

- Des ateliers et une résidence d'auteur ;
- Du matériel pour les ateliers (équipement d'une salle audiovisuelle) ;
- Achat de matériels techniques pour des ateliers vidéo ;
- Location pour l'accès aux salles de répétitions et spectacle du CROUS.

## 2.2. Les statuts étudiants

Les statuts « **étudiant responsable associatif** », « **étudiant artiste** », « **étudiant engagé** » et « **étudiant sapeur-pompier volontaire** » sont portés par la DVU. L'intérêt de reconnaître ces statuts est de permettre aux étudiants de valoriser leur engagement associatif, culturel ou citoyen et de faciliter l'adaptation de leur cursus à cet engagement.

### Le statut « étudiant responsable associatif »

Il s'agit de reconnaître par ce statut l'engagement étudiant au sein d'une association étudiante.

La commission s'est réunie, le 04/10/19, pour étudier 6 demandes et accorder 6 statuts et le 08/11/19 pour étudier 34 demandes et accorder 34 statuts.

### Le statut « étudiant artiste »

Ce statut, établi en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel-Chabrier, concerne les étudiants qui ont une pratique artistique de haut niveau. Le SUC est fortement impliqué dans la gestion de ce statut. Une commission s'est réunie le 06/10/19 pour étudier 16 demandes. 15 étudiants se sont vus attribuer le statut.

### Le statut « étudiant engagé »

Il s'agit ici des étudiants engagés dans la réserve de la Garde Nationale ou la réserve sanitaire.

Une commission s'est réunie le 03/10/2019 pour étudier au total 20 demandes. Les 20 étudiants se sont vus attribuer le statut.

### Le statut « étudiant sapeur-pompier volontaire »

Ce statut est entré en vigueur à la rentrée 2018. La commission s'est réunie le 03/10/19 pour étudier au total 17 demandes. 16 étudiants se sont vus attribuer le statut.

### **2.3. La charte de labellisation des associations étudiantes**

Cette Charte a été votée par le CA du 02/02/18 avec son annexe consacrée à l'Engagement des associations étudiantes pour l'organisation de manifestations festives responsables. La CFVU réunie le 27/02/18 a voté la composition de la commission de labellisation.

La commission de labellisation s'est réunie le 18/10/2019.

27 associations ont été labellisées sur 29 demandes.

Les associations labellisées peuvent officiellement se présenter comme « association étudiante de l'UCA ».

### **2.4. Les UE libres**

6 UE libres sont portées par la DVU. Les chiffres ci-dessous indiquent le nombre d'étudiants inscrits dans chacune d'elle en 2019.

- Découvertes culturelles, 47
- Responsabilité sociétale et environnementale des administrations, 20
- Etudiant responsable associatif, 12
- Etudiant engagé à servir dans la réserve, 11
- Etudiant élu dans un conseil de l'université, 0

Ces chiffres ne prennent en compte que les UE libres saisies dans Apogée par les composantes au moment de la requête.

### **2.5. Les conventions et contrats étudiants**

142 conventions ont été traitées en 2019 par la DVU en lien avec le comité convention.

975 contrats étudiants réalisés par les composantes et services sont passés par la DVU au 31/12/19.

### **2.6. Le prix de l'engagement étudiant**

Pour la première année en 2018-19 la Ville de Clermont, l'UCA, et sa fondation ont décerné un prix de l'engagement étudiant qui se décline,

- pour la Ville, en 5 prix dotés chacun d'un premier prix (3000 €) et d'un premier accessit (1500 €)
- pour l'UCA, un grand prix Territoires (3000 € et 1500 €)
- pour la Fondation UCA, un grand prix Scientifique (3000 € et 1500 €).

La DVU porte ce dossier pour l'UCA.

## 2.7. Les services civiques

Bien que les jeunes volontaires en service civique ne soient pas forcément des étudiants, le sujet trouve sa place dans cette partie II « Actions envers les étudiants » car leurs missions sont toujours au service et au contact des étudiants.

L'UCA a reçu son premier agrément pour recruter des volontaires en service civique le 20/07/18. Pour l'année universitaire 2018-19 l'agrément permettait à 7 composantes/services de recruter 16 jeunes en service civique sur 8 missions différentes. Dans les faits, 4 composantes/services ont recruté 7 volontaires sur 4 missions.

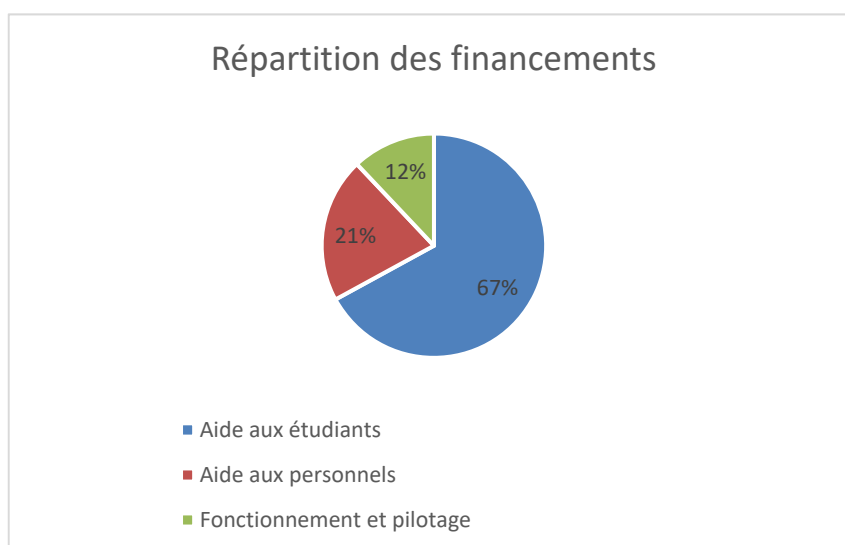
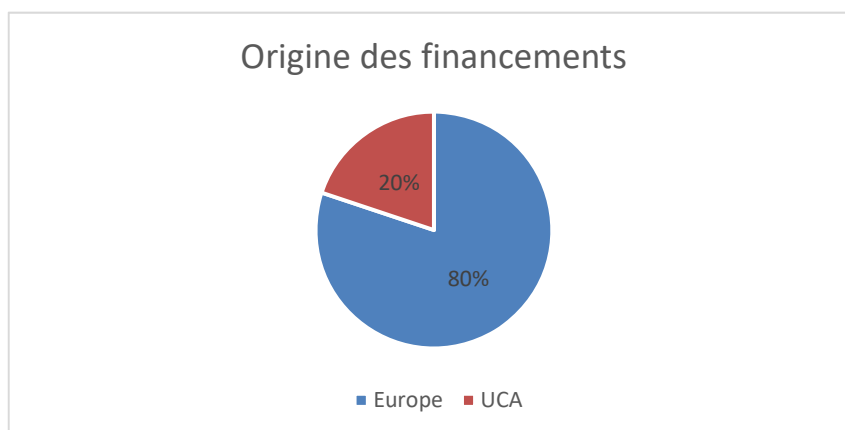
Ces chiffres, inférieurs aux possibilités d'accueil, s'expliquent par les difficultés de recrutement de volontaires en adéquation avec le contenu de la mission.

Pour chaque jeune le coût mensuel pour l'université est de 107,58 € et pour l'Etat 472.97 €.

## Mission « Relations Internationales »

Le budget 2019 des Relations Internationales (hors bourses Région et Ministère n'entrant pas dans le budget établissement) s'est élevé à 279 704 € sur ressources propres et à 1 127 404 € sur ressources européennes. Au global, la ventilation par grand secteur est la suivante :

Aide à la mobilité internationale des étudiants	947 753 €
Aide à la mobilité internationale des personnels	294 281 €
Fonctionnement et pilotage	165 074 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 407 108 €</b>



### I. Aide à la mobilité internationale des étudiants

En 2019, nous avons instruit 1741 dossiers de mobilités financées. Le budget mobilisé pour l'aide de ces étudiants se décompose de la façon suivante :

Bourses ERASMUS études	449 740 €
Bourses ERASMUS stages UCAA	488 438 €
Mobilité internationale de crédits	9 345 €
<b>TOTAL</b>	<b>947 753 €</b>

## II. Aide à la Mobilité Internationale des personnels UCA/UCAA

En 2019, nous avons organisé 122 missions sortantes d'enseignants-chercheurs, dont 94 dans le cadre des financements Erasmus études et stages (financement total) et 28 dans le cadre de la Demande Unique de Moyens sur ressources propres (financement partiel). Concernant les mobilités entrantes, l'établissement a accueilli 55 invités étrangers en court séjour (24 dans ses laboratoires et 31 dans ses composantes). Le budget mobilisé se décompose de la façon suivante :

Missions Erasmus Stages (STA/STT/OS)	31 518 €
Missions Erasmus études (STA/STT/OS)	50 980 €
Missions dans le cadre des conventions bilatérales	44 035 €
Participation à l'appel DRV pour la mobilité sortante des jeunes chercheurs	10 000 €
Per Diem sur ressources propres	157 748 €
<b>TOTAL</b>	<b>294 281 €</b>

## III. Fonctionnement et pilotage

En septembre 2019, la Direction des Relations Internationales (DRI) a intégré le centre Fleura dans son portefeuille d'activités et est devenue la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF). Dans ce contexte d'élargissement de ses missions, elle contribue désormais à la rémunération sur ses ressources propres de 0,5 ETP de cat B. Par ailleurs, nous avons organisé 18 événements, dont un de portée nationale (Comité de pilotage Moveon) et un de portée internationale (Staff training week « Teaching Forum »). En matière de communication et de promotion, nous avons coordonné la traduction du site web en trois langues et créé des supports de présentation pour chaque composante de l'établissement, en plus de la participation aux grands événements organisés par les institutions dont nous sommes membre : AUF, Campus France, IDA, Jacques Cartier, Erasmus + et Euraxess. Nous avons également organisé une mission d'établissement sur l'université de Wuhan qui compte parmi les cibles de l'Isite et plus généralement nous avons pris en charge 46 missions de représentation institutionnelles et professionnelles. Enfin, nous avons mobilisé un fonds d'amorçage pour le lancement du consortium d'Université Européenne coordonné par l'établissement.

Le budget mobilisé se décompose de la façon suivante :

Cotisations aux réseaux	24 706 €
Fonctionnement /missions / Communication	127 884€
Masse salariale	12 484 €
<b>TOTAL</b>	<b>165 074 €</b>

## Mission « recherche innovation valorisation »

---

L'année 2019 a constitué une étape clé dans la consolidation des orientations prises afin de structurer la recherche et la valorisation sur le site clermontois.

Elle a notamment été marquée par l'autoévaluation de l'établissement et de ses unités dans le cadre de la préparation de la visite de l'HCERES à partir de fin 2019, la signature de la convention de site avec le CNRS et la création d'une nouvelle filiale de valorisation de l'UCA : Clermont Auvergne Innovation. Cette nouvelle entité s'est structurée à partir de l'automne 2019 avec un fort impact sur les missions d'innovation et de transfert jusqu'à présent portée par l'université.

### Objectif 1 - Articuler la recherche de l'UCA avec le projet I-SITE CAP 20-25 et la politique de site

#### 1. Budget de la recherche

Le budget de la Recherche de l'UCA se caractérise par une stabilité malgré le contexte financier difficile avec un maintien des dotations aux structures de recherche qui s'élève à 2 616 keuros pour les unités de recherche et 250 keuros pour les Ecoles doctorales.

La commission de la recherche a également voté une enveloppe de 619 keuros pour les actions scientifiques transverses au titre de l'année 2019 : subvention pour colloques (38 colloques subventionnés), cofinancement des stages de Master Recherche 2<sup>ème</sup> année (92 demandes de co-financement subventionnées), cotutelles de thèse et aires culturelles, action « Mobilité sortante » (18 actions subventionnées), Ecole de probabilité de Saint-Flour, action « Nouveaux arrivants », soutien au Collège des Ecoles Doctorales, aide aux plateaux techniques, soutien aux cinq animaleries de l'établissement, action « Post-doc étrangers », Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne, Fédération de Recherche CRIS, dotation annuelle du GIP CRNH.

Enfin, l'UCA a financé 40 allocations de thèses pour un montant de 4 000 keuros.

#### 2. Appui au pilotage recherche

##### ➤ Evolution de la cartographie recherche

L'année 2019 a été marquée par la constitution des dossiers d'auto-évaluation des unités de recherche de l'UCA par le HCERES. Trente-sept dossiers ont ainsi été déposés par l'université sur l'application PELICAN. Un travail important a été réalisé à la fois par les laboratoires, mais aussi au niveau établissement afin de dresser un premier bilan de la cartographie recherche mise en place lors de la création de l'UCA au 1er janvier 2017 et de réfléchir au devenir des 3 UPU créées par l'université mais aussi de certaines équipes d'accueil. Des regroupements ont ainsi été proposés ainsi que la création d'une nouvelle Fédération dans le champ de la microbiologie.

Par ailleurs, l'UCA a poursuivi sa politique de collaboration avec les EPST présents sur site le clermontois en signant la convention de site avec le CNRS le 4 octobre 2019 et en poursuivant les discussions engagées avec l'INSERM.

### ➤ Production scientifique et Open Access

L'UCA s'est engagée pleinement dans la politique nationale en faveur de la science ouverte. Dans ce cadre, la chargée de mission indicateurs et SI recherche développe une politique d'Open Access basée sur l'utilisation de HAL par l'ensemble des laboratoires (action B17 du contrat). Cette politique incitative a permis le référencement dans HAL-Clermont de 3647 productions de 2019 (dont 1709 articles publiés dans une revue, 333 chapitres d'ouvrages et 842 communications à des congrès). Sur les 3647 références de 2019, 42 %, soit 1531 références, donnent accès au texte intégral.

Afin de renforcer cette action, la BCU a organisé 48 formations dans les laboratoires et une campagne de communication interne a été mise en œuvre (action B42 du contrat). Elle se fonde sur l'intranet de l'UCA, la lettre hebdomadaire des personnels et le journal mensuel INFLUX.

### ➤ Effectifs

Les données issues du SI GRAAL donnent un potentiel humain de 3300 personnes réparties pour un tiers en enseignants-chercheurs, un tiers en doctorants et un tiers en chercheurs des EPST, personnels d'appui à la recherche et post-doctorants.

Afin d'améliorer la gestion prévisionnelle des emplois dans le domaine de la recherche, l'UCA expérimente l'application AMUE-CNRS DIALOG et a entamé corrélativement une évolution du dialogue de gestion dans le domaine recherche. Cette expérimentation s'est appliquée en 2019 aux UMR CNRS Elle sera ensuite étendue au reste des unités de recherche de l'établissement.

## 3. Diffusion de la culture scientifique technique et industrielle

Le CCSTI a mis en œuvre son premier plan d'action à l'échelle du site clermontois. Ce plan se caractérise par un renforcement des actions communes dans le cadre de la Fête de la science, avec, notamment, l'organisation du Village des sciences UC2A. En parallèle, le CCSTI a continué son engagement dans des projets régionaux avec les universités de Grenoble et de Lyon-Saint-Etienne, telles l'exposition itinérante Sport et Sciences qui a été inaugurée à Grenoble en juin 2019 (action B39 du contrat).

La CCSTI a également conduit des projets propres à l'UCA. A ce titre, face au succès interne comme externe du Journal de la Recherche, le LAB (action B 38 du contrat), il a travaillé au développement du dossier thématique central, faisant passer le support de 8 à 12 pages. Le centre a en outre accru le nombre de conférences organisées devant des publics et dans des lieux diversifiés : création du label « 2 heures pour comprendre », organisation de conférences dans les territoires et en prison (signature d'une convention de partenariat avec le centre pénitentiaire de Riom). Enfin, les actions mises en place en 2018 (captation, ouverture d'un amphithéâtre de 500 places) afin d'augmenter le nombre d'adhérents de l'UOCA ont porté leurs fruits avec la vente de 335 abonnements aux cycles de conférences annuels depuis l'automne 2019.



## Objectif 2 – Construire l’après SATT et s’appropriier le nouvel écosystème de l’Innovation

L’UCA entend se positionner comme un leader de l’innovation en Auvergne. La réalisation de cet objectif s’opère dans un contexte de transformations institutionnelles importantes qui ont des conséquences fortes sur la structuration et l’activité de l’établissement dans ce domaine.

### 1. Développement des synergies public-privé en recherche

Les synergies public-privé en recherche constituent un axe fort du projet d’établissement de l’UCA (jalon n°7).

Le Pôle Valorisation Innovation de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) consacre une part importante de son activité au développement de la politique partenariale de l’UCA. Il met en relation des structures de recherche du site avec les entreprises et autres partenaires, notamment les plateaux techniques afin de permettre le développement des ressources propres de l’établissement. Il a confirmé en 2019 les premiers résultats obtenus en 2018. L’équipe s’est ainsi très fortement investie dans la mise au point de l’offre de service de chaque plateau et le développement d’un plan de communication vers le monde socio-économique (action B35 du contrat). Elle a également, dans la continuité, participé à 6 salons qui ont permis de mettre en lumière l’offre technologique de l’UCA. Ces différentes actions, auxquelles s’ajoute un travail au plus près des unités de recherche, ont permis 41 mises en relation, ce qui répond des objectifs attendus.

Le développement des synergies public-privé contribue de manière importante à l’essor de l’activité contractuelle avec la signature de 312 contrats en 2019. Ce chiffre confirme la tendance à la hausse observée depuis 2017 avec toutefois un bémol lié à la baisse des ressources propres de l’établissement, à l’exception des plateaux techniques du service UCA-PARTNER qui affiche un chiffre d’affaire en légère augmentation. Ce constat doit pousser dès 2020 à la mise en place d’une politique en matière de contractualisation afin de remettre en adéquation l’augmentation du nombre de contrats et de ressources propres de l’UCA.

Le développement des synergies public-privé passe également par une action forte en matière de création de laboratoires communs. Deux projets initiés, pour l’un en 2018, et pour le second en 2019, se sont concrétisés en 2019. (action B31 du contrat).

### 2. Vers une restructuration de l’écosystème de l’innovation : l’après SATT

Sous l’impulsion de l’Etat, l’année 2019 a été marquée par la transformation de la SATT Grand Centre en une filiale de valorisation de l’UCA : Clermont Auvergne Innovation. Un COPIL UCA-CAI s’est mis en place en septembre 2019 afin de travailler à la répartition des périmètres des deux entités et, par voie de conséquence, au transfert de missions entre la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l’UCA et CAI.

Ces évolutions structurelles eu des conséquences sur l’organisation de la Direction et sur ses personnels : transformation du Pôle Valorisation Innovation en Pôle Valorisation et Partenariats afin de prendre en compte le nouveau champ de compétences du service et transfert de personnels par voie de détachement ou de mise à disposition partielle.

## Mission « Pilotage »

La campagne d'emplois 2019 s'est construite à partir de dialogues de gestion RH avec l'ensemble des structures de l'UCA et en amorçant un travail de repyramidage de la structure des emplois.

Elle vise aussi à lutter contre la précarité et permettre de maintenir les compétences acquises au sein de l'UCA. Le but est de consolider des postes en permettant l'accès d'un emploi de titulaire à un agent contractuel.

Elle a également intégré des créations postes dévolues dans le cadre de la loi ORE (4 postes MCF) ainsi que des postes I-Site infructueux lors de la campagne 2017 (1 poste d'IGE).

Les objectifs de la campagne d'emplois 2019 ont donc été multiples :

- Lutter contre la précarité et consolider des postes permettant l'accès d'un emploi titulaire à un agent contractuel
- Repyramider la structure des emplois
- ouverture de recrutements suite à des créations de postes (loi ORE, I-Site) (5 postes).

### 1- **Bilan des recrutements de personnels titulaires BIATSS**

L'organisation des concours de droit commun s'est étalée sur la période de mars à novembre 2019.

Tableau récapitulatif des postes ouverts et pourvus sur la session de concours BIATSS 2019

Cat FP	Corps	Externe		Interne		Recrutements directs (RD)/PACTE/ERD		BOE		BAP concernée
		ouvert	pourvu	ouvert	pourvu	ouvert	pourvu	ouvert	pourvu	
A	IGR	1	0	0	0	0	0	0	0	A
	IGE	2	2	0	0	0	0	0	0	E - F
	ASI	0	0	2	2	0	0	0	0	J
B	Tech CN	3	3	1	1	0	0	0	0	C - D - G
	SAENES	0	0	1	1	0	0	0	0	-
	BIBAS	0	0	0	0	0	0	1	1	-
C	ADT C2 ou C1 (RD et PACTE)	1	1	1	0	9	10	0	0	G - J
	ADJAENES	0	0	0	0	5	5	2	3	-
	Magasinier	0	0	0	0	2	1	0	0	-
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	

31 postes ont été mis aux concours, dont 20 postes ITRF.

La Direction des Ressources Humaines est également centre organisateur de concours. A ce titre, elle a organisé :

- 1 concours de catégorie C (phases d'admissibilité et d'admission) pour la zone Rhône Alpes Auvergne ;
- 1 examen professionnel d'avancement de grade pour l'académie de Clermont-Ferrand
- 3 concours externe et 1 concours interne de catégorie B (phases d'admissibilité et d'admission) pour la zone Rhône Alpes Auvergne ;
- 3 concours de catégorie A au niveau national (ASI en externe et interne - concernant uniquement la phase d'admissibilité).

## 2- Le recrutement des personnels titulaires BIATSS par la voie de mobilité

L'UCA a instauré l'organisation de deux campagnes par année de mobilité interne.

La première à l'automne permet de préparer la campagne d'emploi, la seconde au printemps pour préparer la rentrée universitaire.

La réalisation des deux bourses à l'emploi interne a permis à 22 agents de l'établissement d'effectuer une mobilité interne.

Tableau récapitulatif des mouvements entrants BIATSS sur l'année 2019

Nature de recrutement	Catégorie FP	Filières/BAP	Nombre de poste pourvus	SOUS TOTAL	TOTAL
Interne	A	ITRF BAP F	1	22	25
		ITRF BAP E	1		
		ITRF BAP J	2		
		ASS	4		
	B	ITRF Bap J	3		
		ASS	2		
	C	ITRF BAP J	6		
		ASS	3		
Externe	A	ASS	1	3	
	C	ITRF BAP J	1		
		ITRF Bap G	1		

### Autres mouvements entrants et mouvements sortants :

4 entrées et 14 sorties réparties comme suit :

Entrées	Sorties
2 retours de disponibilité	7 Détachements
2 Réintégrations	2 Intégrations
	3 Disponibilités
	2 fin de détachement -
<b>4</b>	<b>14</b>

### 3 Le recrutement des agents non titulaires BIATSS

L'activité de recrutement des agents non titulaires reste importante tout au long de l'année afin de pourvoir des postes.

La diffusion des profils de poste est assurée sur différents sites web spécialisés pour l'emploi, sites spécialisés par domaine métier concerné par le profil, sites spécialisés Handicap, Ecoles.

Les délais de recrutement sont variables par catégorie entre 2 et 6 mois. La constitution d'un vivier tout au long de l'année permet de réaliser des recrutements dans un délai plus rapide (sous un mois).

Des tests pour les profils de la BAP J sont systématiquement organisés avant les auditions des candidats. Il s'agit de tests vérifiant la maîtrise des outils bureautiques ainsi que les connaissances grammaticales et orthographiques des candidats. Selon la spécificité du poste ouvert au recrutement, des tests complémentaires peuvent être réalisés comme en comptabilité ou en anglais.

Tableau récapitulatif des recrutements contractuels BIATSS sur l'année 2019

Catégorie FP	Corps	BAP/FILIERE	Nombre de postes pourvus	SOUS-TOTAL	TOTAL
A	IGR	A	1	37	141*
		C	2		
		E	1		
		J	1		
	IGE	A	4		
		B	1		
		D	1		
		E	4		
		G	2		
	Métiers santé	Personnels de santé, du social	3		
	ASI	A	2		
		E	1		
		F	3		
J		2			
B	TECH	A	3	28	
		B	1		
		C	2		
		E	4		
		F	1		
		G	1		
		J	13		
		Bibliothèque	3		
C	ADT	A	2	76	
		G	7		
		J	62		
		Bibliothèque	5		

\* dont 32 recrutements avec des financements spécifiques dont la vérification nécessite un traitement particulier en étroite collaboration avec la DBF.

\* dont 13 renouvellements de contrat en cours d'année universitaire

#### 4 Recrutements des enseignants et enseignants chercheurs

Dans le cadre de la loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE), 4 postes ont été créés et inscrits au titre de la campagne des enseignants et enseignants chercheurs 2019.

Tableau récapitulatif des recrutements et concours ouverts et pourvus enseignants, enseignants chercheurs et enseignants contractuels sur l'année 2019

Corps	Grade	Postes		Commentaires
		Ouverts	Pourvus	
Enseignants-Chercheurs	PU	12	12	
	MCF	17	17	
	<b>Sous total</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	
Enseignant second degré (SD)	PRAG		5	1 SD a refusé le poste
	PRCE		5	
	EPS		0	
	PLP		0	
	<b>Sous total</b>		<b>11</b>	
ATER		44	40	
Post-Doctorants		5	5	
PAST		19	19	composé de : 18 de niveau MCF et 1 de niveau PR
Lecteurs et maîtres de langues		16	16	dont 10 nouveaux : 9 lecteurs et 1 maître de langue
Enseignants contractuels		37	35	
<b>TOTAL</b>		<b>161</b>	<b>154</b>	

Une procédure de mobilité interne des enseignants et enseignants chercheurs a été adoptée au CA du 6 juillet 2018 pour une mise en œuvre dans le cadre de la campagne d'emplois 2019. Elle précise les conditions nécessaires et les modalités de réaffectation d'un enseignant-chercheur ou d'un enseignant dans une autre composante par mouvement interne.

## Mission « Gestion du patrimoine »

---

### En préambule

L'année 2019 a été mise à profit pour développer la fonction pilotage, notamment sur son volet immobilier à travers la participation de la DIL au groupe de travail national piloté par la CPU « PEEC 2030 » qui, au cours de sa réflexion, a créé un outil de prospective financière. Cet outil a été testé conjointement par la DIL et la DBF en 2019.

De même, des groupes de travail au sein de la DIL sont en place et visent à l'amélioration constante des procédures et des outils. La programmation immobilière a été limitée cette année pour répondre aux impératifs budgétaires de l'établissement. Seulement quelques nouvelles opérations ont été lancées.

Par ailleurs, l'optimisation des contrats de maintenance, de contrôles périodiques ou de logistique a été poursuivie afin d'obtenir un gain d'échelle au niveau financier.

### I. Le Schéma Directeur Energie et Patrimoine (SDEP)

Le SDEP doit formaliser la politique immobilière de l'établissement pour les dix à quinze prochaines années. Il est en cours de finalisation avec l'élaboration d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce schéma s'inscrit en terme immobilier dans la stratégie globale de l'Université Clermont Auvergne. Une étude économique et financière doit être réalisée lors de la dernière phase de la démarche afin de respecter la soutenabilité financière pour l'établissement sur les 5 à 6 prochaines années au minimum. Le SDEP, une fois finalisé, sera la feuille de route pour les équipes immobilières de l'établissement. Il est prévu que celui-ci se finalise le premier semestre 2020. Ces travaux sur 2019 ont permis d'alimenter la décision du CA du 25 octobre sur les grandes orientations stratégiques en matière immobilière.

### II. La mise en place de la base de données (SI PAT)

Un des enjeux majeurs, particulièrement prégnant depuis la création de l'UCA, dans le domaine immobilier est la connaissance de son patrimoine. Celle-ci passe par une bonne organisation de ses données. Les équipes de la direction de l'immobilier ont continué le travail de mise en place du nouveau système. L'intégration des plans et des bases de données existantes pour l'année 2019 concerne 32 bâtiments soit 100 000 m<sup>2</sup>. Le travail exercé sur 2019 vient compléter celui commencé dès 2017. Actuellement un peu plus de 191 000 m<sup>2</sup> sont renseignés soit 55 % des surfaces du parc sachant qu'une partie restante est actuellement en travaux et ne sera intégrée qu'à la remise des nouveaux plans une fois les opérations réceptionnées.

### III. Les principaux programmes immobiliers

- Campus des Cézeaux

L'opération Pôle Biologie (CPER EcoCampus – Op 929) a été réceptionnée en 2019. La réception du « Pôle Mutualisé d'Enseignement » (PME – CPER EcoCampus – Op 930) est décalée en janvier 2020. Ces deux opérations ont coûté en 2019 dix millions d'euros.

Les études de la Maison de l'innovation se sont poursuivies en 2019. Les marchés travaux ont été attribués sur 2019 pour certains lots qui ont été notifiés. Les dépenses de 2019 se sont élevées à près de 250 k€.

Suite à une réduction temporaire de l'équipe de maîtrise d'ouvrage sur l'année 2019 (congé de maternité), la dernière tranche de mise en sécurité de STAPS pour un coût d'opération estimé à 1,6 millions d'euros toutes dépenses confondues n'a pas pu être lancée. A contrario, les travaux du RGM (500 k€) ont été réceptionnés en 2019 et les études de réhabilitation pour deux amphithéâtres sur le site occupé par l'IUT de Clermont-Ferrand ont été lancées.

- Clermont Centre

Les études préalables à la construction du Learning Centre se sont poursuivies afin de calibrer la nature des travaux nécessaires. Ainsi, la majeure partie de la programmation fonctionnelle, technique et performantielle qui constituera le dossier de consultation lancé en 2020 a été menée sur 2019. De même ont été réalisés des diagnostics structure, amiante, ainsi que la prise de contact avec les services en charge du suivi de la réglementation des fouilles archéologiques et des périmètres de protection des monuments historiques.

- Dunant

Une importante tranche de remise à niveau est en cours sur le site de Dunant. Les travaux de l'opération d'un peu plus de dix millions d'euros commencée en 2018 a continué en 2019 pour un coût de 3.7 millions d'euros de dépenses sur cette année.

Aussi, l'opération de restructuration du bâtiment Montalembert s'est poursuivie en 2019 pour près de 315 k€.

- Autres sites

S'agissant des travaux d'accessibilité sur l'ensemble du parc dévolu, réalisés en application de l'AD'AP, a bien avancé en 2019 pour un montant de 1.2 millions d'euros.

Pour le reste des travaux le coût en 2019 a été supérieur à 1 millions d'euros auxquels il faut ajouter les coûts 2019 du Partenariat Public Privé (concernant le Laboratoire Magmas et Volcans) qui s'établissent à 1,150 millions d'euros.

La fondation de l'Université Clermont Auvergne (UCAf), la première fondation universitaire créée en France en 2008. Elle a pour but de collecter des fonds pour financer des actions, dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, dans les domaines prioritaires suivants :

- le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- l'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- l'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationale.

L'UCAf a, en 2019, financé de nombreuses actions réparties comme suit :

- des actions reconductibles : votées annuellement, ces actions sont financées par les intérêts rapportés par le placement de dons en capital mais aussi par les dons en fonctionnement ;
- des actions spécifiques : ce sont des actions "à fonds dédiés" se déroulant sur une période donnée, financées par un ou plusieurs partenaires (par exemple les chaires).

## I. Les actions reconductibles

### ☞ L'encouragement de l'excellence de la recherche

- **Prix du jeune chercheur**, en association avec la Ville de Clermont-Fd, visant à valoriser les travaux d'un jeune enseignant-chercheur et la qualité de la recherche menée dans les laboratoires clermontois.

En 2019 : 1 bénéficiaire pour un montant de 1 500 €.

- **Prix de la recherche** récompensant les meilleures productions scientifiques, dans le domaine de la recherche ou de la valorisation, réalisées par une équipe de l'Université Clermont Auvergne (UCA).

En 2019 : 4 laboratoires bénéficiaires pour un montant total de 18 000 €.

### ☞ Soutien à la pédagogie innovante

- **Soutien aux projets pédagogiques innovants** : une enveloppe financière est réservée pour soutenir des projets ponctuels portés par des enseignants-chercheurs (EC) ou des étudiants de l'UCA, présentant un intérêt pédagogique ou scientifique particulier entrant dans la politique d'excellence de l'UCAf.

En 2019 : 1 projet porté par un EC a été financé ("Clinique du droit"), financé pour un montant total de 2 500 € ; 6 étudiants bénéficiaires pour un montant total de 600 €.

### ☞ Soutien à l'innovation et la création d'entreprise

- **Soutien à la mobilité d'étudiants entrepreneurs** : les étudiants ayant le statut national d'"étudiant entrepreneur", élaborent un projet entrepreneurial avec le soutien du CAP (Clermont Auvergne Pépite). Ces étudiants sont amenés à se déplacer dans le cadre de l'élaboration de leur projet de création d'entreprise. La fondation soutient financièrement la mobilité de certains de ces étudiants.

En 2019 : 22 bénéficiaires pour un montant total de 4 896 €.

- **Soutien aux projets d'étudiants entrepreneurs** : les étudiants ayant le statut national d'"étudiant entrepreneur", du fait de leur statut particulier, ont la possibilité de substituer leur stage d'étude obligatoire par un temps dédié à l'élaboration de leur projet de création d'entreprise. De ce fait, ces étudiants ne peuvent bénéficier d'une gratification de stage. La fondation soutient financièrement certains de ces étudiants.

En 2019 : 7 bénéficiaires pour un montant total de 13 000 €.



## II. Les actions spécifiques

### ☞ Chaire "Alter-Gouvernance" – Création en 2012

Cette chaire est dédiée à l'étude de la gouvernance des coopératives.

Partenaires : Limagrain, Crédit Agricole Centre France et Caisse d'Épargne Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Crédit Agricole des Savoie, Théa, AUREP.

Laboratoire de rattachement : CleRMa.

Responsable scientifique : Bertrand Valiorgue.

### ☞ Chaire "Valeur & RSE" – Création en 2012

Cette chaire de recherche en finance a pour objectif de comprendre dans toute sa complexité le lien existant entre la valeur économique et boursière des entreprises et leur degré de responsabilité sociale (RSE).

Partenaires : Métropole Gestion, Michelin, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, MAIF.

Laboratoire de rattachement : CleRMa.

Responsable scientifique : Mathieu Gomes.

### ☞ Chaire "Confiance numérique" – Création en 2014

Cette chaire consiste en l'étude de la possibilité de créer un écosystème allant au-delà des frontières (géographiques, technologiques, universitaires, de compétences, etc.) afin de faire progresser la recherche sur la notion Confiance.

Partenaires : almerys, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Conseil régional Auvergne Rhône Alpes (*allocation d'une bourse doctorale*).

Laboratoire de rattachement : LIMOS.

Responsable scientifique : Michel Misson.

### ☞ Chaire "Santé et territoires" – Création en 2018

Cette chaire approche les grandes problématiques contemporaines des établissements et acteurs de santé, la coopération entre les acteurs de la santé autour du parcours patient, la reconfiguration des organisations hospitalières, le développement de la e-santé et de la télémédecine, la soutenabilité financière et le pilotage des établissements.

Partenaires : Centre de Lutte contre le Cancer Jean Perrin, CHU Clermont Ferrand, Cancéropole Lyon Auvergne Rhône Alpes (CLARA), Yesitis e-santé, Groupe de cliniques ELSAN.

Laboratoire de rattachement : CleRMa.

Responsables scientifiques : Corinne Rochette et Laurent Mériade.

### ☞ Chaire UNESCO "ÉducationS et santé" – Création en 2018

La raison d'être de cette chaire, qui a obtenu le double label "Nations Unies" et "OMS", est d'apporter des réponses efficaces aux problématiques contemporaines de prévention en matière de santé sur la base des données scientifiques et des pratiques des acteurs.

Partenaires : OMS, Ligue contre le cancer, Ministère de la Santé, Université d'Osaka, URPS ARA.

UFR de rattachement : ACTÉ.

Responsable scientifique : Didier Jourdan.

### ☞ Chaire "Archéologie - ARVERNES 2.0" – Création 2019

Cette chaire a pour double-objectif d'analyser des artefacts et écofacts découverts anciennement lors de fouilles et conservés dans des dépôts archéologiques, et de documenter le potentiel encore enfoui de sites majeurs en utilisant

des méthodes non-invasives. Ce travail s'effectue sur quatre sites emblématiques : la nécropole des Martres-de-Veyre ; le volcan divinisé du Puy-de-Dôme ; la capitale des potiers du monde romain de Lezoux ; et le complexe monumental romain du Mont-Dore.

Laboratoire de rattachement : Maison des Sciences de l'Homme (USR 3550).

Responsable scientifique : Bertrand Dousteysier.

#### **Soutien de la fondation aux projets émergents**

Le conseil de gestion a souhaité que la fondation puisse à l'avenir accompagner/soutenir des projets émergents ou partenariaux. Ainsi, en 2018, la fondation a lancé la campagne d'appel à générosité "Neuron'Action", en accompagnant des cercles d'entrepreneurs privés dans la campagne de levée de fonds pour le financement de matériels de pointe dans la neurochirurgie pédiatrique. Cette action se finalise en 2020. L'achat et la remise du matériel au CHU devrait intervenir au printemps 2020.

En conclusion, hormis les "Bourses de mobilité internationale d'excellence" dont l'appel à projet n'a pas été lancé, pour des raisons de calendrier, les actions reconductibles ont été menées pour la plupart (dépenses à hauteur de 90 % du montant prévisionnel des actions réellement menées).

Concernant les actions spécifiques, nous avons constaté en 2019 une stabilité des actions de soutien de partenaires socio-économiques aux laboratoires de recherche de l'Université d'Auvergne, et une bonne exécution des budgets prévisionnels des chaires. Il est à noter que les recettes dans leur globalité ont baissé de façon significative, Ces recettes sont des "flux entrant/sortant" et leur baisse en volume tient notamment au repositionnement de l'université dans ses relations avec les collectivités territoriales sur les sites d'Aurillac et du Puy-en-Velay.

Concernant les dons en fonctionnement, nous avons constaté une légère hausse, expliquée par l'abondement des partenaires historiques. Ils ont été libellés "dispositif d'abonnement des membres du conseil de gestion" (10 partenaires ont souhaité abonder en fonctionnement, pour un montant total de 90 000 € contre 72 500 € en 2018). Concernant les dons en dotation, les engagements financiers des partenaires sont désormais inexistantes. Une nouvelle politique de placements (en SCPI) a été votée en conseil de gestion, avec pour objectif à terme d'obtenir un meilleur rendement. Elle devra se poursuivre dans les années à venir de manière active au fil des placements arrivant à échéance pour préserver le modèle économique des actions reconductibles.

L'I-SITE : un bilan intermédiaire en 5 points :

## I. Volet recherche

Plus de 200 projets de recherche directement soutenus par CAP 20-25.

Environ 300 projets de recherches en cours sur des thématiques CAP 20-25.

1846 publications de rang A dont 747 co-publiées avec un laboratoire étranger.

Un effet d'entraînement important sur le site : inflexion des stratégies scientifiques des laboratoires (30 % du site pour un objectif à terme de 50 %).

## II. Volet international

8 appels à projets spécifiques pour lesquels il a été accordé 104 financements.

Des cibles internationales privilégiées :

- WUHAN ET CHINES ACADEMY OF SCIENCE (Chine) – Laboratoires internationaux associés
- WUR (Pays Bas) et TOHOKU (Japon) – Accords de consortium
- Pays Andins (Equateur) – Laboratoire mixte international
- Projet d'Université européenne ERASMOB avec les établissements suivants OTH Regensburg (Allemagne), VIVES University of applied Sciences (Belgique), TTK University of applied Sciences (Estonie), University Of Ioannina (Grèce)

## III. Volet formation

Des projets sont en cours de développement pour soutenir des nouvelles formes d'apprentissage dont l'objectif est de transformer les formations universitaires pour favoriser la réussite et l'employabilité des étudiants. Actuellement nous avons 41 projets d'innovation pédagogiques et numériques et 4 projets de recherche sur l'évaluation des innovations pédagogiques.

21 établissements, composantes et laboratoires du site sont concernés par les projets, pour 5 800 étudiants et 120 enseignants environ.

Ces objectifs sont mis en œuvre par les dispositifs de soutien tel le projet NCU PIA 3 « Mon Pass Pro » favorisant la réorientation et l'insertion professionnelle, et le lancement du projet du Learning Center au service de la transformation pédagogique et de l'accès aux ressources numériques sur l'ensemble du territoire.

## IV. Volet RH

### Recrutement CAP 20-25

- 25 Doctorants (236 candidats)
- 46 post-docs (132 candidats)
- 52 personnels techniques et administratifs

### Labellisation CAP 20-25 de postes de titulaires

- 27 postes campagne 2018
- 23 postes campagne 2019
- 17 postes campagne 2020

### Dispositif de type TENURE TRACK

- 1 Recrutement en 2019
- 3 en prévision

### ACADEMIE CAP 20-25

1<sup>er</sup> appel en 2019 – 16 candidatures reçues – 3 lauréats en littérature, chimie et physique  
2<sup>ème</sup> appel en 2020 – 10 candidatures reçues – sélection en cours.

## V. Volet Valorisation / Partenariat

### Des appels à projet en innovation :

- Chèque recherche innovation 43 : collaboration chercheurs / acteurs socio-économiques
- Missions doctorales innovation (6) : liens recherche/innovation/employabilité
- Résidence chercheur en entreprise : culture partagée transfert et vamaoprosoatp,

### Mise en place de dispositifs public/privé emblématiques :

- Laboratoires partagés avec Michelin : FACTOLAB et SIMATLAB
- Plateformes d'innovation : parc technologique mutualisé entre acteurs publics et privés : CARMA, AGROTECHNOPOLE, PAVIN BP, PRIMUM
- Chaires : chaire industrielle avec LIMAGRAIN, chaire pédagogique avec MOVEO et chaire recherche avec la FrenchTech Clermont Auvergne

### Partenariats innovants centrés sur le citoyen ou l'utilisateur :

- Living-labs : LIT GRANDE CULTURE et LIT ELEVAGE A L'HERBE DE MASSIF
- City-labs : Vichy santé/mobilité : Territoire pilote pour favoriser la mobilité des personnes en tant que facteur clé de la santé.

Clermont-Ferrand – ville apprenante : Dispositifs d'éducation pour les citoyens (Maison des éducations, Maison pour la science en Auvergne)

Clermont-Ferrand – Quartier latin : Tiers-lieu emblématique de la vie étudiante (jardins éphémères, Clermont fête ses étudiants.)

- Clermont Auvergne Innovation : nouvelle structure intégrée d'Innovation et de transfert de technologie en adéquation avec la stratégie CAP 20-25 et point d'entrée unique à destination des entreprises.